

Ecole Nationale Supérieure
des sciences de l'information
et des bibliothèques

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

**Les bibliothèques des centres culturels
français en Indonésie : vers l'établissement
d'un travail en réseau et la création de
centres de ressources sur la France**



Valérie MESGOUEZ

Sous la direction de Bertrand CALENGE, institut
national de formation des bibliothécaires

Stage de douze semaines réalisé dans les bibliothèques
des centres culturels français d'Indonésie sous la
direction de Messieurs Billy, Feydeau, Romnicianu,
Sonalet et Ollivier, directeurs des CCF.

1994

1994

SA f.

DCB

56

**Les bibliothèques des centres culturels
français en Indonésie : vers l'établissement
d'un travail en réseau et la création de
centres de ressources sur la France.**

Résumé : Les bibliothèques des centres culturels français en Indonésie sont en train de redéfinir leurs missions et leur politique, en se basant sur une meilleure connaissance de leur public et de leur environnement. Cette évolution passe par une amélioration de la formation, des collections et des outils de gestion, et par la mise en place d'un réseau de coopération à plusieurs échelles qui permettra de fournir un service plus performant et d'élargir l'offre documentaire par la création de centres de ressources sur la France.

Descripteurs : bibliothèque ; bibliothéconomie ; centre documentation ; fonds ouvrages référence ; Indonésie ; réseau bibliothèques ; service information.

Abstract : Libraries of French cultural centers in Indonesia are defining a new policy and new aims, based upon a best knowledge of their patrons and environment. This new policy implies a better professional education, an improvement of collection development and management and the creation of a cooperation network on different levels, which will provide a better service and will broaden the document supply through the founding of a french reference service.

Keywords : library ; librarianship ; documentation center ; reference file ; Indonesia ; library network ; information service.

Introduction.....	2
A. Environnement.....	2
B. Rôle des centres culturels français.....	2
C. Objectifs et limites de l'étude.....	3
1. Présentation des centres culturels français d'Indonésie.....	5
A. Enseignement et manifestations culturelles.....	5
B. Budget et financement des centres culturels.....	7
C. Le public des centres culturels.....	7
2. Présentation des bibliothèques des centres culturels d'Indonésie.....	10
A. Exemple de la bibliothèque du CCF de Jakarta.....	10
1. Locaux.....	10
2. Personnel.....	10
3. Budget.....	11
4. Fonds.....	11
5. Gestion du fonds.....	18
6. Public.....	19
7. Services.....	22
8. Environnement.....	23
B. L'ensemble des bibliothèques.....	24
1. Les atouts des bibliothèques.....	24
2. Les problèmes.....	26
3. Evolution des bibliothèques des centres culturels d'Indonésie.....	31
A. Organisation et fonctionnement.....	31
1. Des personnels formés.....	31
2. Une meilleure connaissance du public et des types de lecture.....	32
3. Une meilleure organisation des collections, de l'aide aux lecteurs et de la promotion de la bibliothèque.....	34
B. Renforcement du réseau local.....	37
1. Une collaboration renforcée avec les établissements d'enseignement indonésiens.....	37
2. Un rapprochement avec les bibliothèques indonésiennes.....	38
3. Un rapprochement avec les établissements français présents en Indonésie.....	39
C. Vers la création et le développement de nouveaux services : une redéfinition du rôle et des missions des bibliothèques.....	43
4. Le réseau des établissements français en Indonésie et les centres de ressources sur la France.....	46
A. Deux exemples de réseaux français.....	46
1. Le réseau des bibliothèques S.N.C.F.....	46
2. Le réseau des bibliothèques départementales de prêt.....	48
B. Le réseau des centres culturels français en Indonésie : objectifs et modalités de mise en oeuvre.....	50
1. Les conditions nécessaires à l'établissement du réseau.....	50
2. Les objectifs du réseau.....	50
3. Le réseau inter-CCF.....	51
4. La création d'un centre de ressources sur la France.....	57
Conclusion.....	61
ANNEXES.....	62
Bibliothèque du CCF de Bandung.....	63
Bibliothèque du C.C.F de Yogyakarta.....	69
Bibliothèque du CCF de Surabaya.....	74
Questionnaire distribué à Jakarta auprès du public indonésien, non inscrit au cours de langue.....	77
Eléments de programme pour une formation élémentaire.....	80
Grille d'acquisition établie pour la bibliothèque de Bandung.....	81
Bibliothèque de Jakarta : indications pratiques.....	83
Bibliographie.....	91

Introduction

A. Environnement

L'archipel indonésien compte plus de 180 millions d'habitants et l'essentiel de sa population est concentré sur l'île de Java. Depuis 1945, date de l'indépendance, la langue nationale est l'indonésien, proche du malais. La seule langue étrangère largement répandue est l'anglais, très utilisée dans le domaine des relations économiques¹.

Les temps de loisirs sont prioritairement consacrés aux activités familiales, collectives et religieuses et la grande majorité des Indonésiens dispose d'assez peu de temps pour s'intéresser au reste de la vie culturelle, qu'elle ait trait à l'Indonésie ou à d'autres pays. Par ailleurs, la lecture, hormis celle de la presse, ne constitue pas une pratique courante, y compris dans le milieu étudiant. A l'université comme au lycée, les études sont très encadrées, très dirigées, et la place faite à la lecture et à la recherche personnelles est réduite. Cette situation se traduit par une pauvreté générale des bibliothèques, par la faiblesse de l'édition et la rareté de lieux de ressources documentaires, de librairies, de bibliothèques publiques.

Dans ce contexte, la diffusion de la langue et de la culture françaises reste marginale. Les quatre centres culturels français sont les lieux privilégiés de cette action, sans qu'ils puissent bénéficier d'une réelle assise culturelle francophone ou francophile. Même si quelques universités dispensent un enseignement de français, la France reste peu connue. Alors que modernité, contemporanéité, culture scientifique et technique sont perçues comme l'apanage des Etats Unis, du Japon, de l'Allemagne ou de l'Australie, la représentation qu'a de la France la minorité qui s'y intéresse est surtout celle du pays de l'art de vivre : romantisme ("Orang perancis, orang romantis"), mode, gastronomie, raffinement, libertés sont les termes dans lesquels la France est le plus souvent évoquée². Même si ces aspects ont leur raison d'être, ils ne constituent pas à eux seuls une image complète et réaliste de la France contemporaine, conforme à celle que cherchent à diffuser les établissements culturels français à l'étranger.

B. Rôle des centres culturels français

Tous les C.C.F³, services extérieurs de l'Etat qui pour la plupart dépendent du MAE⁴, ont pour vocation d'assurer la diffusion de la culture et de la langue françaises, de présenter la France sous ses multiples aspects, de constituer une "vitrine", une source de renseignement sur la France. Cette action se développe à travers trois types d'activités : enseignement du français, organisation de manifestations culturelles (expositions, conférences, projection de films, concerts,...) et développement des relations avec les partenaires locaux, offre d'une bibliothèque/médiathèque

¹ L'anglais est la seule langue étrangère dont l'usage est autorisé dans tous les media. Les programmes audiovisuels en français ne peuvent être diffusés sur les chaînes indonésiennes que s'il s'agit d'émissions éducatives.

² Résultats d'une enquête menée auprès des étudiants inscrits aux cours de français du CCF de Jakarta. La simple discussion fait aussi émerger ces images qui priment largement sur d'autres aspects parfois évoqués comme celui de la technologie des transports (TGV, Airbus).

³ CCF : Centres Culturels Français.

⁴ MAE : Ministère des Affaires Etrangères.

ouverte non seulement aux personnes inscrites au centre mais beaucoup plus largement à quiconque souhaite y venir.

Ces trois activités ont un poids, des modalités de mise en oeuvre, un impact variables selon les centres et leur environnement propre.

En Indonésie, les C.C.F sont situés tous les quatre sur l'île de Java, dans les villes de Bandung (3 millions d'habitants), Djojakarta (1 million d'habitants), Jakarta (10 à 12 millions d'habitants) et Surabaya (5 à 7 millions d'habitants). Ils sont avant tout perçus comme des lieux d'enseignement du français : cette action constitue leur première source d'autofinancement.

Leurs trois axes de travail, à priori complémentaires, sont en fait inégalement représentés et assez souvent cloisonnés. La partie enseignement occupe une place variable selon les établissements mais reste partout très importante. Elle permet de financer une partie des activités culturelles.

La bibliothèque quant à elle présente deux aspects assez contradictoires : en l'absence de collection organisée, d'objectifs précis et de personnel qualifié, elle n'occupe pas le même rang que les autres volets de l'action culturelle des établissements ; cependant, dans le même temps, c'est souvent le lieu le plus convivial des CCF, constamment fréquenté, constamment animé et en l'absence duquel les centres perdraient une partie de leur identité.

C. Objectifs et limites de l'étude

En partant de l'observation et de l'analyse de la situation actuelle des bibliothèques des CCF d'Indonésie, ce travail a consisté à dresser, dans un premier temps, un état des lieux et des pratiques pour chaque bibliothèque, à réfléchir ensuite aux possibilités d'amélioration de leur fonctionnement, dans le contexte particulier que constitue leur implantation à l'étranger.

Ces réflexions portent à la fois sur chaque bibliothèque⁵ (fonds, outils de gestion, personnels, politique d'acquisition et de développement des collections, relations avec l'environnement local,...) et sur l'ensemble documentaire spécifique qu'elles constituent dans un pays non francophone.

Cela suppose des niveaux différents d'analyse et de mise en pratique :

. Localement se pose le problème d'une meilleure intégration de la bibliothèque au sein de chaque CCF et celui du développement de ses relations avec son environnement. Outre l'analyse menée sur place, des contacts ont été établis avec les partenaires indonésiens pour tenter de préciser sous quelle forme ce travail en partenariat peut être renforcé.

. Plus globalement émerge la question de la coopération entre ces bibliothèques d'une part, avec d'autres institutions françaises et indonésiennes d'autre part, et celle de l'établissement d'un contact avec un certain nombre d'organismes situés en France, dans le but de renforcer et de rendre plus performant le service offert par les bibliothèques françaises en Indonésie. C'est dans cette optique

⁵ Les analyses individuelles, dont certaines parties sont citées en annexe, ont fait l'objet de dossiers spécifiques à l'intention des directeurs de chaque centre culturel. On ne trouvera ici développée que celle de Jakarta, qui servira d'exemple de présentation des bibliothèques françaises en Indonésie.

qu'ont eu lieu les entretiens avec les responsables du CEDUST⁶ et du BCLE⁷ à Jakarta, du British Council de Surabaya, des bibliothèques nationale (Jakarta), de l'institut technologique de Bandung, de l'université de Petra (Surabaya), et que sont cités des exemples de travail en réseau en France.

Le second axe de réflexion porte sur la création, au sein des bibliothèques des CCF, de centres de ressources destinés à apporter une réponse la plus précise, rapide et complète possible aux demandes d'un public désireux d'information sur la France. La mise en place de ce type de services correspond à un objectif général poursuivi par le ministère des affaires étrangères pour tous ses établissements culturels à l'étranger.

Ce dernier point mériterait d'être beaucoup mieux étudié qu'il ne l'est, le choix ayant été fait ici de privilégier l'analyse et les perspectives d'évolution des structures existantes, qui servent de support à toute amélioration et innovation dans l'offre de services.

⁶ CEDUST : centre de documentation universitaire scientifique et technique.

⁷ BCLE : bureau de coopération linguistique et éducative.

1. Présentation des centres culturels français d'Indonésie

Les quatre C.C.F sont assez éloignés les uns des autres, surtout si l'on prend le temps de transport par route ou par train pour unité de mesure.

A Jakarta, le C.C.F. est situé au centre de la ville, sur Salemba Raya, dans le quartier d'affaires et d'administration de Jakarta. Il comporte une annexe de cours dans le sud de la ville, à Senopati, qui propose les films programmés à Salemba mais n'offre pas de bibliothèque sur place.

Le directeur coordonne et organise l'ensemble des activités du centre, la partie enseignement étant gérée plus directement par la directrice des cours.

A Bandung, le C.C.F est également situé non loin du centre ville, de l'ITB⁸ et d'artères commerçantes importantes. Il partage ses locaux avec l'Alliance française.

Yogyakarta et Surabaya présentent également ces caractéristiques : situation en centre ville et partage des responsabilités entre le directeur du centre qui gère l'ensemble des activités et une personne chargée de la direction du secteur enseignement. Dans aucun des C.C.F n'existe de responsable spécifique pour la bibliothèque.

A. Enseignement et manifestations culturelles

- Secteur enseignement

A Jakarta, cinq personnes encadrent cette activité et 63 professeurs enseignent le français, à Salemba et à Senopati. Deux sessions de cours sont organisées chaque année, suivies par 3 000 étudiants chacune.

En province, le secteur enseignement touche un public plus réduit : 900 étudiants par an à Bandung, 1200 à Yogyakarta, 1800 à Surabaya, à raison de trois sessions par an.

- Manifestations culturelles

Dans chaque centre, l'organisation des manifestations culturelles est gérée essentiellement par le directeur du centre, aidé en général d'un C.S.N.⁹ et d'une ou plusieurs secrétaires, chargées des relations avec les autorités indonésiennes, des relations publiques et de la communication, de la traduction des programmes, invitations, informations émanant du C.C.F.

Expositions, spectacles, concerts, projections de films sont organisés régulièrement tout au long de l'année. Une partie variable de ces animations concerne l'ensemble des C.C.F. : il s'agit essentiellement de la programmation cinématographique commune aux quatre centres et des spectacles ou expositions d'artistes français qui tournent en Indonésie et parfois plus largement en Asie du sud-est.

Les autres manifestations sont organisées localement, à l'initiative du seul C.C.F ou en collaboration avec d'autres institutions culturelles, indonésiennes ou étrangères. Elles prennent la forme de représentations théâtrales, de concerts classiques, de tenues de séminaires scientifiques

⁸ I.T.B : Institut de technologie de Bandung.

⁹ C.S.N. : Coopérant du service national.

(mathématiques, archéologie, vulcanologie) organisés en collaboration avec le CEDUST et des institutions locales telles que l'ITB, l'Heritage Society, le Goethe Institut,...

A Jakarta, ces manifestations ont lieu en général à l'extérieur des locaux du C.C.F., dans des salles en ville, des hôtels, etc. et sont organisées en coopération et avec le soutien publicitaire et/ou financier d'entreprises, d'associations locales, de journaux indonésiens. En province, les salles extérieures sont moins nombreuses et le C.C.F reste le cadre de l'essentiel des manifestations. Si le support publicitaire et le sponsoring sont moindres que dans la capitale, l'écho dans la presse est en revanche plus large qu'à Jakarta.

Chacun des centres élabore un programme mensuel ou bimensuel dont le mode de diffusion varie peu d'un centre à l'autre. Une partie est expédiée directement à des particuliers (étudiants du CCF, anciens boursiers ayant fait leurs études supérieures en France, lecteurs inscrits à la bibliothèque,...) aussi bien qu'à des entreprises, des hôtels, des établissements d'enseignement, d'autres institutions culturelles, etc. Le reste est disponible au C.C.F, dans les autres centres culturels ou distribué à l'entrée de certains spectacles, organisés par le C.C.F ou d'autres institutions.

Des plaquettes de présentation des activités proposées par les C.C.F sont également distribuées dans les spectacles et déposées dans différents établissements scolaires et universités.

- Les autres services des centres culturels

. La direction des cours dispose en général d'une bibliothèque pédagogique, située au secrétariat ou dans le bureau du responsable des cours. Elle est destinée aux professeurs mais est inégalement accessible et utilisée. A Jakarta, elle se présente sous la forme d'armoires coincées derrière deux bureaux, ce qui constitue un handicap majeur pour une réelle utilisation. Elle propose des ouvrages directement liés à l'enseignement du français langue étrangère : méthodes d'apprentissage et livrets d'accompagnement, livres de pédagogie, ouvrages de civilisation,... dont le prêt et la consultation sont assurés indépendamment de ceux de la bibliothèque.

A Bandung et à Surabaya, elle est également distincte de la bibliothèque, à la fois matériellement et pour la gestion des emprunts, tandis qu'à Yogyakarta les deux collections sont confondues, ce qui permet un accès plus ouvert à l'ensemble du public intéressé. Le CSN chargé des cours gère en outre une petite collection de manuels et de méthodes d'enseignement, mise à la disposition des enseignants.

. Les salles de cinéma sont situées dans les locaux des C.C.F. Elles peuvent accueillir environ deux cents spectateurs et proposent une séance ou deux, cinq jours sur sept à Jakarta (en alternance avec Senopati), une séance tous les deux ou trois jours en province.

. Des cafétérias sont à la disposition des étudiants et des personnels pendant les horaires d'ouverture des CCF et à Bandung, un petit restaurant dirigé par un cuisinier français est installé dans les locaux du centre.

. Les C.C.F jouent aussi le rôle de mini-librairies françaises, produisent et vendent des ouvrages, le plus souvent en rapport avec l'apprentissage de la langue.

. Dans tous les C.C.F, les programmes de CFI¹⁰ sont proposés en libre accès au public.

B. Budget et financement des centres culturels

Les ressources du centre culturel de Jakarta se montent environ à 5 millions de francs et ont, comme ailleurs, deux origines principales. La dotation annuelle du M.A.E. est de 600 000 francs. Une partie de cet argent ne bénéficie pas directement au C.C.F. de Jakarta : elle est consacrée à la gestion globale des C.C.F. et du CEDUST (la comptabilité de ces cinq établissements est centralisée à Jakarta) et à l'organisation des tournées culturelles dans les quatre centres.

Les ressources propres du centre de Jakarta représentent 75 % du budget total. Elles proviennent essentiellement des recettes des inscriptions aux cours de langue et, pour une petite partie, des produits de la billetterie (cinéma, spectacles, concerts) et du sponsoring.

En province, recettes et budget sont de moindre ampleur. La dotation est de 300 000 F pour chacun des CCF. A Bandung et à Surabaya, le budget total est d'environ 1,2 million de francs (900 et 1800 étudiants), à Yogyakarta de 600 000 francs (1200 étudiants). La différence de niveau de vie est considérable entre les différentes villes d'Indonésie : si Jakarta et, dans une moindre mesure, Bandung et Surabaya peuvent proposer des tarifs de cours de 90 à 120 000 rupiahs par session, Yogyakarta doit s'adapter à son environnement et à la population de cette ville qui compte 120 000 étudiants, dont la plupart dispose d'un budget de l'ordre de 1000 rupiahs¹¹ par jour. Le LIP¹² doit prendre en compte cette réalité économique et fixer à un niveau plus bas ses tarifs d'enseignement, le prix des entrées aux spectacles, etc.

Ponctuellement, les C.C.F peuvent bénéficier d'attribution de crédits, sur dossier et pour des besoins spécifiques (gros travaux d'équipement et de rénovation...)

C. Le public des centres culturels

- Les étudiants des cours de français

I. Jakarta

Une enquête a été menée en juin 1993 auprès du public des cours du C.C.F. Il apparaît que le bouche à oreille est le moyen le plus efficace de popularisation des cours de langue et, plus globalement, de toutes les activités du C.C.F.

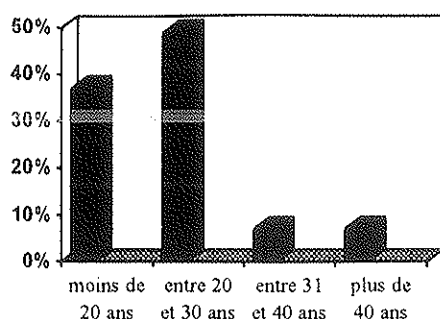
Une première répartition confirme la **prédominance du public féminin** : il représente 80 % de l'effectif total.

¹⁰ CFI : Canal France International.

¹¹ A l'été 1994, un franc français correspond à peu près à 400 rupiahs.

¹² LIP : Lembaga Indonesia Perancis (institut franco-indonésien)

Une seconde répartition, en fonction de l'âge cette fois, donne les proportions suivantes :



Les étudiants viennent pour 55 % de Jakarta, pour 45 % de villes de province. Ils sont majoritairement musulmans (60 %), célibataires (88 %) et font partie des classes moyennes de la société indonésienne.

La plupart sont encore scolarisés (lycéens et surtout étudiants). 30 % seulement de ceux qui ne le sont pas exercent une activité professionnelle.

Parmi les motivations des étudiants du C.C.F., **le goût pour la culture française a été majoritairement invoqué.** Motivation professionnelle ("pour trouver un emploi") et autres raisons (non explicitées) complètent cette analyse, tandis que le critère d'utilité professionnelle dans le cadre d'un emploi actuellement exercé apparaît comme très minoritaire.

Une précision supplémentaire montre que **l'image de la France auprès des étudiants est avant tout celle du pays de la mode et de la culture** (terme non précisé). La technologie, la liberté, la gastronomie sont trois termes également retenus mais dans une bien moindre mesure.

Enfin, ce questionnaire a permis d'évaluer le taux de réinscription, c'est à dire de mettre en évidence la durée d'apprentissage de la langue. Force est de constater que ce taux est faible et que **très peu d'étudiants poursuivent leur apprentissage au-delà d'un an ou de dix-huit mois**, durée insuffisante pour qu'ils acquièrent une maîtrise convenable du français et puissent présenter le diplôme d'études de langue française (D.E.L.F.) ou le diplôme approfondi de langue française (D.A.L.F.).

2. Les autres centres

Une étude de public n'a pas été menée aussi systématiquement dans tous les centres mais on retrouve de grandes similitudes avec celui de Jakarta : un public jeune, majoritairement étudiant et féminin, dont les motivations pour apprendre le français sont rarement directement professionnelles et qui ne poursuit pas souvent l'apprentissage au-delà de quelques sessions. La différence porte essentiellement sur le nombre moindre d'étudiants des cours de langue (900 par an à Bandung, 1200 à Yogyakarta, 1800 à Surabaya).

La situation est un peu particulière à Yogyakarta, seule ville vraiment touristique de Java. Depuis trois ans, le C.C.F organise des cours de langue à l'extérieur de ses locaux, à destination d'un

public de professionnels du tourisme et de l'hôtellerie. La demande, qui provient de grands hôtels dont la clientèle est en partie française, ne cesse de progresser.

- Le public des manifestations culturelles

En général, il est souvent plus âgé et différent du public étudiant, sauf pour les projections de films qui ont lieu dans les locaux du C.C.F.

Cependant, pour des raisons liées au type d'approvisionnement (location gratuite auprès de la cinémathèque de Bangkok de films anciens pour lesquels les droits de diffusion ont déjà été acquittés), la sélection proposée n'est pas très attirante : les films récents sont rares et leur état matériel est médiocre, ce qui n'encourage pas une fréquentation régulière d'amateurs de cinéma français.

L'organisation de concerts classiques est prisée, tandis que les tournées de chanteurs français n'attirent que peu de monde. Il faut dire que la musique et la chanson françaises sont inconnues du grand public en Indonésie. Le jazz en revanche connaît un succès certain, notamment à Yogyakarta.

Les spectacles et expositions connaissent des fortunes diverses mais il apparaît que, dans l'ensemble, et malgré la publicité régulière (programmes des CCF, journaux indonésiens, prospectus distribués à l'entrée des spectacles, ...), réussir à attirer un public nombreux n'est pas toujours une tâche aisée. Les centres de province sont un peu plus privilégiés dans la mesure où, la vie culturelle n'étant pas aussi développée, l'annonce d'un spectacle est davantage considérée comme un événement à ne pas manquer.

2. Présentation des bibliothèques des centres culturels d'Indonésie

A. Exemple de la bibliothèque du CCF de Jakarta¹³

1. Locaux

La bibliothèque se compose actuellement de trois salles : deux grandes salles reliées par un couloir, une petite salle de cinq mètres sur quatre surmontée d'une mezzanine. Chacune des grandes salles ouvre sur l'extérieur, l'une sur l'entrée du C.C.F., l'autre sur le jardin qui donne sur les salles de classe et sur la cafétéria et la salle de cinéma. L'entrée sur l'extérieur est surveillée par un gardien, l'entrée côté jardin ouvre sur le bureau de prêt où travaille le bibliothécaire.

L'ensemble de la bibliothèque a été partiellement réaménagé au printemps 1994 en tenant compte des remarques et des conseils de Monsieur Calenge. Les rangées les plus hautes ont été vidées de leur contenu, de nouvelles étagères ont été installées dans la salle d'ouvrages exclus du prêt, les ouvrages ont été en partie remplacés sur ces nouveaux rayonnages. La petite salle intermédiaire a été "aérée" et on y a installé un coin lecture avec une table basse et quatre fauteuils. Chacune des grandes salles est équipée de tables de lecture et de chaises, offrant au total 14 places pour la salle des romans et 10 places pour l'autre salle.

L'ensemble est aujourd'hui accueillant, clair et spacieux.

2. Personnel

Un bibliothécaire (formation de huit mois à l'INTD¹⁴ en 1976) assure le catalogage, le prêt, le rangement et l'ensemble des tâches matérielles liées au fonctionnement de la bibliothèque. Il ne dispose d'aucun outil récent pour la classification. Par ailleurs, et malgré toute sa bonne volonté, il ne possède pas une connaissance suffisante de l'édition et de la culture françaises pour pouvoir analyser, et donc indexer et classer certains ouvrages, notamment en sciences sociales et en sciences et techniques. La catégorie "essais" sert de rangement à toutes sortes de livres des domaines les plus divers.

La gestion intellectuelle (décisions d'acquisitions, de dons, relations avec l'extérieur...) est assurée par le directeur, par le C.S.N. et par une jeune femme recrutée localement, mais seulement dans la mesure où le travail de programmation, d'organisation et de promotion des manifestations culturelles leur laisse un peu de temps pour se consacrer à la bibliothèque. Il n'existe personne qui, de façon régulière et suivie, puisse organiser et s'occuper de ce volet de l'action culturelle du C.C.F.

¹³ Pour la présentation détaillée de chacune des bibliothèques, voir les fiches descriptives en annexe.

¹⁴ INTD : Institut national des techniques documentaires.

3. Budget

En 1993, le budget alloué à la bibliothèque sur le budget global du C.C.F, et réservé aux achats et aux abonnements, a été d'environ 35 000 francs.

Le budget prévu cette année pour les acquisitions est de 50 000 francs. La part des abonnements se monte à 15 000 à 16 000 francs.

4. Fonds

4.1.1 - Les livres

Analyse statistique

Cette analyse se base sur une observation et un comptage des ouvrages en rayon, en l'absence d'états statistiques précis. Elle constitue une estimation basse qui ne tient pas compte des livres en prêt, ni d'un certain nombre d'ouvrages retirés des rayons et en cours de réindexation.

Le total se monte à **6550** ouvrages (sans tenir compte du futur rayon de méthodes d'apprentissage du F.L.E.).

CLASSES	NOMBRE	%
000 (généralités)	50	0.8 %
100 (philosophie)	125	1.9 %
200 (religion)	70	1 %
300 (sciences sociales)	450	6.9 %
400 (linguistique)	110	1.7 %
500 (sciences)	50	0.8 %
600 (sciences appliquées)	50	0.8 %
700 (arts)	350	5.3 %
843 (romans)	2300	35.1 %
841 (poésie)	320	4.9 %
842 (théâtre)	230	3.5 %
RP (romans policiers)	190	2.9 %
SF (science fiction)	140	2.1 %
8xx (études)	290	4.4 %
8xx (essais, mémoires...)	360	5.5 %
Enfant A... (jeunesse)	720	11 %
bandes dessinées	320	4.9 %
900 (histoire)	305	4.7 %
900 (géographie)	120	1.8 %

Si l'on procède à une répartition entre ouvrages de fiction et ouvrages documentaires, on arrive aux proportions suivantes :

FICTION : 64.4 %	ouvrages jeunesse	11 %
	bandes dessinées	4.9 %
	romans + SF + RP	40.1 %
	poésie-théâtre	8.4 %
DOCUMENTAIRES : 35.6 %	société (100-200-300-900)	16.3 %
	sciences et techniques (500-600)	1.6 %
	arts (700)	5.3 %
	littérature et linguistique (400-800)	11.6 %
	généralités (000)	0.8 %

Les ouvrages actuellement en prêt étant pour la plupart des bandes dessinées et des romans, la part totale de la fiction dans la collection est légèrement plus élevée encore que ne le montre cette estimation.

Aspects qualitatifs

Constitué en grande partie par les envois thématiques du M.A.E., par des dons et par quelques acquisitions, le fonds de la bibliothèque souffre de profondes lacunes et d'un manque important d'actualisation et de suivi des collections. De façon globale, l'estimation effectuée met en évidence le déséquilibre de la collection et la sous-représentation du secteur documentaire.

La courte période passée dans chaque CCF n'a pas permis d'affiner cette analyse par une étude de l'âge des ouvrages par grands domaines, mais il apparaît clairement que, pour la fiction comme pour les documentaires, l'absence de commandes régulières prive la collection d'un renouvellement qui lui permettrait d'offrir un aspect et un contenu plus récent et plus attractif.

Fiction

- Ce sont les romans adultes qui dominent très nettement : ils représentent à eux seuls plus de 40 % de la collection. Un sérieux "nettoyage" a été effectué mais la référence à l'absence d'emprunt n'a pas suffisamment été prise en compte. La sélection proposée est désormais intégralement francophone.

Cela dit, puisque la bibliothèque est en train d'évoluer, qu'elle se réaménage, qu'elle précise sa politique et sa place au sein du CCF, il est légitime d'attendre les effets d'une meilleure mise en valeur avant d'imposer strictement le critère de la fréquence d'emprunt comme outil de sélection. Néanmoins, ce rayon doit être renouvelé petit à petit par l'achat de livres neufs, de classiques publiés sous une forme plus attrayante, de volumes séparés et non d'oeuvres intégrales.

Dans le cadre du rayon Indonésie ou France-Indonésie, quelque soit le nom qu'on lui donne, il faut également augmenter le nombre de romans indonésiens ou traduits en indonésien, en se basant sur la liste établie par le Bureau de Coopération Linguistique et Educative (BCLE).

- Les romans policiers et de science fiction sont essentiellement des romans étrangers traduits en français.

Le choix des acquisitions devrait privilégier les auteurs français pour le renouvellement de la collection. Les romans d'Agatha Christie, par exemple, disponibles dans d'autres lieux comme le British Council, sont de toute façon plus accessibles au public indonésien dans leur version originale.

- Les bandes dessinées sont elles aussi bien présentes dans le fonds de la bibliothèque et ce de façon récente, puisqu'une acquisition de 338 exemplaires a été effectuée fin 1993.

A l'heure actuelle, le choix offert au public peut être considéré comme satisfaisant. Il serait néanmoins préférable d'acquérir régulièrement de nouveaux titres et de nouveaux exemplaires plutôt que de procéder à des achats massifs et ponctuels.

- La littérature destinée à la jeunesse, même si elle représente 11 % du fonds, n'occupe pas une place suffisante, tant sur un plan qualitatif que quantitatif. Elle est en grande partie constituée de volumes des *Bibliothèques rose et verte*, dans un état de conservation médiocre.

Etant donné le goût d'une grande partie du public pour des livres écrits dans un français simple, aisément compréhensible à qui ne maîtrise pas bien la langue, le développement de ce secteur constitue une priorité. Par ailleurs, l'indexation actuelle ne permet pas, en théorie, de connaître la répartition des ouvrages pour la jeunesse entre fiction et documentaires. En fait, une observation des rayonnages montre qu'il n'existe pratiquement aucun documentaire destiné à ce public ou répertorié comme tel.

- Poésie et théâtre sont trop largement présents (8,4 % du fonds) : issus pour la plupart des envois du M.A.E., ces ouvrages, contemporains, récents et en bon état, sont délaissés par le public.

Il est indispensable de mettre ces livres en valeur dans un premier temps, puis, bien que la décision soit difficile à prendre, d'en diminuer le nombre s'ils continuent à être boudés du public.

Une bonne gestion de l'espace disponible conduira de toute façon à la réduction des secteurs qui se révèlent inadaptés aux publics visés, réels et potentiels.

Documentaires

Les classes regroupées sous le titre Société sont la philosophie, la religion, les sciences sociales, l'histoire et la géographie.

- Dans cet ensemble, les sciences sociales (environ 7 % du fonds) constituent un secteur difficile à évaluer et à sérier : en l'absence de catalogue-matière, cette première estimation n'a pu être faite que par observation directe des rayonnages. La plupart des collections ayant été déplacées lors du réaménagement, ce domaine est un peu dispersé mais, surtout, offre souvent un mélange de livres divers mal indexés.

La priorité dans ce domaine est donc le recensement et le classement de ce que possède la bibliothèque puis l'actualisation du secteur et l'acquisition notamment d'ouvrages de références généraux et statistiques sur la démographie, l'économie, ... L'acquisition de nouveaux ouvrages sur la mode, sur les transports semble correspondre à un désir du public.

- L'histoire et la géographie ne constituent que 6,5 % des ouvrages de la bibliothèque: ce sont des secteurs très insuffisamment représentés, au même titre d'ailleurs que les sciences (1,6 % du total).

Beaucoup de livres sont anciens (années 60-70), périmés, un bon nombre traitent de sujets sans rapport avec la France, l'Europe ou l'Indonésie : l'ensemble ne saurait constituer une source d'information suffisamment large et à jour sur la France contemporaine. La bibliothèque a besoin d'acquérir des documentaires récents, adaptés au grand public. Le rayon documentaire sur l'Indonésie doit également être étoffé.

- La philosophie et la religion représentent près de 3 % du fonds et sont deux domaines négligés par le public.

Là encore un tri est nécessaire bien que le problème ne se pose pas dans les mêmes termes que pour le théâtre et la poésie, la quantité d'ouvrages possédés restant modeste. Il faut privilégier et mettre en valeur les ouvrages grand public, les livres les plus simples et les initiations et se tourner par ailleurs vers la frange d'intellectuels francophones susceptible d'être intéressée par ces ressources documentaires.

- Le secteur des sciences et techniques est indigent et doit constituer lui aussi une priorité dans le développement des collections : il représente à l'heure actuelle à peine 2 % du total (sans tenir compte du contenu des encyclopédies et des périodiques).

Il doit s'ouvrir à des ouvrages de vulgarisation scientifique et technique et non à des écrits plus "pointus" qui sont plutôt du ressort du CEDUST¹⁵. Les documentaires sur les techniques de l'industrie (620) mais aussi sur des aspects plus pratiques comme celui de l'économie domestique (640) sont en trop petit nombre : ils suscitent pourtant un intérêt certain du public.

Comme le reste du domaine documentaire, ce secteur doit privilégier les ouvrages qui présentent la science et la technologie françaises.

- Le rayon d'art est inégalement constitué : la peinture représente à elle seule 40 % de ce secteur. Le cinéma et la musique occupent aussi une place importante.

Les livres de grand format, illustrés, sont nombreux et en bon état. Ils gagneraient à être mieux mis en valeur par l'exposition, par exemple, d'un certain nombre d'entre eux en relation avec un thème choisi. Le développement de ce rayon doit avoir pour objectif d'élargir le champ de la documentation à des aspects tels que l'artisanat d'art, par exemple.

- Littérature et linguistique forment 11,6 % du total de la collection, ce qui confirme encore la prédominance littéraire de cette bibliothèque. Il reste encore un assez grand nombre d'ouvrages qui sont ou bien à éliminer, à cause de leur ancienneté ou/et de leur état matériel, ou bien à réindexer. Le choix de nouveaux livres doit toujours se baser sur le critère d'accessibilité pour le public de la bibliothèque.

Dans le domaine de la linguistique, il est à signaler que le nombre des dictionnaires français/indonésien et français/anglais à la disposition des lecteurs est insuffisant. Ces ouvrages devraient être disposés chaque jour sur les tables, dans les deux grandes salles de la bibliothèque.

- Le secteur généralités est peu développé : si l'on excepte les encyclopédies, il ne reste pratiquement plus rien et notamment pas de bibliographies ou d'outils professionnels pour gérer le développement des collections. Les quatre ouvrages apportés pour la bibliothèque sont des ouvrages de base auxquels se référer pour poursuivre les modifications entreprises¹⁶.

¹⁵ Le centre de documentation universitaire, scientifique et technique dépend du service culturel de l'Ambassade. Une partie de sa mission d'information sur la science et la technologie françaises passe par l'offre d'une bibliothèque spécialisée dans le domaine scientifique. Une présentation plus détaillée de cet organisme est faite dans la partie 3 B 3, consacrée au rapprochement avec les partenaires français.

¹⁶ Association des bibliothécaires français. *Le métier de bibliothécaire*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1992.

Une analyse plus fine de l'importance respective des différents domaines ne pourra être menée que lorsque les réaménagements auront été achevés et que le fonds aura été trié.

Au moment de la réinstallation des différentes catégories, il sera nécessaire de systématiquement vérifier la validité de chaque ouvrage en prenant en compte son état matériel, son actualité, son niveau intellectuel, sa fréquence d'emprunt. Il conviendra également de s'assurer qu'il est correctement indexé en utilisant le guide de simplification élaboré au cours de cette analyse mais aussi l'outil beaucoup plus complet que constitue l'ouvrage d'Annie Béthery.

Le rayon français langue étrangère (F.L.E.)

Issue d'une décision prise au mois d'août, la création de ce nouveau secteur se fera au cours de la poursuite du réaménagement. Dans un premier temps, il s'agira du dépôt et de la mise à disposition par la bibliothèque pédagogique de livres, manuels, méthodes d'apprentissage...

Par la suite, il serait intéressant de développer ce nouveau service par l'achat de méthodes d'auto-apprentissage sous forme de cassettes audio et d'en permettre l'utilisation individuelle dans une salle équipée de magnétophones et de casques. La bibliothèque étant confrontée à des problèmes de vols, il faudra d'une part assurer la sécurité du matériel installé, d'autre part gérer l'accès aux méthodes depuis le bureau de prêt où elles pourraient être exposées (utilisation du présentoir latéral, à la droite du bibliothécaire). La pièce qui donne sur la salle de prêt, aujourd'hui inutilisée, pourrait accueillir ce nouveau service. Le financement nécessaire à l'équipement en matériel et à l'achat d'un fonds de base pourrait faire l'objet d'une demande d'attribution de FIB (Fonds d'Intervention Bibliothèque) auprès de la Direction des Echanges Culturels et Artistiques du M.A.E. (DECA).¹⁷

4.1.2 - Les périodiques

L'achat de périodiques, d'un montant de 14 400 F, représente 41% du budget d'acquisition pour 1993, 32 % de celui de 1994.

Abonnements 1993 (de juin 1993 à juin 1994)	Abonnements aux périodiques indonésiens (pour l'année 1994)
Beaux Arts	<u>quotidiens</u>
Le point	
Le nouvel observateur	Bisnis Indonesia
Dossiers et documents	Jakarta Post
Le monde de la musique	Kompas
Ca m'intéresse	Media Indonesia
CFI Avant-première	Suara Pembaharuan
Studio magazine	<u>hebdomadaires</u>
A suivre	

BETHERY, Annie. *Abrégé de la classification décimale de Dewey*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1993.

CALENGE, Bertrand. *Les petites bibliothèques publiques*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1993.

Musique en bibliothèques. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1993.

¹⁷ Pour les subventions accordées en 1994, les demandes étaient à déposer avant le 15 janvier de cette même année. Si ce projet devient effectif, il faudra que le dossier soit constitué avant la fin de l'année.

Géo	Tempo (aujourd'hui interdit par le gouvernement)
Elle	Femina
Paris Match	
Okapi	
Phosphore	
Je bouquine	
Les clés de l'actualité	
Le français dans le monde	
Revue Archipel (2 numéros)	
Coût total : 10 844 F.	Coût total : 1 320 000 rupiahs (environ 3570F)

En plus de ces abonnements en grande partie contractés auprès d'un groupeur parisien, le C.C.F reçoit gratuitement plusieurs revues. Il est très difficile d'en dresser la liste car il n'existe ni catalogage ni bulletinage des périodiques.

Circulation des périodiques

La secrétaire du centre recense sur un cahier les revues à leur date d'arrivée mais il est impossible d'avoir une vue globale de la régularité de leur réception. Parmi celles qui figurent sur ce cahier et/ou sur les rayons de la bibliothèque, on trouve des numéros du *Magazine littéraire*, de *l'Express*, de *la Recherche*, de *Notes*, de *l'Histoire*, de *Notre Histoire*, du *Journal des enfants*, d'*Astrapi*, de *Spirou* ainsi que les revues éditées par les alliances françaises de Sri Lanka et de Singapour et *Le Manggis*, publié par l'UFI (Union des Français en Indonésie).

Les périodiques arrivent au secrétariat comme le reste du courrier. De là, ils prennent diverses destinations :

- Les journaux indonésiens sont lus par le directeur qui vérifie ce faisant le retentissement dans la presse locale des activités du centre. Les personnels les consultent également et ces journaux n'aboutissent finalement pratiquement jamais à la bibliothèque.
- *CFI Avant-première* est le programme des diffusions de Canal France International : il est découpé et affiché à l'entrée de la petite salle de lecture par laquelle on accède à la mezzanine toutes les personnes inscrites au CCF peuvent regarder la sélection d'émissions proposée par CFI.
- *Le Français dans le monde* et *Les clés de l'actualité* sont destinés au secteur enseignement et partent donc au bureau de la direction des cours.
- *Studio Magazine* reste dans le bureau où l'on élabore la programmation culturelle. C'est un outil de travail très utilisé pour annoncer et présenter les films projetés dans la salle du CCF.
- Les revues qui intéressent le personnel connaissent souvent un usage privé avant d'arriver à la bibliothèque.

Dans la bibliothèque, les périodiques sont répartis en quatre endroits : deux présentoirs mobiles, un meuble spécifique avec tablettes de présentation et cases de rangement, un présentoir fixe à côté du bureau de prêt (inutile car inaccessible au public).

A l'heure actuelle, la gestion des journaux et magazines est problématique. Aucun contrôle de la régularité de l'arrivée des numéros n'est faite, le système de cases de rangement sous le présentoir

incliné n'est pas compris, il est très fréquent de trouver en consultation des exemplaires d'hebdomadaires datant de plus de six mois...

Pour cet ensemble de raisons et également à cause de la fréquence des vols, il n'existe aucune série un tant soi peu suivie des périodiques du CCF.

Consultation des périodiques :

D'une façon générale, les périodiques illustrés attirent la majorité des lecteurs par leur abord agréable : ils sont constamment en circulation dans la bibliothèque. Elle, Paris Match, Géo sont les titres vedettes. Les hebdomadaires d'information, moins consultés par les étudiants, le sont davantage par une minorité qui possède mieux la langue française et s'intéresse à la France.

Propositions pour les périodiques

- Mise en place rapide d'un catalogage et d'un bulletinage des périodiques en suivant les indications données à la page 107 de *Les petites bibliothèques publiques* ¹⁸. Il est inutile de répertorier les numéros déjà existants, étant donné le caractère disparate de l'ensemble. En revanche, il faut profiter de la période actuelle de réabonnement pour initier ce bulletinage avec les premiers nouveaux numéros reçus. Grâce à la mise en place de cet outil de suivi régulier, on évitera le cas actuel d'un hebdomadaire dont on n'a pas reçu les numéros depuis cinq semaines.
- Reconstitution des abonnements actuels qui couvrent un champ assez large d'information et dans lesquels la France occupe une part importante. L'abonnement à un quotidien français ne paraît pas judicieux car trop onéreux et trop probablement lu par les seuls personnels français du centre. Dans le domaine de l'économie, les périodiques actuels offrent un choix satisfaisant.
- Pallier le manque de revues informatiques : abonnement à *01 Informatique* ou *Sciences et vie micro*.
- Mise en consultation de la revue *Studio Magazine* dès que les recherches nécessaires à l'établissement du programme de cinéma ont été effectuées (cela vaut également pour les ouvrages sur le cinéma).
- Mise en consultation à la bibliothèque de *Les clés de l'actualité* pour permettre à un public maîtrisant mal le Français d'avoir une pratique facilitée de la lecture d'information.
- Utilisation des cases de rangement du présentoir incliné pour ranger un numéro dès que le nouveau est reçu et mis en circulation.
- La reliure étant d'un prix très accessible à Jakarta, relier chaque année les numéros des revues d'art, de sciences, d'histoire, de géographie, les numéros de *A suivre...*
- Dons de périodiques : installation dans un grand bac des numéros de plus de deux mois des hebdomadaires comme *Elle* ou *Paris Match* ainsi que des revues anciennes pour la jeunesse.
- Traitement de la revue *Je bouquine* comme un livre et rangement dans le rayon jeunesse.
- Traitement de la revue *Archipel* comme un livre et rangement en rayon.
- Constitution de dossiers documentaires sur quelques thèmes précis à partir des articles publiés dans les périodiques reçus au centre.

¹⁸ CALENGE, Bertrand. *Les petites bibliothèques publiques*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1993.

- Création d'un dossier : "ressources bibliographiques", afin de disposer d'outils pour choisir et gérer les acquisitions :

. Classement de *Livres de France* qui présente les nouveautés de l'édition

. Achat de *Livres disponibles*, volume sujets uniquement (le coût de l'ensemble des volumes Auteurs, Titres, Sujets est d'environ 4000F.). Le montant pourrait être partagé entre les quatre bibliothèques des 4 CCF, dans l'optique du travail en coopération.

. Classement des catalogues d'éditeurs et de toutes les listes bibliographiques qui peuvent être obtenues par la bibliothèque.

. Demande des répertoires gratuits suivants : *Sélection presse de France. Edition 1994.* et *Répertoire de la presse périodique culturelle et scientifique .1993.*¹⁹

4.1.3 - Français langue étrangère

Projet de création avec dédoublement de ce que possède la bibliothèque pédagogique.

4.2 - Actualité

Faible actualité du secteur documentaire, hors périodiques.

4.3 - Taux de renouvellement

Faible. Pas d'achats de livres ces dernières années, hormis l'acquisition de 300 bandes dessinées en 1993.

4.4 - Modalités d'acquisition

Dotations thématiques du MAE (les mêmes que dans les autres C.C.F).

Dons occasionnels : quelques particuliers.

Achats directs auprès d'un groupeur parisien, lorsque commande il y a.

5. Gestion du fonds

5.1 - Outils de gestion

Comptage des prêts quotidiens et récapitulation mensuelle et annuelle sans distinction de genres.

Nombre de prêts : 1993 : 14 300 prêts.

Nombre de prêts/heures d'ouverture : 1200 prêts par mois pour 260 heures d'ouverture : un peu moins de cinq prêts par heure.

Nombre de prêts/fonds total : 14 300 prêts pour un fonds de 7000 ouvrages.

Taux de prêt moyen d'un ouvrage : un peu plus de deux fois par an.

Mise en place d'un dossier d'outils de sélection bibliographique : catalogues d'éditeurs, *Livres de France*, projet d'achat de *Livres disponibles*.

5.2 - Classification

Classification décimale Dewey. Pas de mise à jour depuis 1976, cotation parfois erronée.

5.3 - Catalogage

¹⁹ Les références complètes de ces répertoires figurent à la page 53 du dernier numéro de *Les bibliothèques de France à l'étranger : le 4ème dossier*. Ce numéro est arrivé au secrétariat.

Deux fichiers reflètent plus ou moins le fonds de la bibliothèque : un fichier auteurs et un fichier titres. Ces fichiers ne sont pas exactement tenus à jour et il reste de nombreuses fiches de livres qui ont été retirés de la collection ou ont disparus , qu'ils aient été volés ou jamais rapportés. La norme ISBD est à peu près respectée et l'ensemble est clair (titre, auteur, lieu d'édition, nom de l'éditeur, date d'édition, nombre de pages, format, rappel des vedettes, numéro d'inventaire et cote comprenant l'indice Dewey, les initiales de l'auteur, la première lettre du titre).

5.4 - Inventaire. Récolement

Tenue d'un inventaire manuel. Pas de récolement.

5.5 - Système de prêt

Chaque livre empruntable est équipé de deux fiches sur lesquelles figurent la cote, le nom de l'auteur, le titre et le numéro d'inventaire. Trois colonnes sont prévues ensuite pour inscrire le numéro de lecteur, la date limite de retour, la date limite de prolongation. Chaque lecteur remplit une carte au moment de son inscription sur laquelle le bibliothécaire inscrit la lettre de la catégorie correspondante et un numéro d'ordre. Ces cartes restent à la bibliothèque. Une autre fiche portant le nom et le numéro du lecteur sert à gérer le prêt : à chaque emprunt, on y marque la référence abrégée du livre (titre/auteur). Au moment du prêt, une fiche reste dans le livre. L'autre est rangée par nom d'auteur et non par cote dans un casier alphabétique, et l'on regroupe en principe les lecteurs indonésiens et les étudiants du C.C.F d'une part (A et B), les "personnes autorisées" et les expatriés (C et D) d'autre part. Cette partition permettrait de faire une certaine estimation du type de lecture en fonction du type de public mais elle n'est pas utilisée dans ce sens. Elle permet seulement de retrouver plus rapidement la fiche du livre quand il est rapporté. Le seul contrôle possible des dates de retour consiste à regarder les fiches une par une, ce qui est fait de temps en temps et donne lieu à l'envoi de lettres de rappel. Cependant, de nombreuses fiches de livres empruntés depuis parfois plus d'un an se trouvent encore dans les casiers.

6. Public

6.1 - Nombre d'inscrits

Le C.C.F compte à peu près 3 000 inscrits aux cours de langue à chaque session.

1993 : 1309 lecteurs inscrits

1994 : 1040 inscriptions en cours de validité au 15 août.

6.2 - Conditions de prêt

Les personnes qui viennent s'inscrire sont divisées en quatre catégories.

Cat.	type de public	coût de l'inscription	conditions de prêt	prolongation et amendes
A	public indonésien (étudiant ou autre)	8 000 rp/an (20 F.)	4 livres pour 2 semaines	prolong. par tél. ou sur place pour 2 sem.. 3 000 rp. d'amende / livre et / mois de retard.
B	public étudiant (du C.C.F)	gratuité	2 livres pour 2 semaines	idem

C	prof., pers. autorisées (journalistes, pers. du C.C.F. etc.)	gratuité	7 livres pour deux semaines	idem
D	expatriés	20 000 rp/an (50F.)	7 livres pour deux semaines	idem

L'inscription peut se faire à n'importe quel moment et reste valable un an : le nombre total de lecteurs inscrits au cours d'une année ne correspond donc pas exactement au nombre réel d'inscriptions en cours de validité.

Les lecteurs de la catégorie C ne sont pas pris en compte dans les statistiques annuelles. Cependant, leur nombre reste stable d'une année sur l'autre et s'établit autour de 80. Les données disponibles concernent le nombre mensuel de nouveaux inscrits pour chaque catégorie. Le tout est récapitulé sur un document annuel.

6.3 - Types de lecture

Nombre et type d'emprunts (relevé effectué sur 6 jours) : Total : 267 ; moyenne journalière : 44.5.

Catégories	Total par catégorie
BD	129
Enfant	80
Roman (843)	27
Roman policier	7
Théâtre (842)	1
Poésie (841)	2
Essais (844)	2
Humour (847)	4
Sciences sociales (300)	5
Histoire géographie (900)	6
Linguistique (411 ?)	1
Littérature (804.1 : cote donnée aux journaux, mémoires...)	2
Musique (780)	1

Ce relevé a été effectué sur une trop courte période pour pouvoir servir de base à une analyse détaillée. Il est néanmoins représentatif du type de lecture recherchée : à elles seules, les bandes dessinées représentent la moitié des livres empruntés, les ouvrages pour la jeunesse 30 % et l'ensemble des ouvrages de fiction 90 % du prêt total.

6.4 - Catégories de lecteurs

Données pour 1993

Catégorie	Nombre d'inscriptions	pourcentage
A (Indonésiens)	316	24 %
B (étudiants du C.C.F.)	897	68,5 %
D (expatriés)	96	7,5 %
Total	1 309	100 %

D'une année sur l'autre, le nombre et les proportions d'inscrits par catégories restent à peu près semblables. Le public non inscrit qui fréquente la bibliothèque est estimé à 500 personnes, ce qui me paraît très nettement surévalué.

1 Le public d'étudiants du C.C.F. :

Il représente les deux tiers des inscrits. Il s'agit d'un public jeune et féminin. L'observation et la discussion avec certains d'entre eux et avec le bibliothécaire montre que ces étudiants fréquentent la bibliothèque avant et après les cours de langue, consultent en priorité les revues tout public, illustrées, et empruntent et lisent presque exclusivement des bandes dessinées et des livres pour enfants. Ils suivent pour la plupart les cours de base dispensés au C.C.F, maîtrisent mal le français et recherchent avant tout des ouvrages faciles et accessibles.

Certains d'entre eux, plus avancés dans leurs études, viennent chercher des romans, et des études sur des oeuvres et des auteurs français.

La consultation d'une documentation plus large, touchant à la société française sous ses différents aspects et aux divers domaines de la connaissance scientifique et technique reste marginale : la demande existe cependant, formulée au cours de la discussion, mais rarement objet d'un recours au bibliothécaire.

2 Le public indonésien

Il représente un quart des inscrits. Ce public est mal identifié car il mélange étudiants et autre public. Une consultation des cartes d'inscription montre que dans ce groupe, les étudiants occupent une place importante, ce qui accentue encore la part majoritaire de ce public. La discussion avec quelques uns d'entre eux montrent qu'ils ne viennent pas tous de Jakarta, et qu'ils recherchent à la bibliothèque des ouvrages que leur ont conseillés leurs professeurs et qu'ils n'ont pas pu trouver sur place (par exemple : recherche sur l'oeuvre de J.M.G. Le Clézio, recherche de documentation sur la nouvelle vague dans le cinéma français).

Les autres lecteurs sont employés, professeurs, "hommes d'affaire", retraités, etc. Il n'existe actuellement aucune analyse précise concernant le public indonésien et ses habitudes de lecture. Une enquête a été lancée courant août à destination de ce public et est actuellement en cours de dépouillement.

3 Les expatriés

Ils sont une minorité (entre 7 et 8 %). En l'absence de relevé des emprunts effectués, on ne peut se référer qu'à ce que révèle le prêt dans son ensemble : romans, bandes dessinées, quelques

ouvrages documentaires forment l'essentiel de leurs emprunts, dont une bonne partie destinée à leurs enfants.

4 Le public "autorisé" (professeurs et personnels du centre)

Il s'agit d'un public à effectif constant, non pris en compte dans les statistiques ci-dessus. Les professeurs, français et indonésiens, en constituent l'essentiel. Deux types de lecture sont identifiables : la lecture de loisir qui se porte surtout sur la fiction, et la lecture liée au travail, elle aussi plutôt littéraire que scientifique. Mais dans l'ensemble, ni la bibliothèque du C.C.F. ni la bibliothèque pédagogique située à la direction des cours, ne sont beaucoup utilisées.

Le manque de temps est un premier facteur d'explication : les professeurs ne sont employés qu'à temps partiel au C.C.F et sont sans cesse à la recherche de nouveaux cours pour pouvoir obtenir un salaire décent. Certains d'entre eux donnent jusqu'à 50 heures de cours par semaine, ce qui leur laisse évidemment peu de temps pour se documenter et parfaire leur connaissance de la langue et de la culture française.

Une autre explication peut être trouvée dans la localisation de la bibliothèque pédagogique, dont il a déjà été fait état.

6.5 - pourcentage d'inscrits parmi les étudiants

Pas de données précises. On peut estimer que la moitié à peine des étudiants s'inscrit à la bibliothèque.

7. Services

Bibliothèque pédagogique: située dans le bureau de la direction des cours. Gestion séparée des prêts et des acquisitions. Réservée aux professeurs. Création en cours d'un rayon FLE dans la bibliothèque.

Heures d'ouverture, périodes de fermeture : la bibliothèque est ouverte 59 heures par semaine, tous les jours sauf le dimanche, du lundi au vendredi de 8h à 18h, et le samedi de 8h 30 à 17h 30, à l'exception de quelques jours fériés.

Type d'accès : l'ensemble de la collection est en libre accès, exception faite de certains livres sur le cinéma, utilisés pour présenter la programmation cinématographique. Les fichiers titres et auteurs sont à la disposition des lecteurs dans la bibliothèque.

Prêt à domicile : tous les ouvrages sont prêtés sauf les livres d'art, les ouvrages de référence et les revues récentes.

Guide du lecteur : il n'existe pas à l'heure actuelle.

Signalétique : il n'existe pas d'indication visible des différents rayons.

Bibliographies sélective, listes de nouveautés : les nouveautés de la bibliothèque commencent à être annoncées dans le programme du C.C.F pour le mois de septembre.

Animations : pas d'animations spécifiques autour de la bibliothèque.

PEB : pas de prêt entre bibliothèque à l'heure actuelle.

Photocopie : pas de service de photocopie pour le public dans les locaux du C.C.F.

Information, renseignements, orientation : les renseignements qui peuvent être obtenus au C.C.F portent sur les cours et sur les manifestations culturelles. Il n'y a pas d'aide au lecteur plus précise qu'une orientation générale vers les différents rayons de la bibliothèque.

8. Environnement

Librairies : plusieurs librairies indonésiennes, qui vendent des ouvrages en anglais et en indonésien. Pas de librairie française .

Associations françaises : Union des Français en Indonésie (projet de création d'une Maison de France dans le sud de la ville, qui vendrait livres et produits français). Association démocratique des français à l'étranger (peu active).

Etablissements français : BCLE, CEDUST, IFCCI²⁰, PEE²¹, Lycée français (CDI informatisé), service de presse de l'Ambassade.

Bibliothèques : Bibliothèque nationale, plusieurs bibliothèques universitaires.

Universités et établissements indonésiens comprenant des départements de français :

IKIP : institut de formation des enseignants : 250 étudiants de français.

Universitas Borobudur : 35 étudiants de français.

Universitas Indonesia : 300 étudiants de français.

Ces trois établissements qui assurent un enseignement de français disposent de bibliothèques peu fournies.

²⁰ IFCCI : Indonesian French Chamber of Commerce and Industry.

²¹ PEE : Poste d'expansion économique.

B. L'ensemble des bibliothèques

Même si des différences existent entre ces quatre bibliothèques, toutes, au-delà de leurs particularités locales, bénéficient d'atouts comparables et se trouvent confrontées aux mêmes types de problèmes.

1. Les atouts des bibliothèques:

- Une volonté commune des directeurs.

De façon récente et grâce à la volonté des directeurs des C.C.F d'Indonésie, grâce également à l'intérêt nouveau porté par le ministère à ses bibliothèques à l'étranger, la situation des bibliothèques est en pleine évolution.

Dans chacun des centres, la bibliothèque est devenue une question d'actualité et fait l'objet non seulement d'une réflexion, mais d'actions et de projets de rénovation et d'amélioration.

Un premier état des lieux, accompagné de conseils et de suggestions, a été dressé à la fin de l'année 1993 par M. Calenge, lors d'une mission effectuée dans les centres. Cette expertise a encouragé les directeurs dans le travail de rénovation qu'il avaient déjà entrepris et qui avait consisté, dans chacune des bibliothèques, en un gros travail de désherbage des collections et en un réaménagement des locaux. Beaucoup de livres ont été détruits notamment en raison de leur ancienneté et de leur état matériel, parfois aussi parce qu'ils n'avaient jamais été lus, et, dans certains centres comme Bandung, des sommes importantes ont été consacrées au renouvellement d'une partie des collections.

Les locaux ont été rénovés ou entièrement refaits, avec le souci de mettre la plus grande part possible de livres en libre accès, avec le souci également de remettre tous les ouvrages à portée de main des lecteurs et non plus sur des rayonnages inaccessibles.

Spatialement bien intégrées au sein des C.C.F, les bibliothèques, lieux d'accueil et de passage pour l'ensemble des usagers des centres, offrent toutes un cadre agréable et convivial. Seule celle de Yogyakarta souffre un peu de l'étroitesse de ses locaux.

- Un public permanent

Les bibliothèques bénéficient de la présence sur place du public des cours de langue. Ce public est à la fois le plus nombreux (70 à 80 % du public total des bibliothèques) et le mieux connu. Il est présent dans chacune d'entre elles et présente partout les mêmes caractéristiques (public jeune, essentiellement féminin)²² et le même type de demande de lecture et de services. La bibliothèque est un lieu d'échanges et de travail après ou avant les heures de cours. Les étudiants viennent y consulter des revues, y emprunter des bandes dessinées, des livres écrits dans un français aisément compréhensible. Ils recherchent aussi parfois des ouvrages qui puissent les aider dans leur apprentissage ou pour des travaux portant sur la littérature française. Le degré de maîtrise de la langue est faible et la demande d'information précise sur tel ou tel aspect de la France reste

²² cf. pages 8 et 9 : analyse du public des cours de langue de Jakarta.

ponctuelle mais effective. L'offre des bibliothèques vis à vis de ce public est à la fois celle qui est la mieux analysée et celle qui nécessite le moins de concertation entre les différents C.C.F.

- La présence de lecteurs ou enseignants français dans les départements de français de certains établissements indonésiens.

Dans trois des quatre villes où sont implantés les C.C.F existe une coopération éducative entre la France et les établissements indonésiens qui comprennent un département de français. Un ou plusieurs professeurs français assurent un enseignement de la langue et peuvent jouer le rôle de relais entre le C.C.F, le BCLE et les universités indonésiennes dans lesquelles ils travaillent. Ils connaissent les programmes, les méthodes de travail, la nature des recherches exigées des étudiants, l'offre documentaire qui existe au sein des écoles indonésiennes. Seule Surabaya ne dispose d'aucun département de français au sein des universités, pourtant très nombreuses à Java Est.

- Des spécificités locales

Les villes d'implantation des CCF ont leurs caractéristiques et leur identité propres, qui viennent nuancer la description globalisante du public des bibliothèques. Jakarta est une ville immense, assez peu touristique, mais où le public réel et potentiel des cours de langue et des activités culturelles est beaucoup plus vaste et diversifié qu'ailleurs. C'est aussi à Jakarta que sont implantés le CEDUST et le BCLE ainsi que les autres institutions françaises ou franco-indonésiennes. Bandung se singularise par l'existence de la première université scientifique et technologique de Java et par la présence d'anciens étudiants de troisième cycle en France. Yogyakarta est la ville touristique de Java et la demande de cours de français émanant des professionnels du tourisme va croissant. Par ailleurs, c'est aussi à Yogyakarta que se trouve l'université Gajah Mada, qui exerce un fort pouvoir d'attraction, car elle est la plus ancienne et la plus prestigieuse des universités de Java, et fait que cette ville compte une nombreuse population étudiante. Surabaya, ville industrielle, commerciale et bancaire, est également une grande ville universitaire, essentiellement dans les domaines économique, scientifique et technique. L'Institut technologique de Surabaya, l'Université Airlangga et l'Université scientifique privée de Petra jouissent d'une bonne notoriété nationale et comptent parmi leurs professeurs un bon nombre de spécialistes qui ont effectué leurs études supérieures en France.

- Une connaissance mutuelle des quatre CCF.

Les CCF d'Indonésie sont certes isolés géographiquement les uns des autres, mais travaillent en concertation pour organiser leur programmation culturelle. Outre les trois ou quatre réunions annuelles des directeurs et des personnels de l'ambassade, les CCF sont en relation permanente pour discuter de l'organisation et de la tournée de telle ou telle manifestation, pour se tenir au courant des activités de chacun d'entre eux, pour faire circuler les films projetés dans chacune des quatre villes.

Pour ce qui concerne les bibliothèques, la collaboration est plus ponctuelle et informelle et concerne surtout les acquisitions : tel ou tel directeur fait parvenir sa liste de commande à ses collègues et leur propose de faire une demande groupée pour les titres qui les intéressent.

- L'appartenance au réseau des centres culturels du ministère des affaires étrangères.

La place des bibliothèques au sein du réseau des établissements culturels du MAE leur permet de bénéficier de plusieurs types d'actions qui viennent briser leur isolement géographique : appui financier dans le cadre du budget annuel des postes, envois thématiques de livres et fourniture d'abonnements gratuits à des revues françaises, attribution de crédits ponctuels sur la base de dossiers et de projets précis (informatisation, création d'un nouveau service, etc.), évaluation, formation (organisation de stages en France sur les ressources multimédia, sur les connaissances de base en matière de gestion de bibliothèque, etc.), échange et concertation grâce à la création au sein du MAE d'un poste spécifique aux bibliothèques françaises à l'étranger. En outre, ces bibliothèques disposent désormais d'un bulletin de liaison sous la forme de la revue *Les bibliothèques de France à l'étranger*, diffusée dans tous les établissements. Cette revue aborde l'ensemble des problèmes qui touchent aux bibliothèques, à leur organisation, leur gestion, leurs projets, propose des témoignages et des comptes rendus d'expériences et constitue un outil de travail et de réflexion très utile à chacun des établissements.

2. Les problèmes

- 2.1. Les problèmes internes aux bibliothèques

- La formation du personnel et la gestion des bibliothèques

Le premier des handicaps que connaissent toutes les bibliothèques des C.C.F est celui du manque de personnel qualifié: aucune n'est gérée par un vrai bibliothécaire. Cependant, de grosses différences sont observables entre les quatre C.C.F. A Jakarta, le bibliothécaire est en poste depuis longtemps, connaît les rudiments du catalogage mais ne peut pas assurer beaucoup plus que l'enregistrement et le prêt des ouvrages. A Bandung et à Yogyakarta, les jeunes femmes qui s'occupent des bibliothèques parlent très bien le français, et en l'absence de formation spécifique, font preuve de beaucoup d'initiative et de bon sens dans la gestion quotidienne du fonds. Elles sont conscientes des problèmes qui existent et ne demandent qu'à apprendre. A Surabaya, la bibliothécaire est également chargée du secrétariat des cours de langue, de l'accueil et de l'information, et dispose de très peu de temps pour s'occuper de la bibliothèque.

De façon plus générale, les quatre bibliothèques se trouvent confrontées au problème de l'absence d'un professionnel qui connaisse le métier de bibliothécaire et qui ait une culture française suffisante, qui soit donc capable d'assurer la responsabilité complète de cet aspect de l'action culturelle des C.C.F, en collaboration avec le directeur, comme cela se fait pour le secteur enseignement. Cela conduit à un cloisonnement des rôles du directeur (gestion intellectuelle) et

des bibliothécaires (gestion matérielle) et rend difficile la prévision à long terme et la mise en place d'une politique suivie.

De ce manque de personnel formé, découlent les problèmes d'organisation de la gestion du fonds de la bibliothèque.

Le livre suit un parcours variable selon les établissements. A Jakarta il est couvert, équipé de fiches de prêt, inventorié manuellement, indexé selon la CDD (avec de grosses erreurs dans l'établissement des indices), coté et catalogué avec des fiches auteur et titre, prêté selon un système qui permet de classer les lecteurs en plusieurs catégories.

A Bandung, Yogyakarta et Surabaya, les livres ne sont pas couverts, la classification est un système maison, la cotation est rarement indiquée sur la tranche du livre, l'inventaire est informatisé dans le premier cas (mais ne concerne que les ouvrages les plus récemment acquis), manuel ailleurs. En revanche, il y a un effort de classement des fiches de catalogue par sujet, au titre à Bandung, à l'auteur à Yogyakarta.

Dans tous les cas se pose le problème de la correspondance entre fichiers et présence effective des livres en rayon. A Jakarta et à Surabaya, le fichier n'a pas été mis à jour au moment du désherbage alors qu'à Bandung ou Yogyakarta, les erreurs sont peu nombreuses et en train d'être rectifiées par une vérification systématique.

La question de la signalisation des rayons se pose également dans toutes les bibliothèques, quoiqu'à une échelle moindre à Yogyakarta où la bibliothèque est de petite taille.

- Les collections

On retrouve les mêmes tendances dans toutes les bibliothèques, même s'il existe entre elles des différences, notamment quantitatives (de 3600 ouvrages à Surabaya à 6500 à Jakarta).

Les fonds ont deux origines principales : les dotations du MAE et les achats sur fonds propres.

Les livres envoyés par le MAE sont les mêmes dans toutes les bibliothèques. Ils ne sont pas réellement choisis, ils ne peuvent qu'être triés au moment de leur réception. Ces dotations permettent aux bibliothèques de posséder et d'offrir à leur public un nombre certain de nouveautés, dont l'achat équivaldrait à des sommes beaucoup trop élevées pour le budget dont elles disposent (livres d'art en particulier), et qui sont toujours représentatives de certains aspects de l'actualité littéraire et éditoriale (prix littéraires, rééditions d'auteurs dont on célèbre la naissance...). La tentation est donc grande de mettre tous ces livres en rayon. Pourtant, il s'avère qu'un grand nombre d'entre eux est totalement inadapté à la demande du public de ces bibliothèques. Les recueils de poésie, de textes de théâtre, les ouvrages de philosophie, d'ethnologie, les livres d'un niveau universitaire élevé viennent augmenter le fonds de la bibliothèque mais ne sont jamais lus. Les directeurs des quatre C.C.F sont très vigilants à l'égard de ces nouveaux livres et en vérifient l'adéquation avant de les mettre en rayon. Cependant, il est toujours difficile de jeter des livres neufs lorsqu'on a en tête le coût que cela représenterait dans

un budget d'acquisition. La possibilité de don existe mais est limitée car les ouvrages jugés inadaptés pour la bibliothèque du C.C.F le sont plus encore pour les établissements indonésiens. L'idéal serait bien-sûr que, dans le cadre de cette politique d'aide du MAE à ses établissements à l'étranger, les bibliothèques puissent elles-mêmes dresser périodiquement une liste d'ouvrages qu'elles souhaitent recevoir ou, au moins, qu'elle puissent choisir sur une liste assez large ce qui correspond le mieux à leurs besoins.

La seconde source d'accroissement et de renouvellement des fonds est celle des achats directs. La situation est très variable selon les C.C.F : Jakarta et Surabaya ont privilégié les opérations de réaménagement des locaux et de désherbage avant de se lancer dans de nouvelles acquisitions. Bandung effectue des achats réguliers en privilégiant le rayon des bandes dessinées, des livres en français facile, des romans et de la musique, Yogyakarta achète également ce qui est le plus lu (BD, français facile).

Les quatre C.C.F ne sont pas à égalité dans ce qui concerne leurs possibilités d'achats. Si Jakarta peut consacrer 50 à 60 000 francs chaque année à sa bibliothèque, Bandung ne dispose de façon certaine et prévisible que de 35 000 francs, Yogyakarta de 28 000 francs, et Surabaya n'est pas actuellement en mesure de prévoir pour sa bibliothèque une ligne budgétaire régulière et suffisante²³. Une part assez importante de ces sommes (25 à 40 %) est consacrée aux abonnements à des périodiques français, qui coûtent plus cher qu'en France.

Dans l'ensemble, les collections sont beaucoup plus riches en oeuvres de fiction qu'en ouvrages documentaires tout public. Ces derniers sont rarement renouvelés et ne contiennent pas de données à jour. Leur indexation et leur classement posent aussi beaucoup plus de problèmes que celui de la fiction à des bibliothécaires qui ne sont pas de culture française et n'ont pas de formation en bibliothéconomie.

- La connaissance du public

Les outils de gestion (registres d'inscription, cartes de lecteurs, statistiques) sont plus ou moins précis selon les C.C.F. Dans l'ensemble, il est difficile de se faire une idée claire du public de la bibliothèque, en dehors de celui qui vient des cours de langue. Le bilan que l'on peut actuellement dresser est en gros le suivant :

Part du public	type de public	type de lecture
80 %	étudiants du CCF ou d'autres établissements.	lecture facile : BD, romans en Fr. facile, jeunesse, périodiques illustrés couvrant différents domaines.
10 %	lecteurs indonésiens non étudiants.	lecture facile et documentation diverse sur la France.
10 %	prof.,membres du CCF, expatriés.	romans, ouvrages pédagogiques, revues diverses.

²³ Elle a toutefois bénéficié de la part du MAE d'un fonds d'intervention pour les bibliothèques (FIB) qui lui permettra cette année d'acquérir des ouvrages pour un montant de 50 000 francs.

C'est à Jakarta et à Bandung que l'analyse est la plus aisée. On s'aperçoit que le public extérieur, étudiant ou autre, a des demandes plus diversifiées que celui du C.C.F²⁴.

De façon minoritaire mais bien réelle, les bibliothèques sont considérées comme les lieux où l'on vient chercher des romans mais aussi où l'on espère trouver une information concernant la France, qu'il s'agisse d'histoire, de géographie, d'actualité politique, économique, artistique ou scientifique ou de renseignements divers concernant la société et le mode de vie français²⁵. A l'heure actuelle, aucune des quatre bibliothèques n'est en mesure de répondre facilement à cette demande pour des raisons qui tiennent essentiellement à la faible part d'ouvrages documentaires, au manque de fichiers organisés, de rangement efficace et lisible, et à l'absence de personnel qualifié.

- L'aide au public

Même dans la plus grande bibliothèque, celle de Jakarta, l'aide au public n'a jamais été formalisée. Il n'existe pas de guide du lecteur, la signalisation des différents rayons manque de clarté, la répartition même des collections souffre parfois d'incohérence. Alors qu'à Bandung et à Yogyakarta les bibliothécaires connaissent plutôt bien le contenu de leur bibliothèque, les responsables de Jakarta et de Surabaya ne savent pas vraiment orienter les lecteurs autrement qu'en leur indiquant les fichiers.

- Le choix des acquisitions

Malgré l'existence d'outils bibliographiques tels que *Livres de France*, numéros du *Bulletin critique du livre français*, catalogues d'éditeurs, parfois de la liste des livres disponibles en format de poche, le choix des acquisitions ne fait pas l'objet d'une sélection régulière dans les différentes composantes du fonds. Certains domaines sont privilégiés car ils correspondent à une forte demande du public (bandes dessinées, livres en français facile) mais il n'y a pas de politique globale de sélection et d'acquisition.

- La promotion vers l'extérieur

La bibliothèque n'occupe pas une place équivalente à celle des autres activités dans la promotion que font les centres à destination de leur environnement local. Elle n'est pas partout intégrée au programme, les acquisitions de nouveautés ne sont pas toujours citées, la présence de documents en relation avec le reste de la programmation n'est pas toujours régulièrement mentionnée, etc.

De même, l'information sur les collections et les services n'est pas aussi répandue auprès des partenaires locaux que l'est celle sur le reste de la programmation. Cela dit, la mise en valeur des bibliothèques auprès des publics effectif et potentiel ne peut porter que sur ce qui existe réellement et ce n'est qu'au fur et à mesure de leur remise à niveau que ces bibliothèques pourront vraiment promouvoir leurs ressources et leurs activités.

²⁴ Voir l'analyse du prêt à Bandung. Voir également les comptages effectués par catégories qui figurent sur les fiches des bibliothèques de Bandung, Surabaya, Yogyakarta citées en annexes.

²⁵ Un cahier de suggestions existe à Bandung : mode, architecture, décoration, aéronautique, sport, informatique, études littéraires, grammaire, histoire de France, religion sont des domaines régulièrement cités. Le demande d'ouvrages en anglais apparaît également.

- 2.2. La situation extérieure

Un certain nombre de problèmes tiennent à l'environnement des bibliothèques. Elles sont implantées dans un pays géographiquement et culturellement très éloigné de la France. L'usage du français y est marginal, tout comme l'est la pratique de la lecture. Le recours au livre comme source de loisir et de connaissance ne fait pas partie des habitudes indonésiennes et la situation des bibliothèques publiques ou universitaires n'a rien à voir avec celle des bibliothèques françaises. Il n'existe pas de véritable réseau de lecture et de distribution du livre et dans les librairies, les ouvrages disponibles sont rares et chers.

Dans ces conditions, diffuser la culture française n'est pas chose facile et les CCF peuvent rarement compter sur une coopération étroite avec leur environnement local. En revanche, ils peuvent privilégier et renforcer les relations avec les établissements qui enseignent le français en utilisant l'atout que constitue la présence de professeurs français dans ces écoles.

L'absence de professionnels et l'éloignement de la France constitue une difficulté supplémentaire. Se tenir au courant de l'actualité littéraire française, commander régulièrement les ouvrages nécessaires pour la bibliothèque et assurer leur promotion et leur circulation auprès du public devient beaucoup plus difficile lorsque le délai de livraison minimum est de l'ordre de deux mois, que certains envois peuvent être retardés par la vérification des autorités chargées de la censure, etc.

3. Evolution des bibliothèques des centres culturels d'Indonésie

Tout en conservant des spécificités liées à leur personnel, à leur budget, à leur environnement, aux priorités accordées par leur directeur respectif, les bibliothèques des C.C.F d'Indonésie présentent beaucoup de similitudes et toutes ont en commun une caractéristique bien affirmée : ce sont quatre lieux inscrits dans les ensembles plus larges que sont les C.C.F, dont la mission est de faire connaître la France et de diffuser la culture, la langue et les connaissances françaises : ce sont les seuls organismes à pouvoir le faire, en l'absence de relais, d'autres établissements qui puissent assurer la même fonction.

Elles ont donc besoin de se fixer des objectifs clairs et limités et de préciser leur rôle, au sein des C.C.F, et en tant que bibliothèques à part entière. Cette définition doit leur être commune, afin de permettre une action cohérente et concertée, comme cela se fait pour les autres activités des centres culturels.

La détermination et l'adoption de lignes directrices et de modes de fonctionnement communs sont nécessaires pour assurer l'amélioration des services et de l'efficacité des bibliothèques. La difficulté réside bien-sûr dans l'estimation du service actuellement rendu et dans l'estimation du service à rendre : **quels services, pour quels publics, avec quels moyens?**

La poursuite de l'évolution initiée par leurs directeurs actuels passe tout d'abord par une amélioration de l'organisation et du fonctionnement internes, par une meilleure promotion de la bibliothèque, par un renforcement de la collaboration avec les partenaires locaux et également par la création de services complémentaires développés en concertation par les quatre centres.

A. Organisation et fonctionnement

1. Des personnels formés

Comme cela a déjà été souligné, la plupart des problèmes que connaissent les bibliothèques des CCF d'Indonésie viennent de l'absence de formation spécifique de leur personnel. Il s'agit d'une question délicate car il paraît impossible de trouver localement des personnes qui connaissent le métier de bibliothécaire tout en possédant une pratique de la langue et une connaissance de la culture et de la civilisation françaises suffisantes.

Chaque CCF a dans ce domaine ses particularités, mais aucun n'a pour le moment trouvé de solution satisfaisante. Une attention particulière a été portée par les directeurs à cet aspect du fonctionnement des bibliothèques. Bandung et Yogyakarta ont des personnels francophones, dynamiques, qui présentent des profils comparables. Une formation commune peut être envisagée rapidement pour ces deux centres, en collaboration avec les antennes régionales de la Bibliothèque Nationale d'Indonésie ou avec les responsables de la bibliothèque de l'ITB de Bandung. Cette formation pourrait, en alternance, avoir pour cadre l'établissement formateur et les bibliothèques des CCF, afin que les connaissances acquises soient directement applicables sur place.

Le programme de formation devra nécessairement porter à la fois sur les techniques de gestion de bibliothèque, sur la classification et l'indexation, et sur les services aux lecteurs, la promotion et l'animation de la bibliothèque.²⁶

Surabaya s'apprête à recruter deux bibliothécaires-documentalistes. Pour cette bibliothèque, la priorité a été accordée à la compétence dans le domaine des bibliothèques plutôt qu'à la maîtrise de la langue. Des entretiens de recrutement ont eu lieu avec des candidats diplômés de l'école de bibliothécaires de Surabaya (Université Airlangga) et les personnes retenues seront, dès leur prise de fonction au CCF, inscrites à des cours intensifs de français.

Jakarta envisage également la création d'un second poste mais le profil du candidat n'est pas encore précisément défini.

Dans tous les CCF, la présence de personnel formé constituera une amélioration considérable pour le fonctionnement et le rayonnement des bibliothèques, notamment dans les domaines de l'organisation matérielle, de la mise en valeur des collections, du renforcement des liens avec les autres activités des CCF, des services offerts aux lecteurs et de la promotion des bibliothèques. En revanche, le choix des acquisitions reste probablement hors de la compétence des bibliothécaires, car la barrière due à l'éloignement culturel est trop importante.

La solution réside dans le recrutement d'un professionnel français pour l'ensemble des établissements culturels d'Indonésie (CCF, BCLE et CEDUST), dans le cadre d'un travail partagé et coordonné et dans l'optique de la création de centres de ressources sur la France. La présence de ce responsable à la tête des bibliothèques françaises d'Indonésie conditionne toute évolution et tout changement d'envergure, le fonctionnement actuel ne pouvant connaître que des améliorations ponctuelles s'il n'existe pas un "pilote" chargé de l'ensemble du projet.

2. Une meilleure connaissance du public et des types de lecture

Trois moments et trois outils sont à privilégier pour atteindre cet objectif.

- L'inscription des lecteurs :

La création de catégories de lecteurs est utile, en ce qu'elle permet à la fois de différencier un public que l'on a tendance à considérer comme homogène, d'apprécier l'importance relative de chaque type de public et de distinguer le public inscrit du public réel.

Comme cela se fait déjà en partie à Jakarta, un système d'inscription par catégories pourrait être mis en place dans chacune des quatre bibliothèques. La création de six ensembles (étudiants du CCF, étudiants hors CCF, individuels indonésiens, professeurs, expatriés, anciens boursiers) permet de couvrir l'éventail des possibilités et d'effectuer un repérage et un comptage des inscriptions, que l'on pourrait récapituler mensuellement et annuellement. L'admission gratuite des étudiants des cours de langue à la bibliothèque ne devrait pas dispenser d'une inscription spécifique.

²⁶ Voir en annexe le programme établi par Monsieur Calenge lors de sa mission dans les CCF d'Indonésie en 1993.

- Au moment du prêt :

L'enregistrement des emprunts par classes ou sous classes de la CDD permet de donner une image de l'utilisation du fonds de la bibliothèque. Il faut cependant nuancer l'information ainsi recueillie : n'est empruntable que ce qui existe. Si le secteur de la fiction est plutôt abondant, avec une priorité plus ou moins marquée accordée au rayon des bandes dessinées, et la mise en pratique progressive d'un desherbage et d'un renouvellement de la fiction en général, le secteur documentaire reste en revanche peu fourni et peu actualisé.

Le croisement des rubriques "type d'ouvrage" et "type de lecteur" permet d'aboutir à une connaissance plus fine des publics et de leurs demandes. Ce relevé a été expérimenté à Bandung. Dans le cas de cette bibliothèque, le comptage effectué par catégories d'ouvrages et par catégories de lecteurs montre la forte proportion (que l'on connaissait déjà) de lecture de bandes dessinées, et, à moindre échelle, de romans.

En revanche, on s'aperçoit que le public "emprunteur" le plus nombreux n'est pas celui des étudiants du CCF, mais celui des étudiants hors C.C.F : il ne fréquente pas la bibliothèque pour les seuls domaines cités plus haut et sa demande est beaucoup plus variée, que ce soit dans le domaine de la fiction ou dans celui de la lecture documentaire. Le problème est alors d'arriver à évaluer la demande par rapport à l'offre qui existe. Aucun ouvrage scientifique n'a été emprunté pendant ces treize jours de comptage : doit-on en déduire que la demande n'existe pas ou - ce qui paraît plus vraisemblable - que les lecteurs font avec ce qui leur est proposé et acceptent les lacunes documentaires de la collection ?

Une information complémentaire peut être trouvée dans l'observation du mouvement des revues et des ouvrages exclus du prêt, observation difficile car en grande part empirique.

On constate que les domaines de la mode, de la décoration, de l'art en général, de la vie pratique, sont très largement recherchés, comme en atteste le désordre constant (et encourageant!) qui règne parmi les périodiques consultés et laissés sur les tables.

L'estimation est plus difficile à faire pour ce qui concerne les périodiques scientifiques, historiques ou d'information générale : on pourrait les ôter pour quelque temps des présentoirs et voir s'ils sont demandés (cette solution est un peu risquée car il n'est pas assuré que le public fasse la démarche de s'enquérir de la présence de tel ou tel périodique) ; on peut aussi glisser une fiche à l'intérieur des revues testées et demander aux lecteurs de signaler par une croix chaque consultation ; la démarche la plus facile à effectuer reste sans doute celle de l'évaluation par type de périodique au moment du rangement et de la remise en rayonnage des revues consultées.

Pour ce qui est des ouvrages exclus du prêt, on constate que les dictionnaires de littérature sont souvent sortis des rayons, ainsi que divers ouvrages de référence. Les livres d'art sont aussi beaucoup feuilletés.

Ce comptage manuel des lecteurs et des ouvrages à l'aide d'une grille de catégories est assez lourd à gérer et à récapituler de façon permanente. Il serait néanmoins utile de l'utiliser régulièrement, par périodes d'un mois par exemple, de le mettre en place systématiquement lors de la mise en rayon de nouveaux ouvrages, et de l'étendre à l'ensemble des quatre bibliothèques afin que l'on puisse disposer d'un outil de repérage global des tendances communes et des particularités locales. Il peut être mis en place de différentes manières :

- enregistrement simultané des catégories de lecteurs et d'ouvrages empruntés sur une grille élaborée dans ce but,

- comptage périodique à partir des fiches des livres associées aux fiches des lecteurs rangées par catégories et non par ordre alphabétique,

- comptage à partir des fiches des livres classées par cote et sur lesquelles figureraient le numéro d'inscription et la catégorie du lecteur.

Cette dernière solution ne sera envisageable que lorsque toutes les bibliothèques auront harmonisé leur système d'indexation et adopté la CDD. Elles pourront alors adopter le même système de prêt, en remplaçant le classement alphabétique au nom du lecteur par un classement des fiches de livres par cote²⁷.

- la mise à disposition d'un cahier de suggestions

Ce cahier, mis à la disposition des usagers de la bibliothèque, doit non seulement être l'occasion pour les lecteurs de faire part de leurs remarques et de leurs souhaits, mais doit également être considéré comme une référence à prendre en compte au moment de l'établissement des commandes. Il concerne tout le monde, y compris le public non inscrit, et peut donc apporter des indications complémentaires par rapport à celles enregistrées au moment du prêt.

La consultation et l'emprunt des différentes catégories d'ouvrages par les différents types de lecteurs ne sont sans doute pas totalement identiques dans les quatre bibliothèques : la mise en place et l'exploitation de ces trois outils permettra d'avoir des données plus précises et d'orienter les choix d'acquisition de chacune des bibliothèques.

3. Une meilleure organisation des collections, de l'aide aux lecteurs et de la promotion de la bibliothèque

Afin de pouvoir offrir un service plus performant aux usagers, les bibliothèques des CCF ont à mettre en place un certain nombre de règles de fonctionnement qui n'existent pas à l'heure actuelle.

- récolement, inventaire, mise à jour et création de catalogues

Dans toutes les bibliothèques, comme cela est en train de se faire à Bandung et à Yogyakarta, il est indispensable de procéder à une vérification des fonds, des fichiers et des inventaires et, dans

²⁷ Se référer aux deux manuels *Les petites bibliothèques publiques* et *Le métier de bibliothécaire*.

certains cas, à une nouvelle répartition physique des ouvrages. A Jakarta notamment, le desherbage n'a pas conduit à l'élimination systématique des fiches des livres enlevés des rayons : il y a donc distorsion entre catalogue et fonds réel. A Yogyakarta, les romans sont désormais tous cotés, et le fichier titres est en cours de réalisation.

Pour la partie **fiction** des collections, il faudrait que dans toutes les bibliothèques soit créé ou mis à jour un fichier alphabétique auteurs et un fichier titres, ce dernier étant subdivisé par sujets : romans, jeunesse, français facile, bandes dessinées, etc...(catégories à déterminer en fonction du fonds).

Pour la partie **documentaire**, outre le fichier général alphabétique auteur, il serait utile de créer un catalogue matière à l'usage du public et un catalogue systématique qui serait utilisé pour la gestion et l'évaluation du fonds. Cela suppose un travail important pour les bibliothécaires mais, surtout, une formation préalable plus complète que celle, ponctuelle, apportée durant ce stage.

- aide et orientation du lecteur :

1. à l'intérieur des locaux du CCF.

Chaque début de session de cours pourrait être le moment d'une visite de la bibliothèque par les étudiants et les professeurs. A cette occasion, il faudrait expliquer l'emplacement de chaque rayon et l'indice Dewey qui y correspond, l'utilisation et la manipulation des fichiers, la différence entre ouvrages consultables sur place et ouvrages en prêt, expliquer le système de rangement des revues et indiquer où se trouvent les anciens numéros.

Un affichage des heures d'ouverture à la cafétéria, dans le hall d'accueil, ou dans tout espace où passent les personnes qui viennent au centre pourrait être systématisé, accompagné d'une publicité régulière pour les nouveaux ouvrages (mise en exposition, listes laissées à la disposition du public, affichage de photocopies de couvertures accompagnées de résumés de présentation, etc...).

2. dans la bibliothèque :

- Installation d'un plan d'orientation et de repérage des rayons et des ouvrages.
- Panneau d'information sur la présence et sur le mode de signalement de livres en indonésien, en anglais ou bilingues. Mention de la présence de livres sur l'Indonésie.
- Edition d'une brochure individuelle d'information expliquant les cotes, leur signification, l'emplacement des ouvrages et rappelant les objectifs de la bibliothèque (lecture et information sur la France), les heures d'ouverture, les conditions d'emprunt et de consultation.

A partir de l'exemple fourni (brochure de la médiathèque jeunesse de la Maison du livre, de l'image et du son de Villeurbanne), une estimation a été effectuée auprès d'un imprimeur à Jakarta. Pour 3 000 exemplaires, le coût est évalué à 2 475 000 rupiahs, soit environ 6 200 francs, à répartir sur plusieurs années, en fonction du nombre d'exemplaires distribué chaque année.

- Edition et distribution de feuilles d'information établissant des listes alphabétiques de sujets auxquels on fait correspondre les cotes qui s'y rapportent et leur localisation dans la bibliothèque.

- Mise en place (et prise en compte pour les acquisitions) d'un cahier de suggestions comprenant quatre rubriques : date - nom du lecteur - demande du lecteur - réponse du responsable.

- Information sur ce que possède la bibliothèque et, à Jakarta, conseils pour orienter les lecteurs vers d'autres établissements plus documentés :

- Vers le BCLE pour les ouvrages de pédagogie, de littérature et de linguistique.

- Vers le CEDUST pour ce qui concerne l'information scientifique et technique.

- Vers le BCLE et le CEDUST pour l'information sur le système éducatif et les études en France.

- Mise en valeur et information sur le fonds de la bibliothèque :

- Mise en valeur des ouvrages peu empruntés : poésie, théâtre, philosophie, religion...dans les rayons, sur des présentoirs et mise en évidence des nouveautés.

- Exposition sur présentoir de livres de différentes catégories autour d'un thème commun. La programmation cinématographique peut être l'occasion d'attirer les lecteurs vers des ouvrages en relation directe avec le film projeté, les acteurs, les réalisateurs. L'arrivée de nouveaux livres, qu'il s'agisse de livres d'art, d'oeuvres littéraires... peut conduire à la mise en évidence de livres de référence sur les mêmes sujets, ou d'autres écrits du même auteur. Globalement, il doit y avoir un effort de sélection et d'exposition des ouvrages en relation avec le reste de la programmation culturelle.

- Le travail d'animation est primordial : il peut prendre des formes variables en fonction du public visé : organisation de concours ayant pour thème la France dans tel ou tel de ses aspects, expositions thématiques faisant appel à différents supports, lectures à voix haute de littérature française, etc...

- Cet effort doit faire l'objet d'une information du public potentiel. Le programme est le vecteur privilégié de cette information : il doit s'ouvrir plus largement à l'actualité de sa bibliothèque et, dans certains centres (à Jakarta notamment), son mode de diffusion gagnerait à être revu grâce à une réactualisation du fichier d'abonnés. La présentation de livres français dans les universités mais aussi dans des endroits tels que les grands hôtels ou les foires expositions organisées dans les différentes villes d'Indonésie ("le pain et la viennoiserie" , par exemple, à Surabaya) est un autre moyen de faire connaître le livre, la culture française et d'attirer l'attention d'un nouveau public sur l'existence du CCF et de sa bibliothèque.

- Modification de certains services

Cet aspect des choses concerne surtout Jakarta : la création d'un rayon FLE, par dédoublement de la collection de la bibliothèque pédagogique, est en cours de réalisation. Son développement peut aller vers la mise en place d'un service d'auto-apprentissage de la langue. Ce projet, précisé dans les propositions d'évolution faites pour Jakarta , pourrait très bien être couplé avec celui de la création d'un rayon musique et livres-cassettes, puisque les deux supposent le même mode de

gestion du prêt et nécessitent l'achat du même matériel. Par ailleurs, Jakarta possède déjà un nombre assez important de disques compacts, aujourd'hui inutilisés, et dispose d'une pièce vide, attenante à la bibliothèque.

A Yogyakarta, le prêt de cassettes audio existe déjà mais ne connaît pas de renouvellement régulier : il serait intéressant de prévoir l'acquisition régulière de nouveautés qui viendraient réactualiser le fonds disponible.

A Bandung, l'ouverture de la bibliothèque pédagogique à l'ensemble des lecteurs ou l'achat pour la bibliothèque tout public d'un certain nombre d'ouvrages de linguistique et de littérature permettrait de mieux répondre à la demande du public étudiant²⁸.

B. Renforcement du réseau local

1. Une collaboration renforcée avec les établissements d'enseignement indonésiens

Dans trois des villes où sont implantés les CCF²⁹ existent plusieurs instituts ou universités qui dispensent un enseignement du français³⁰. Ces établissements ne disposent en général pas de véritables bibliothèques : quelques dictionnaires, quelques oeuvres littéraires classiques, quelques méthodes pédagogiques forment la totalité de leur collection. De façon quasi systématique, les livres ne sont pas à la disposition des étudiants, et vouloir les consulter suppose toute une démarche, ce qui n'est pas fait pour encourager la lecture. Des essais de mise en place de bibliothèques de prêt sont parfois initiés (à Bandung par exemple) mais les choses progressent très lentement.

Etant donnée la présence de lecteurs ou de professeurs français dans certains de ces établissements, il serait intéressant d'établir des liens plus étroits entre les bibliothèques des CCF et ces derniers, notamment lorsque des tentatives sont faites pour mettre en place des activités de compte-rendus de lecture, de groupes d'études d'oeuvres intégrales, etc...³¹ Au début de chaque semestre de cours, le responsable de la bibliothèque du CCF pourrait s'enquérir des programmes de cours et, en retour, fournir aux professeurs et aux étudiants une liste de ce qui existe au centre (les nouvelles acquisitions devraient bien entendu prendre en compte les besoins de ce public). Il n'est pas certain que cela suffise à attirer les étudiants, étant donné le peu de pratique qu'ils ont du livre et de la lecture, mais cela constituerait un premier élargissement de l'action des bibliothèques. Pour que cet élargissement se concrétise, il faudrait renforcer la collaboration par le prêt sur place d'un certain nombre de livres adaptés aux études suivies par ces étudiants. Le mieux, dans ce cas

²⁸ Des propositions plus détaillées ont été précisées pour chaque centre et remises à chacun d'entre eux.

²⁹ Surabaya ne compte aucun établissement qui dispense des cours de français. Il s'agit pourtant de la capitale de Java Est et d'une très grosse ville industrielle. Les projets de création de départements de français au sein de l'IKIP ou d'autres établissements universitaires n'ont pour l'instant jamais abouti.

³⁰ Voir la fiche descriptive de chacune des bibliothèques.

³¹ A Bandung, le CSN affecté à l'IKIP a organisé de février à juin 1994 un séminaire de compte-rendu de lecture ouvert aux étudiants déjà avancés dans leur études du français. Le but était de les aider à lire réellement des oeuvres complètes en langue française, pour qu'ils les présentent oralement et en rédigent le compte-rendu, ce travail devant être remis au moment de l'examen final.

de figure, serait d'en confier la responsabilité et la gestion à un groupe volontaire, ou, si cela pose trop de problèmes vis à vis de l'encadrement pédagogique, de négocier les conditions de dépôt en insistant sur l'importance du prêt aux étudiants.

De la même façon que les autres activités des centres sont largement tournées vers l'extérieur (collaboration avec des partenaires locaux, tenues des manifestations culturelles souvent en dehors des locaux), la bibliothèque doit se créer un réseau de relations et de coopération au sein de son environnement et sortir de ses murs, pour gagner en rayonnement et en efficacité. Cela signifie que la langue française ne doit pas être le seul objet d'échange et de partenariat avec les structures éducatives indonésiennes. La culture et la civilisation de la France, en tant que pays bien-sûr, mais aussi en tant que partie de l'ensemble historique, culturel, économique, etc., plus vaste que constitue l'Europe, ne peut être diffusée avec le seul support de la langue française. Informer un public indonésien désireux de connaître la culture européenne est un des buts des établissements français : il faut donc élargir le cercle des partenaires et, au sein des universités, se tourner vers les départements de sciences humaines pour leur offrir la documentation qui leur est utile et accessible, c'est à dire rédigée également en anglais et, dans une moindre mesure, en néerlandais, ou en indonésien quand elle existe et ne figure pas dans les fonds des bibliothèques de ces établissements.

2. Un rapprochement avec les bibliothèques indonésiennes

Malgré leur relative rareté, les bibliothèques indonésiennes existent et sont, pour certaines, bien organisées et gérées par des personnels très compétents. La bibliothèque nationale, implantée à Jakarta, a également des antennes à Bandung, Yogyakarta et Surabaya. Les bibliothèques des CCF ont tout à gagner à se rapprocher de ces établissements, à la fois pour se faire connaître d'eux et pour trouver auprès d'eux un appui pour la formation de leurs responsables : les entretiens avec des responsables de la Bibliothèque Nationale à Jakarta, de la bibliothèque de l'ITB à Bandung et de la bibliothèque de l'université de Petra à Surabaya nous ont montré qu'il existe là des possibilités de formation intéressantes. Petra par exemple, est une bibliothèque moderne, bien organisée, dirigée par un conservateur formé aux Etats Unis et gérée par 24 personnes dont la plupart sont des professionnels. Elle offre à ses usagers une collection de 34000 titres, de 288 périodiques, de nombreuses ressources audiovisuelles et le recours au BLDSC par l'intermédiaire du British Council de Jakarta. Un catalogue manuel est à la disposition des lecteurs doublé d'un OPAC relié au système informatique mis au point par les informaticiens de l'université sous plateforme UNIX. Cette bibliothèque accueille régulièrement des stagiaires de l'université Airlangga, qui compte un département de bibliothéconomie.

3. Un rapprochement avec les établissements français présents en Indonésie

**- Le CEDUST (entretien avec Monsieur Marc Pain, directeur du CEDUST ³²et
attaché scientifique)**

Le CEDUST a un rôle de mise en valeur de l'image scientifique et technologique de la France, de diffusion de l'information scientifique et technique, de développement des échanges entre la France et son pays d'accueil.

Il sert de relais et de point de contact entre les entreprises et les organismes de recherche français et leurs homologues indonésiens.

Il gère également les dossiers des étudiants qui souhaitent poursuivre des études scientifiques en France avec une bourse du gouvernement. Il les aide dans leurs contacts avec les universités françaises, leur fournit une information sur le système éducatif et la formation en France (fiches du CIDJ, fiches d'identité des universités françaises, édition d'une plaquette sur les études en France diffusée aussi par les C.C.F) ainsi qu'une documentation scientifique assez fournie.

Les anciens boursiers occupent une place prépondérante dans le public visé par le CEDUST. En effet, 75 % des étudiants qui passent leur doctorat en France font leur thèse dans le domaine des sciences fondamentales ou appliquées. Le CEDUST s'efforce de maintenir un contact permanent avec ces anciens boursiers lorsqu'ils reviennent en Indonésie, et de leur fournir une information sur l'actualité scientifique par le biais de réunions, de mise en relation avec les entreprises françaises, d'abonnements gratuits à des revues scientifiques, d'envois de dossiers documentaires correspondant à leur spécialité.

Le CEDUST est également éditeur. Deux revues sont publiées et diffusées auprès des anciens boursiers et des organismes avec lesquels le centre entretient des relations de coopération.

Diagonal paraît à 2500 exemplaires, deux fois par an. Il s'agit d'une revue bilingue français-indonésien qui présente une sélection d'articles extraits de différentes publications scientifiques, des compte rendus d'actions de coopération, un dossier central élaboré avec la contribution de scientifiques français ou indonésiens, une présentation des entreprises françaises implantées en Indonésie. Une partie est également consacrée aux anciens boursiers et à leurs témoignages sur leurs études en France et sur leurs activités actuelles.

Médiane, diffusée à 12 000 exemplaires, assure la continuité de la publication en proposant tous les deux mois huit pages d'informations brèves sur l'actualité scientifique.

La bibliothèque du CEDUST

Elle se trouve dans la même salle que celle du BCLE. Elle constitue le point faible des activités du centre car il n'y a pas actuellement de personnel spécifique pour s'en occuper et que personne ne sait très bien comment gérer la documentation disponible. Celle-ci est constituée d'abonnements à diverses revues dans les différents domaines de la science et de la technologie françaises, de

³² Il existe environ dix établissements de ce type, implantés dans les pays en voie d'industrialisation.

rapports d'activité, notes d'information et bilans d'entreprises françaises, d'annuaires et de rapports d'organismes indonésiens, de quelques ouvrages de fond et des thèses des anciens boursiers.

Il n'existe pas de catalogue des ouvrages disponibles et aucun document n'est prêté. La fréquentation de cette bibliothèque est très faible et elle joue un rôle mineur dans la politique de diffusion de l'information scientifique et technique. L'essentiel de l'action du CEDUST réside dans la communication vers l'extérieur et non dans l'utilisation de l'offre documentaire qui existe sur place et qui est par conséquent sous exploitée.

CEDUST et C.C.F

La coopération existe déjà avec les C.C.F par le biais de la diffusion de Médiane, de la mise en rayon de Diagonal, de l'organisation de cours intensifs de langue pour les boursiers qui partent en France et de la tenue de séminaires scientifiques.

Elle pourrait être approfondie par la mise en place dans les bibliothèques des C.C.F d'une information et d'une orientation vers les ressources disponibles au CEDUST, notamment en matière de renseignements sur le système éducatif français et de documentation scientifique "pointue" avec, pour les centres de province, un rôle de relais de prêt entre CEDUST et public.

Si le CEDUST disposait d'une documentaliste (un stage de trois mois en France a été programmé pour former la jeune femme qui s'occupe à temps partiel de la bibliothèque), on pourrait envisager la fourniture de bases de dossiers documentaires scientifiques grand public ainsi que de bibliographies sélectives d'ouvrages de vulgarisation.

Les parutions respectives des C.C.F (programmes) et du CEDUST (Médiane) constituent des outils de coopération et d'information faciles à utiliser : une annonce régulière par le CEDUST des ouvrages acquis par les C.C.F dans le domaine scientifique, l'annonce dans le programme du centre culturel ³³ de la disponibilité de films documentaires scientifiques à visionner au CEDUST (la mise en place de ce service est prévue au mois de septembre) permettraient une information plus complète du public intéressé par le domaine scientifique.

Mais la source d'amélioration la plus efficace se trouve dans la création déjà évoquée d'un poste de responsable pour l'ensemble des bibliothèques, qui coordonnerait les actions, les domaines d'intervention et les contributions respectives des différents établissements à un ensemble documentaire consacré à la France.

- Le BCLE (entretiens avec Monsieur Raymond Schwalm, attaché de coopération linguistique et Madame Agnès Mazzocchini, directrice du BCLE)

Le BCLE dépend du service culturel de l'ambassade. Son rôle est d'assurer la diffusion et la promotion de la langue et de la culture françaises au sein du système éducatif indonésien, de participer à la formation des professeurs de français du pays et de coordonner l'action des CSN et

³³ Essentiellement celui de Jakarta en fait.

des enseignants qui exercent dans les établissements indonésiens. Il organise également des actions de coopération avec des institutions et des entreprises indonésiennes et françaises sous la forme de séminaires de secrétariat, de traduction, de stages consacrés au français de spécialité, etc...Il est également coproducteur d'émissions télévisées éducatives, diffusées sur les chaînes indonésiennes. Le BCLE et les CCF sont en relation constante par le biais de la formation des professeurs. Chaque année, les sessions organisées de façon locale réunissent les enseignants des CCF, ceux des établissements indonésiens intéressés et les professeurs des alliances françaises d'une même aire géographique.

Les séminaires de français de spécialité peuvent aussi avoir pour cadre les centres culturels, à l'exemple de celui de Yogyakarta qui accueillera prochainement une session de formation au français du tourisme et de l'hôtellerie.

La bibliothèque du BCLE :

Située dans les mêmes locaux que celle du CEDUST, elle connaît les mêmes difficultés de gestion et d'organisation que cette dernière.

Comme celle du CEDUST, elle a la double vocation d'être une bibliothèque de consultation et une centrale à partir de laquelle est diffusé un ensemble documentaire à destination des établissements où l'on enseigne le français. Ses fonds sont constitués d'ouvrages de civilisation, de pédagogie et de didactique, de livres de méthodologie, de techniques de traduction, de français de spécialité, de dictionnaires et d'ouvrages sur la littérature.

Une partie de ce fonds est consultable sur place et empruntable uniquement à Jakarta : le public qui utilise ces ressources est formé essentiellement de professeurs et d'étudiants des départements de français. L'autre partie est destinée aux dons aux établissements d'Indonésie.

Les collections sont actuellement en train d'être triées par catégories, ce qui permettra de dresser un premier bilan de ce qui existe et de créer un inventaire. La constitution d'un catalogue doit également être envisagée rapidement ainsi que la mise en place d'outils de gestion des dons. On peut dès à présent envisager la tenue d'un fichier qui répertorie tous les partenaires du BCLE et dans lequel soient consignées la nature, la quantité et la date des dotations effectuées.

Avant même que le travail de tri ne soit achevé, il est aisé de constater qu'une partie du fonds sort du cadre de l'action éducative menée par le BCLE. Les ouvrages de géographie, d'histoire, les livres portant sur divers aspects de la société française, les romans,...sont beaucoup plus en adéquation avec la vocation généraliste des bibliothèques des CCF qu'avec celle, plus spécialisée, du BCLE. Dans l'optique du renforcement du réseau entre les partenaires français comme dans celle de la création de centres de ressources, il est indispensable de définir avec précision le rôle que chacun doit tenir afin que se mette en place un ensemble documentaire cohérent, bien réparti, et présentant le moins de redondance possible.

Tout comme les CCF, le BCLE et le CEDUST ont besoin d'un personnel qualifié pour gérer leurs bibliothèques. La présence à plein temps de la documentaliste, actuellement en formation en France, est une nécessité pour ces deux organismes s'ils veulent parvenir à rationaliser la gestion de leurs fonds documentaires.

BCLE et CCF:

Chaque année et dans chacun des centres culturels, le BCLE organise des sessions de formation des professeurs de français qui enseignent dans les centres. Ces sessions sont également ouvertes aux professeurs des universités indonésiennes. Elles constituent donc des moments privilégiés de rencontre et de concertation, au cours desquels il serait intéressant d'associer formation pédagogique et information sur les ressources documentaires et littéraires des établissements français (fiction et documentation généraliste dans les CCF, documentation éducative et pédagogique au BCLE, documentation scientifique, technique et information sur les études en France au CEDUST).

Le directeur ou le responsable de la bibliothèque pourrait, à cette occasion, promouvoir ce secteur de l'action des établissements français, en présenter les ressources, les services, les possibilités en matière de prêt, de dépôt de livres, d'achats en lien avec les programmes des universités, de fourniture de bibliographies, d'information sur la France, de mise à disposition de dossiers documentaires, de revues, etc...

Ce serait l'occasion de recenser les besoins et les attentes de tous les lieux où l'on enseigne le français : sur cette base, les bibliothèques françaises pourraient alors développer leur travail avec les partenaires locaux.

- Les autres partenaires français

Ils sont implantés à Jakarta, et la collaboration la plus facile à instituer concerne le CCF de Jakarta, à charge pour lui de servir de relais vers les centres de province.

l'IFCCI (chambre de commerce franco-indonésienne, le PEE (poste d'expansion économique), le lycée français, le service de presse de l'ambassade,... et les CCF sont des partenaires qui ont besoin de mieux se connaître afin d'offrir un ensemble documentaire large et cohérent au public à la recherche d'information sur la France. Cette collaboration existe déjà, de façon ponctuelle et souvent informelle. La présence d'une personne responsable pour l'ensemble formé par les CCF et le CEDUST / BCLE permettrait d'organiser et d'enrichir ces échanges.

C. Vers la création et le développement de nouveaux services : une redéfinition du rôle et des missions des bibliothèques

Comme cela a été souligné dans l'analyse des fonds, le secteur documentaire est celui qui est le moins bien représenté dans l'ensemble des bibliothèques.

Il existe pourtant une demande qui couvre toutes sortes de domaines liés à la France, demande diversifiée, qui va de la simple recherche de renseignements ponctuels à l'attente d'une documentation plus fournie. Parmi les requêtes formulées, on peut citer en désordre la recherche de plans et de descriptions de villes françaises (Paris, Montpellier, Lyon, Lourdes, etc...), de données sur la distance qui sépare les différentes villes, de renseignements pratiques sur la vie en France, sur les études, sur les moyens de transport, sur la mode, sur la cuisine, la demande d'ouvrages en anglais sur la France, la recherche d'ouvrages de grammaire, d'articles sur tel ou tel auteur, etc...

Ces demandes ne sont pas toutes effectuées à la bibliothèque. Certaines personnes s'adressent à l'accueil, aux professeurs pendant les cours, au directeur, etc..., chaque interlocuteur répondant de son mieux aux questions posées.

Le rôle des bibliothèques doit devenir central pour ce genre de demande : c'est dans leurs murs que se trouve la documentation nécessaire et les outils pour y accéder. Plusieurs types d'actions peuvent être envisagés pour mettre en place ce service et le rendre le plus performant possible :

- développement du secteur des ouvrages documentaires, en adaptant chaque collection au public de chaque bibliothèque.

- création de dossiers documentaires sur les sujets les plus demandés, à partir de la documentation existante, et notamment des articles des périodiques auxquels sont abonnées les bibliothèques.

- création d'un service de renseignement direct à l'utilisateur, en complément de la documentation plus large offerte par les livres, les périodiques et les dossiers.

Les bibliothèques deviennent alors non seulement des lieux de lecture, de diffusion de la langue, de la littérature et de la culture française, mais de véritables centres de ressources sur la France, capable de fournir des renseignements ponctuels aussi bien qu'une documentation plus approfondie.

Dans cette optique, leurs missions sont à la fois diversifiées et précisées par rapport au rôle qu'elles jouent actuellement.

- . Elles sont partie prenante de l'action culturelle menée par les CCF. Elles concourent à la diffusion de la culture, de la langue et de la civilisation françaises et assurent une fonction d'information et de documentation sur la France contemporaine. Elles s'ouvrent à leur pays d'accueil et proposent dans leurs collections des ouvrages ayant trait à l'Indonésie.

- . Leur public n'est pas homogène, même si la plus grande partie est celle qui vient des cours de langue. Une fois mis en place les outils qui permettront une meilleure connaissance du public et de ses types de lecture, elles devront s'efforcer de satisfaire au mieux l'ensemble des demandes, tout en affirmant et en conservant leur spécificité de bibliothèques françaises.

. Pour mener à bien ces missions, elles devront faire le choix d'une politique d'acquisition qui soit en adéquation avec le public et les services visés afin de :

1- **Constituer et entretenir un fonds de fiction régulièrement renouvelé**, qui permette aux Indonésiens qui étudient le français un accès le plus large possible à la littérature française, par le biais de romans classiques ou contemporains, de livres en français facile, de livres pour la jeunesse, de bandes dessinées, mais aussi par l'offre de services complémentaires tels que la fourniture de sélections bibliographiques pour un public débutant l'étude du français.

Ce rayon doit être mis en valeur dans les rayons, par l'annonce des nouvelles acquisitions dans le programme, sur des panneaux grand format, par l'établissement de listes et de sélections bibliographiques envoyées aux lecteurs potentiels de la bibliothèque (étudiants des établissements indonésiens qui comptent un département de français, étudiants et anciens étudiants du C.C.F, anciens boursiers, professeurs de langue...).

2- **Fournir au public des professeurs et de leur étudiants les ouvrages de référence dont ils ont besoin dans le cadre de l'enseignement et de l'apprentissage de la langue, et du perfectionnement de leur connaissances**: ouvrages de linguistique courants, de littérature, livres et revues sur les écrivains de langue française et sur la civilisation de ce pays. Ce service pourrait être élargi par la mise en place d'un rayon d'auto-apprentissage du français.

Les ouvrages plus spécialisés dans le domaine de la pédagogie, de la didactique, de la linguistique,....resteraient du domaine du BCLE.

3- **Enrichir et réactualiser un fonds documentaire centré sur la France contemporaine, qui constitue une source d'information à jour**, à destination d'un public essentiellement étudiant, souvent plus francophile que francophone, curieux de renseignements divers sur ce pays, sur ce qui existe en matière de mode, de gastronomie, d'architecture, de technologie des transports, de phénomènes sociaux (chômage, religion, mariages, études...), de tourisme et de géographie, etc... Dans ce cadre, les supports disponibles peuvent être diversifiés et une collection de musique française, sous forme de cassettes et de disques compacts, à écouter sur place et/ou à emprunter, a tout à fait sa place au sein de la bibliothèque.

Dans tous les cas, c'est un niveau grand public qui doit être visé lors de la sélection des nouvelles acquisitions. La mise à disposition de livres ou de revues d'un haut niveau d'analyse et de spécialisation ne correspond pas à la demande qui existe, et le décalage serait trop grand avec la connaissance de la langue et la pratique de la lecture. L'environnement linguistique étant ce qu'il est, ce n'est pas tant en terme de défense de la francophonie que se pose le problème de la mission des C.C.F, qu'en terme de diffusion des connaissances et de la culture françaises. Cette diffusion a tout à gagner à faire une place aux ouvrages écrits ou traduits en anglais (ou aux rares parutions en indonésien), langue beaucoup plus répandue et familière que la langue française.

C'est en gardant à l'esprit ces grandes lignes (et pourquoi pas en en faisant une sorte de charte écrite), que les bibliothèques poursuivront leur rénovation et trouveront les moyens d'un fonctionnement plus efficace, évolution dont la mise en oeuvre reste subordonnée à la présence de personnel formé pour s'occuper de leur gestion et d'un responsable pour harmoniser leur action.

Leur petite taille, leur implantation dans un environnement étranger, qui connaît très peu la France, et leur relatif isolement géographique constituent également des caractéristiques dont elles doivent tenir compte pour mieux définir leur action : elles ne peuvent prétendre à l'encyclopédisme (pour qui et avec quels moyens?) : leur fonction est d'être centrées sur la France et c'est sur cet aspect restreint du champ de la connaissance qu'elle doivent se spécialiser. Par ailleurs, elles n'ont pas les moyens d'offrir un champ d'information complet et exhaustif pour chacune d'entre elles : elles doivent donc rechercher la complémentarité et travailler ensemble en partageant certaines de leurs ressources. L'évolution de ces bibliothèques vers la constitution de centres de ressources sur la France suppose la création entre elles d'un réseau de partage et de coopération.

4. Le réseau des établissements français en Indonésie et les centres de ressources sur la France

Bien que les bibliothèques françaises à l'étranger présentent des caractères qui les différencient de celles qui se situent en France, l'exemple de certaines réalisations, particulièrement dans le domaine des réseaux de coopération, peut servir de référence et offrir des éléments à reprendre en les adaptant au cadre propre et aux spécificités de ces bibliothèques.

A. Deux exemples de réseaux français

1. Le réseau des bibliothèques S.N.C.F

(entretien avec Madame JANNIN, responsable régionale pour les bibliothèques du Jura, de la Saône et Loire, de la Côte d'Or, du Doubs et de la Haute Saône).

Les bibliothèques de la S.N.C.F, au nombre de 201, sont réparties sur l'ensemble du territoire. Elles fonctionnent en réseau avec des degrés de responsabilité et d'autonomie répartis sur trois niveaux : local (201 bibliothèques), régional (20 régions) et national (service central à Paris).

1.1 La tête du réseau se trouve à Paris.

Ce service central est doté de plusieurs types de compétences.

Budget : Chaque région se voit attribuer un budget d'acquisition de livres et de périodiques qu'elle gère elle-même mais dont la comptabilité est centralisée à Paris.

Sélection, acquisition, catalogage: Le rôle du service parisien est de centraliser les achats de toutes les bibliothèques du réseau. Des listes bibliographiques sélectives et commentées sont établies huit fois par an et expédiées aux bibliothèques. Lorsque celles-ci ont effectué leur choix, les livres sont achetés, équipés et catalogués à Paris avant d'être acheminés vers la province.

Formation : Des réunions de formation sont organisées par le service central à l'intention des responsables régionaux sur des thèmes tels que la production littéraire ou le monde de l'édition. Des rencontres avec des écrivains sont également parfois proposées.

Bibliothèque centrale de prêt par correspondance: La B.C.P.C. est un service destiné aux lecteurs isolés. Le fonds de livres est enrichi tous les mois et fait l'objet d'un catalogue. Les lecteurs qui le souhaitent s'adressent à la B.C.P.C. qui leur fait parvenir des livres pour une durée de trois semaines en utilisant des sacoques, acheminées par train et déposées dans la gare la plus proche. Le retour des livres se fait de la même manière. La B.C.P.C. met son catalogue à disposition des lecteurs et des bibliothécaires, qui peuvent ainsi emprunter des ouvrages qui ne se trouvent pas dans la bibliothèque S.N.C.F locale. Elle expédie également des "cartons" de livres sur un thème donné, dans le cadre d'une exposition. Ce service est très fréquemment utilisé.

1.2. Le niveau régional : le service régional implanté à Dijon s'occupe de douze bibliothèques.

Les bibliothèques entretiennent également des rapports avec la bibliothèque départementale de prêt pour l'organisation d'expositions et le dépôt de livres, pour une durée de trois à six mois, dans les établissements mixtes municipalité-S.N.C.F.

Ce réseau hiérarchisé et vertical possède de nombreux atouts : le travail est réparti entre les différents niveaux et les tâches matérielles de traitement du livre sont très réduites au niveau local. La gestion en région permet un contact suivi entre les bibliothèques concernées. Le personnel est formé, reste en contact avec l'actualité de l'édition littéraire, s'insère dans un ensemble qui évite l'isolement, même pour les plus petites bibliothèques. Le réseau bénéficie en outre de bonnes conditions pour la circulation et la communication des ouvrages (prêts de la B.C.P.C., achats sur les listes conseil). La contrepartie du service rendu par Paris (établissement de listes conseils) est l'obligation faite aux bibliothèques de choisir la plupart de leurs ouvrages en fonction de ces listes, qui ne sont forcément pas exactement adaptées à la demande précise de telle ou telle bibliothèque. Il s'agit donc d'un réseau à deux niveaux : le service central entretient des relations étroites avec les responsables de chacune des 20 régions, et les bibliothèques travaillent ensemble dans ce cadre régional. La possibilité de lien direct existe aussi entre le lecteur et le service de la B.C.P.C.. Les contacts interrégionaux sont peu fréquents, à l'exception de quelques réunions d'ensemble à Paris.

2 Le réseau des bibliothèques départementales de prêt

Les 96 bibliothèques départementales de prêt, structures départementales confiées aux conseils généraux depuis 1986, ont pour mission d'animer un réseau de lecture publique, en privilégiant les communes de moins de 10 000 habitants. Dotées de structures et de moyens propres, elles travaillent en s'appuyant sur les services municipaux ou intercommunaux qui existent déjà ou qui se créent.

Leur mode de fonctionnement est variable selon les départements, selon l'ancienneté de la création de la B.D.P., selon son histoire et son évolution particulière.

Aux trois outils de base que constituent la bibliothèque centrale, les bibliothèques relais et les bibliobus, vient s'ajouter un éventail de moyens de mise à disposition de livres et d'autres supports, d'autant plus vaste que la B.D.P. développe les actions de partenariat et s'insère dans un contexte de lecture multiforme.

Si le schéma simple de desserte directe au lecteur par bibliobus existe encore, il ne représente plus le mode de fonctionnement le plus répandu.

La B.D.P. tend plutôt à fournir des fonds et des services à des points d'appui ou des bibliothèques-relais (bibliothèques municipales, bibliothèques intercommunales, médiathèques de pays, etc...) qui organisent eux-mêmes le prêt direct, le dépôt d'ouvrages, la fourniture de fonds à des points de lecture.

Tête d'un réseau départemental, la B.D.P. assure les fonctions suivantes :

- Constitution d'un fonds de livres et d'autres supports destinés à circuler entre les différents points d'appui répartis dans le département.
- Service direct à l'utilisateur par le biais du bibliobus.
- Organisation de sessions de formation pour les personnels, souvent bénévoles, des différentes structures locales. Ces actions de formation peuvent être menées directement par le personnel de la B.D.P. ou par le recours aux stages organisés par l'association des bibliothécaires français.
- Soutien à l'élaboration de projets de création ou de développement de bibliothèques et apport de conseils techniques.
- Aide à l'équipement par la fourniture de mobilier de bibliothèque.
- Prêt de matériel d'exposition.
- Organisation d'animations et d'expositions.
- Tenue d'un catalogue du fonds de la B.D.P., en général informatisé.
- Fourniture de fonds de base définitifs et de fonds régulièrement renouvelés.
- Fourniture d'informations diverses, sur demande des lecteurs, par l'intermédiaire des bibliothèques-relais.
- Elaboration de listes et de sélections bibliographiques.
- Rôle possible de centrale d'achat.

A la différence du réseau des bibliothèques S.N.C.F, il n'y a pas, dans ce mode de fonctionnement, de contrôle exercé par la B.D.P. sur les autres structures, qui sont indépendantes et ne dépendent que de leur propre collectivité territoriale. Le rôle de la B.D.P. est de fournir des services multiples et de renforcer les liens entre toutes les bibliothèques du département, afin que le réseau de lecture publique soit le plus accessible et le plus performant possible sur l'ensemble du territoire, en évitant le saupoudrage et le dépôt de livres dans des points de lecture non équipés et non utilisés.

C'est un réseau de type à la fois vertical (B.D.P., bibliothèques relais, points de lecture) et horizontal (collaboration entre les structures mises en place par la B.D.P. et les autres bibliothèques).

B. Le réseau des centres culturels français en Indonésie : objectifs et modalités de mise en oeuvre

1. Les conditions nécessaires à l'établissement du réseau

Un réseau peut se définir comme "un tissu de relations entre des éléments présentant une homogénéité suffisante pour être inclus dans le même ensemble... Il se construit sur des

ressemblances et sur une identité de perception des missions, [...] sur une volonté de constituer l'ensemble documentaire le plus vaste possible et le plus facilement accessible aux usagers."³⁴

Les bibliothèques des CCF d'Indonésie sont très proches les unes des autres : même type de public, mêmes missions de diffusion de la culture, de la langue et des connaissances françaises, appartenance au réseau global des CCF du MAE.

Elles présentent par ailleurs des conditions relationnelles et un contexte administratif propices au renforcement de leur collaboration, sans que cela signifie la perte de leurs particularités, pratiques ou préférences respectives.

2. Les objectifs du réseau

Trois grands types d'objectifs et de fonctionnement sont à distinguer dans le cadre d'un travail en réseau des CCF.

1) Renforcement du réseau local, des liens avec les établissements français et indonésiens implantés localement, afin de permettre un plus grand rayonnement de l'action culturelle et informative des bibliothèques françaises.

Ce premier niveau du réseau est du domaine de chaque établissement et a déjà été évoqué dans la partie consacrée à l'évolution des bibliothèques.

2) Renforcement du réseau entre les CCF : meilleure connaissance mutuelle des ressources de chaque bibliothèque, coordination du travail de sélection, d'acquisition, de catalogage et établissement d'un réseau avec les bibliothèques françaises, les éditeurs, les autres centres de ressources disponibles.

3) Constitution dans chacune des bibliothèques d'un centre de ressources sur la France, relayé par un centre plus important, apte à fournir rapidement une information non disponible localement.

Le deuxième point fait intervenir l'ensemble des CCF, le troisième élargit le champ au BCLE et au CEDUST. La présence d'un professionnel à la tête du réseau inter-CCF et de celui des centres de ressources est la condition indispensable à cette évolution et à la mise en place d'un fonctionnement efficace.

3. Le réseau inter-CCF

1. Constitution du catalogue et circulation de fonds particuliers et de listes bibliographiques

Dans chacune des bibliothèques le responsable doit connaître ce qu'il possède, mettre en place et maîtriser les outils de gestion.

³⁴ LARBRE, F., DOUSSET, E. La constitution d'un réseau local multipartenaires à Saint Etienne. *Bulletin de l'ABF*, deuxième trimestre 1990, n° 147, page 7 et suivantes.

Le domaine de la fiction est à peu près répertorié ou en passe de l'être. Ce travail est du ressort de chaque établissement. La constitution de catalogues manuels par titres et par auteurs, clairs et bien tenus à jour, dont le maniement sera expliqué au public, est indispensable. Le recours à l'informatique ne semble pas urgent compte tenu de la taille modeste des collections et du faible taux d'emprunt des livres.

On pourrait, pour faciliter la consultation, classer le fichier titres par catégories en introduisant des subdivisions telles que romans, jeunesse, albums, français facile, bandes dessinées, romans policiers, romans de science fiction, théâtre, poésie, etc... à déterminer en fonction du fonds de chaque bibliothèque.

La situation du domaine documentaire est beaucoup plus problématique. Il n'existe nulle part de catalogue satisfaisant du fonds, et ni les bibliothécaires, ni les usagers ne disposent d'un outil de recherche performant.

Les collections étant très similaires d'une bibliothèque à l'autre, la majeure partie du travail d'indexation et de catalogage pourrait se faire à Jakarta, là où la collection est la plus large. Le résultat pourrait ensuite être communiqué aux autres bibliothèques et complété par un travail sur les fonds locaux spécifiques afin que soient constitués partout un catalogue matières et systématique.

Deux options peuvent être envisagées pour la réalisation de cet objectif :

- Une solution manuelle consiste en la duplication des fiches élaborées à Jakarta pour les ouvrages possédés dans tous les CCF ; les fiches concernant les fonds documentaires particuliers à chaque bibliothèque pourraient quant à elles être communiquées à l'ensemble des établissements, classées à part ou signalées dans les fichiers locaux. La disparition, l'élimination d'ouvrages feraient l'objet de la même mise à jour des fichiers dans toutes les bibliothèques. Un tel travail équivaldrait à la mise en place d'un catalogue documentaire commun aux quatre CCF, qui leur permettrait de procéder à des échanges et à des prêts, à l'occasion d'une demande d'un lecteur, d'une animation sur un thème donné, etc...

- La seconde option consiste à adopter une solution informatique commune pour gérer le fichier du fonds documentaire. Cela nécessite une étude préalable et un cahier des charges précis qui dresse une liste exacte des fonctionnalités recherchées pour améliorer le fonctionnement du réseau. Si cette option est retenue par les directeurs des CCF et les responsables au niveau de l'ambassade, les possibilités envisagées lors de ce stage pour le choix d'un logiciel devront être étudiées de manière approfondie³⁵. Le but étant d'organiser l'accès à un ensemble cohérent centré sur la France et de permettre une mise en commun de l'utilisation de ce fonds, le choix devra

³⁵ Memolog est déjà utilisé par le CDI du lycée français de Jakarta. Il faudrait en tester l'adéquation au fonds des bibliothèques. Tinlib équipe le British Council et une version française existe depuis 1994. Au-delà de ces deux produits qui présentent l'avantage d'être déjà utilisés localement, de nombreux logiciels testés dans d'autres centres culturels sont présentés et analysés dans le 3ème dossier du Bulletin des bibliothèques de France à l'étranger, paru en mai 1994.

nécessairement porter sur un vrai logiciel de gestion de bibliothèque et non sur un logiciel documentaire ou sur l'adaptation maison d'un système généraliste de gestion de base de données.

Ce système devra permettre de gérer un catalogue collectif, composé d'ouvrages documentaires dans un premier temps, sans que soit fermée la possibilité d'intégrer ensuite les fonds de fiction. Il devra donc comporter un module de gestion des exemplaires en plus du fichier des notices bibliographiques afin de permettre la localisation de chaque ouvrage.

Le module de catalogage devra respecter le format d'échange MARC, et la possibilité d'importation de notices du CD ROM de la BNF ou de celui d'ELECTRE, ce qui faciliterait le catalogage rétrospectif des fonds existant.

Les fonctions de recherche documentaire et d'édition (afin d'établir des listes bibliographiques, des fiches de catalogue manuel, ...) sont également indispensables. Même si les modules de prêt, de gestion de fichiers de lecteurs, de statistiques ne viennent qu'ensuite dans l'ordre des priorités, ils doivent être prévus dans les fonctionnalités offertes par le logiciel.

En s'équipant de modems, les CCF, le CEDUST et le BCLE pourraient communiquer rapidement, avoir accès au catalogue collectif et procéder à des prêts entre bibliothèques pour satisfaire le plus vite possible les demandes du public.

2. Coordination de la sélection des acquisitions

Dans chaque centre, il est indispensable que soit prévue une ligne budgétaire spécifique et régulière, qui permette un renouvellement et une mise à jour des collections. Tous les CCF n'ont pas les mêmes possibilités budgétaires et ne peuvent pas tous consacrer les mêmes sommes à leur bibliothèque. Il importe en revanche que la somme prévue dans le cadre du budget global soit respectée afin que puisse être mise en oeuvre une politique d'acquisition durable.

En fonction du tableau d'acquisition/renouvellement établi par Monsieur Calenge (5 à 10 % des collections chaque année) et des grilles détaillées élaborées au cours de ce stage, une programmation des achats devrait être élaborée dans chacun des CCF. La longueur des délais de livraison, le coût des contacts avec les fournisseurs en France, les frais d'expédition, posent des problèmes dont il faut tenir compte dans l'établissement des calendriers d'achat. Dans ce cadre, le rythme de deux ou trois commandes annuelles paraît réaliste.

L'exemple qui suit concerne la bibliothèque de Jakarta, dans le cadre d'un budget de 40 000 francs pour 1994 (achat de livres uniquement). Il faut privilégier l'acquisition d'ouvrages correspondant aux secteurs sous représentés (documentaires grand public), accessibles à la majorité du public (livres pour la jeunesse, bandes dessinées, livres en français facile). Cela nécessite un travail de sélection bibliographique que les personnels actuellement en charge des bibliothèques ne sont pas en mesure d'effectuer.

Dans le cadre du fonctionnement actuel, il peut y avoir partage des responsabilités dans ce domaine entre les directeurs des CCF, selon une répartition à revoir à chaque changement de

direction, en fonction des goûts et des compétences de chacun. La sélection élaborée par chacun pourrait être systématiquement communiquée aux autres, qui choisiraient leurs propres acquisitions à partir de cette liste, dans le cadre de leur budget et de leurs objectifs.

Toutefois, cette solution ne permet pas d'assurer la sélection dans l'ensemble des domaines et les directeurs sont trop pris par le reste de leurs tâches pour pouvoir consacrer beaucoup de temps à ce travail.

La présence d'un responsable pour les quatre bibliothèques permettrait de mettre en place une politique d'acquisition plus synthétique et plus documentée. Chargé d'entretenir des contacts avec la France et plus particulièrement avec le monde de l'édition, de créer des liens avec des bibliothèques françaises ayant des publics et des types de fonctionnement comparables, ce professionnel pourrait inscrire l'activité de la bibliothèque dans le long terme et établir des choix vraiment adaptés aux publics et aux objectifs des bibliothèques, les décisions définitives restant soumises à l'approbation du directeur de chaque centre.

La mise en oeuvre de cette politique d'acquisition suppose que l'on se fixe des objectifs quantitatifs et qualitatifs précis³⁶. Les analyses des fonds élaborées durant ce stage devront être affinées par l'estimation du niveau de spécialisation atteint dans chaque domaine. Cette estimation servira de base à la définition de projets d'acquisition, par classe de la CDD et par niveau de complexité, en relation avec les demandes et les usages des publics.

Dès lors qu'il existe une personne pour coordonner le travail d'acquisition et que l'idée d'un catalogue collectif est acceptée par l'ensemble des directeurs concernés (CCF et BCLE/CEDUST) et considérée comme un objectif à atteindre, on sort du cadre étroit de chaque bibliothèque pour entrer dans celui d'un ensemble documentaire plus vaste et plus complet et les choix opérés en matière de sélection bibliographique se font à cette échelle, y compris pour le domaine des ouvrages de fiction.

La circulation actuelle du fonds montre qu'il existe des livres constamment en prêt tels que les bandes dessinées ou les livres pour la jeunesse, et des ouvrages consultés quotidiennement (usuels ou livres empruntables) ou très fréquemment (livres de vulgarisation dans différents domaines quand ils existent, livres d'art dans certaines bibliothèques, ouvrages sur la littérature, etc.). La liste n'est bien sûr pas exhaustive et l'observation et le suivi de la nature de ces ouvrages "vedettes", au fur et à mesure des efforts entrepris par chaque bibliothèque pour mettre en valeur ses collections, aider le lecteur dans ses recherches et promouvoir son activité, est indispensable.

Parallèlement à ce fonds qui tourne, existe une partie de collection moins recherchée, pour laquelle le lectorat est plus réduit. Il s'agit par exemple de romans classiques ou contemporains plus difficiles à lire, de poésie, d'ouvrages documentaires divers, etc.

Dans le cadre d'une politique concertée, la première catégorie de livres serait présente dans chaque CCF, tandis que la seconde serait mieux répartie sous la forme, par exemple, de la présence de

³⁶ Voir à ce sujet les grilles et outils de travail proposés par Bertrand Calenge dans son livre : *Les politiques d'acquisition*. Paris : Ed. du cercle de la librairie, 1994.

deux ou trois oeuvres d'un auteur dans chaque bibliothèque et non de la collection complète. La possibilité de consultation rapide du catalogue collectif et du prêt entre bibliothèques, à l'unité ou sous forme de dépôts temporaires, offrirait une souplesse et une possibilité de réponse rapide à toute personne désireuse d'emprunter les ouvrages absents localement.

Sans déroger à la vocation généraliste des bibliothèques des CCF et spécialisée de celles du CEDUST et du BCLE, on pourrait, au lieu de constituer en quatre, cinq ou six exemplaires des fonds identiques ou redondants peu utilisés, définir plus justement les priorités de chaque participant du réseau, en se basant sur les types de public qui sont ou peuvent être touchés par lui³⁷. Au plan financier, cette solution permet de respecter l'autonomie et la maîtrise de chacun, les propositions d'acquisitions étant élaborées par le responsable du réseau dans le cadre budgétaire fixé par chaque directeur.

³⁷ Voir la partie B 1 : *Les atouts des bibliothèques : des spécificités locales*, les analyses de public et de type d'emprunt à Jakarta et à Bandung (annexe).

Type d'ouvrages	nombre actuel	% fonds total	du achats annuels	% par / au fonds actuel	% par / au nombre des nouveau	coût moyen	coût total	commentaires
Fiction	4 220	64,4	200	4,7 %	48%	71F	14 200F	
Jeunesse	720	11	60	8,3 %	14,5 %	70F	4 200F	Viser un public adolescent plutôt qu'un public enfant, qui n'existe pas.
BD	320	4,9	40	12,5 %	9,5 %	50F	2 000F	Secteur très demandé, à renouveler régulièrement.
Romans, SF, RP	2 630	40,1	100	3,8 %	24%	80F	8 000F	Privilégier les auteurs français, y compris pour les romans policiers et de science fiction.
Poésie/théâtre	550	8,4	-	-	-	-	-	Ce secteur ne constitue pas une priorité, faute de lecteurs. Possibilité d'achats ponctuels en relation avec la programmation culturelle.
Documentaires	2330	35,6	215	9,2 %	52%	118F	25 400F	Faire une place aux ouvrages en anglais et en indonésien.
Jeunesse	-	-	30	-	7,3 %	80F	2 400F	Signaler ces documentaires par la lettre J. Choisir des ouvrages qui peuvent intéresser de jeunes adultes.
Philo./religion	195	2,9	-	0%	-	-	-	Même remarque que pour le théâtre et la poésie.
Sc. sociales	450	6,9	60	13,4 %	14,5 %	100F	6 000F	Privilégier les livres sur la société française, l'économie, la politique, le commerce, la mode. Renouveler tous les deux ou trois ans les recueils de statistiques.
Histoire/géogr.	425	6,5	50	11,8 %	12,1 %	120F	6 000F	Le rayon géographique (régions françaises, tourisme, guides pratiques,...) doit faire l'objet d'une attention particulière et offrir des ouvrages à jour.
Sc. et techniques	100	1,6	50	50%	12,1 %	100F	5 000F	Couvrir de façon généraliste le domaine scientifique et technique, pratiquement absent de la collection.
Arts	350	5,3	20	5,7 %	4,8 %	250F	5 000F	Mettre l'accent sur les arts décoratifs, sur les secteurs non représentés.
Linguis./littér.	760	11,6	-	-	-	-	-	Pour les ouvrages très spécialisés, orienter les lecteurs vers le BCLE.
Généralités	50	0,8	5	10%	1,2 %	200,00	1 000F	Prévoir l'acquisition d'outils bibliographiques régulièrement remis à jour.
total	6 550	100%	415	6,4 %			39 600F	

Les dotations du MAE

Elles doivent être prises en compte dans les grilles d'acquisition dès que leur nature, à défaut de leur composition exacte, est connue. Les CCF ne devraient pas hésiter à refuser des parties de ces dotations dès lors qu'elles leur paraissent inadaptées à leur public (c'est à dire, en général, d'un trop haut niveau de complexité) et à celui de leurs partenaires indonésiens.

Les nouveautés

A la coordination des propositions d'acquisitions pourrait s'ajouter dans un premier temps un travail centralisé de catalogage pour les documentaires. Par la suite, l'amélioration progressive de la formation des bibliothécaires pourra conduire à ce que chaque CCF participe à ce travail. Cela suppose des actions de formation initiées au niveau de chaque bibliothèque³⁸, mais également la présence périodique dans chacune d'entre elles du responsable du réseau pour préciser et parfaire les connaissances des bibliothécaires.

3. Elaboration d'outils de gestion et de fonctionnement communs

- Circulation du fonds

- Inscription des lecteurs par catégories, distincte de l'inscription aux cours même si elle est gratuite. Tenue de statistiques mensuelles et annuelles.
- Comptage des prêts par catégories d'ouvrages. Tenue de statistiques mensuelles et annuelles.
- Statistiques mensuelles et annuelles croisées : catégories de lecteurs / catégories d'ouvrages.
- Enregistrement des demandes non satisfaites.

- Evaluation des collections

- Mise en place d'un récolement régulier.
- Poursuite systématique du désherbage en fonction de critères précis élaborés en commun (fréquence d'emprunt, état matériel de l'ouvrage, date de parution et actualité de l'ouvrage³⁹) et adaptés à ces bibliothèques.
- Tableau annuel récapitulatif de la composition quantitative du fonds incluant les acquisitions et les éliminations par classes de la CDD.

Ce tableau pourrait être affiné par une évaluation qualitative à l'intérieur de chaque classe, prenant en compte les niveaux de complexité des ouvrages, ce qui permettrait un contrôle de l'adéquation entre la politique d'acquisition et la nature de la collection, et l'usage qui en est fait par le public.

³⁸ Voir la partie 3 A 1 consacrée aux besoins de formation.

³⁹ Pour l'élaboration d'une politique de désherbage clairement définie, se référer à : *Le désherbage : élimination et renouvellement des collections en bibliothèque*. BFI, 1986.

4. La création d'un centre de ressources sur la France

A. L'exemple du British Council en Indonésie

Le British Council se définit lui-même comme " une organisation culturelle et éducative implantée dans le monde entier, dont le but est de permettre l'accès aux idées et aux connaissances anglaises" et se donne les moyens d'action suivants : enseignement et promotion de l'usage de l'anglais, offre d'une bibliothèque et d'un service d'information, promotion du système éducatif, de la science, de la technologie, des arts et de la littérature britanniques, aide aux personnes qui souhaitent étudier, partir en stage ou établir des contacts professionnels en Grande Bretagne et organisation de la venue de spécialistes anglais qui enseignent, mènent des expertises, établissent des projets de coopération.

Le British Council est implanté en Indonésie depuis 1948. Il se trouve à Jakarta et une antenne pour Java Est vient d'être ouverte à Surabaya. Elle propose à l'heure actuelle deux types de services : l'utilisation et la consultation sur place d'un fonds destiné à l'auto-apprentissage de la langue (méthodes audiovisuelles, programmes informatiques, livres en anglais facile) et la fourniture de renseignements sur les études en Grande Bretagne, avec une présentation détaillée des différentes universités et de leurs programmes.

La bibliothèque de prêt et de référence de Jakarta

Le fonds de cette bibliothèque est constitué de 22 000 ouvrages, 700 supports audiovisuels et 70 périodiques britanniques. S'y ajoute la fourniture d'information sur tout les domaines de la connaissance, disponible sur CD ROM.

8000 personnes sont inscrites à la bibliothèque et cette dernière enregistre 300 prêts par jour. Le public est constitué de 70 % d'étudiants, de 12 % de personnes qui travaillent dans le commerce ou l'industrie, le reste des usagers étant d'origine variable.

Le service de référence intégré à la bibliothèque offre diverses ressources: ressources bibliographiques (BNB, Bookfind, Ulrich's plus), encyclopédies sur le système éducatif anglais (ECCTIS 2000), encyclopédie scientifique (Mac Graw Hill Science and Technical Reference Set).

La bibliothèque est informatisée (TINLIB), offre un OPAC et un catalogue sur microfiches.

L'inscription de l'institut de Jakarta dans le réseau mondial des British Council permet le recours au British Library Document Supply Center, régulièrement utilisé (310 prêts en 1993), de façon directe ou sur demande de bibliothèques universitaires indonésiennes, de la bibliothèque nationale, de l'antenne de Java Est..

Les autres services proposés sont la diffusion de la BBC Television, la fourniture d'une aide au lecteur, de renseignements sur les études en Grande Bretagne, de sélections bibliographiques sur demande, de photocopies, et l'établissement de programmes de formation.

Le personnel se compose de 13 personnes diplômées, totalement ou partiellement formées en Grande Bretagne.

Le fonctionnement du British Council n'est pas comparable à celui des CCF : il bénéficie d'un environnement plus favorable grâce à la diffusion et à l'utilisation du livre et de la langue anglaise, à la place occupée par l'anglais dans le monde des relations économiques, à son enseignement dans les établissements indonésiens. Son inscription dans le réseau mondial des British Councils lui apporte un contact constant avec la Grande Bretagne, dont il dépend directement pour la fourniture et l'équipement de ses ouvrages, la formation de son personnel, etc...

Son rayon d'action et ses objectifs sont délibérément et clairement axés sur la Grande Bretagne et sur elle seule, et d'importants moyens financiers et humains sont mis en oeuvre pour développer cette politique.

B. Les centres de ressources des centres culturels français

Comme cela a déjà été souligné, l'un des objectifs des CCF doit être d'offrir une documentation sur la France aussi large que possible.

"Si la culture entendue comme corpus sélectif d'oeuvres françaises constitue toujours le coeur de la bibliothèque, place doit être reconnue à ce public multiple, plus diversifié que ses prédécesseurs, dont la curiosité à l'égard de la France est aussi faite d'intérêt pour ses techniques, son organisation politique, sa mode, ses ressources, ses métiers, ses minorités, ses monuments, son urbanisme... bref, sa matérialité et son quotidien. Cette curiosité a pour corollaire de donner une place croissante à la recherche d'informations rapides, aux renseignements pratiques ou factuels [...]. Le centre de ressources est un service de références rapides sur la France. Il met en place une réponse organisée, efficace, systématisée, à toutes les questions posées chaque jour aux bibliothèques des instituts français."⁴⁰

Cette mission dévolue aux bibliothèques nécessite, pour être menée à bien, non seulement l'achat régulier de la documentation qui permettra de répondre aux questions formulées, mais une exploitation efficace de cette documentation. Matériellement, cela suppose le regroupement à proximité du bibliothécaire d'un certain nombre d'ouvrages de référence, en particulier des recueils de statistiques et de renseignement généraux, et de dossiers documentaires. Cela repose également sur une bonne connaissance du fonds (livres et périodiques), du type d'information que contiennent les documentaires de la bibliothèque et de leur emplacement sur les rayonnages et sur une habitude du maniement d'ouvrages de référence et de la recherche d'information. Enfin, la présence d'un professionnel à la tête du réseau et des centres de ressources et de ses antennes régionales assurerait la cohésion et la cohérence du système et son développement progressif.

Contenu du centre de ressources

Chacune des bibliothèques doit être en mesure de fournir des renseignements de base concernant la France et doit donc se doter d'un fonds assez diversifié, dans les domaines cités par Martine

⁴⁰ POULAIN, Martine. Le centre de ressources et les bibliothèques françaises à l'étranger. *Les bibliothèques de France à l'étranger : le quatrième dossier*, juillet 1994.

Poulain.⁴¹ L'accent doit par ailleurs être mis localement sur les spécificités de l'environnement de chaque CCF : tourisme, hôtellerie et gastronomie à Yogyakarta, hôtellerie et domaine scientifique et technologique à Bandung, industrie, commerce économie, échanges internationaux à Surabaya. Jakarta, capitale de l'Indonésie est concernée par tous ces domaines et le centre culturel qui y est implanté semble le plus approprié pour accueillir un centre de ressources plus complet, destiné à fournir les renseignements supplémentaires dont pourraient avoir besoin ses partenaires de province.

Dans ce cadre, le travail en réseau qui implique les quatre bibliothèques des CCF s'ouvrirait naturellement au BCLE et aux CEDUST pour permettre un accès plus facile et plus rapide à leurs collections, spécialisées et complémentaires par rapport à celles des autres bibliothèques.

La configuration de ce nouveau service pourrait se rapprocher de celle des réseaux des BDP : la bibliothèque de Jakarta représenterait un organisme-ressource ayant pour mission à la fois d'élaborer des listes et des propositions d'acquisition dans le cadre de la politique de chaque bibliothèque et d'effectuer un travail de catalogage et d'indexation pour l'ensemble du réseau. Dans le domaine de l'information documentaire, son rôle serait d'apporter rapidement une réponse aux questions formulées par le public en province et non satisfaites localement. Sur place (à Jakarta), il aurait également à fournir un service d'orientation vers l'organisme le plus propre à compléter l'information dans certains domaines spécialisés (sciences et techniques, échanges économiques et commerciaux, etc.).

Un soin particulier devra donc être apporté à la constitution du fonds indispensable à assurer ce service.

Dans un premier temps, l'acquisition d'annuaires, d'atlas, de dictionnaires spécialisés, de recueils généraux d'information, constituerait la base documentaire de ce centre.

La constitution de dossiers documentaires sur des sujets tels que l'économie française et européenne, la politique française et les relations avec l'Indonésie, l'actualité de l'innovation technologique, les phénomènes de société, la vie quotidienne, la vie étudiante, l'actualité artistique et littéraire, etc. constituerait une deuxième source de fourniture d'information.

Ces dossiers, élaborés à partir de la documentation existante (périodiques) et de parutions sollicitées auprès d'organismes divers, ciblés et répertoriés (chambre de commerce et d'industrie en France et en Indonésie, service de presse de l'ambassade, poste d'expansion économique, centre français du commerce extérieur, etc.) pourraient au début être conçus à Jakarta et faire ensuite l'objet d'un travail partagé entre les différentes bibliothèques, chacune se chargeant du suivi d'un ou deux sujets pour le communiquer régulièrement à ses partenaires.

L'informatisation de la bibliothèque ouvrirait le champ des ressources disponibles et accessibles. L'existence de bases de données sur CD ROM, la possibilité d'interrogations en ligne via le réseau internet viendrait enrichir et diversifier le contenu du centre de ressources principal. Plus ce

⁴¹ De nombreuses indications bibliographiques figurent dans le dernier numéro consacré aux centres de ressources de *Les bibliothèques de France à l'étranger : le quatrième dossier*. Ministère des affaires étrangères, juillet 1994

centre offrira de possibilités variées et diversifiées, qu'il s'agisse de renseignements ponctuels ou d'information plus complète, plus les centres locaux bénéficieront de son existence et du rôle de relais qu'il devra assumer, et seront à même de satisfaire les demandes de leur public.

Si la politique d'offre définie dans ce projet de création de centres de ressources sur la France dépasse la demande actuelle, faible, formulée par le public indonésien, il serait hâtif d'en tirer des conclusions pessimistes quant à son impact possible dans le futur.

"Par sa nature diversifiée et ses multiples propositions, un centre de ressources sur la France actuelle est susceptible d'attirer de nouveaux publics qui ne seraient ni étudiants, ni en situation d'apprentissage de la langue française comme l'est souvent la majorité des lecteurs des bibliothèques françaises à l'étranger. On pourrait même considérer que le centre de ressources puisse précisément être conçu dans ce but, sans négliger pour autant les demandes d'information émanant du public plus traditionnel de la bibliothèque⁴² ".

Le recours au service de référence du British Council fonctionne bien et l'usage répandu de la langue anglaise n'est certainement pas la seule explication à ce succès. La présence d'un personnel qualifié et en nombre suffisant, les choix stricts opérés en matière de politique documentaire, de domaines couverts, l'appartenance à un réseau mondial centralisé sont autant d'atouts qui favorisent l'impact de cet organisme et la fréquentation régulière des bibliothèques de Jakarta et de Surabaya.

Les centres culturels français ont tout à gagner en rayonnement et en efficacité par la mise au clair d'objectifs précis vis à vis de publics mieux identifiés et par l'élargissement de leur rôle traditionnel, élargissement qui passe par la mise en place de centres de ressources capables d'apporter, au moyen de supports divers et sans exclusive vis à vis de la langue, une information rapide et la plus complète possible sur la France d'aujourd'hui.

⁴² KUPIEC, Anne. Publics et détermination de l'offre. *Les bibliothèques de France à l'étranger : le quatrième dossier*, juillet 1994.

Conclusion

La situation particulière des bibliothèques françaises à l'étranger, et plus précisément de celles des centres culturels français implantés en Indonésie, pays non francophone dans lequel la lecture ne fait pas partie des habitudes courantes, est à l'heure actuelle l'objet d'une réflexion, tant au niveau local qu'au niveau du ministère des affaires étrangères. Les constats qui peuvent être dressés mettent en évidence les difficultés de fonctionnement de ces bibliothèques et conduisent à proposer des améliorations en terme de formation, de connaissance du public, de gestion des collections, de politiques d'acquisition.

Dans le cas précis des quatre bibliothèques d'Indonésie, la poursuite de leur rénovation passe certainement par la prise en compte de leur petite taille, de leur impossibilité à prétendre à l'exhaustivité et, partant, de leur complémentarité, et par la constitution d'un réseau qui les unisse, leur fournisse la structure d'un travail coordonné et leur permette de constituer, en partenariat avec les autres organismes français que sont le CEDUST et le BCLE, un véritable ensemble documentaire, doté d'un catalogue collectif et géré par un professionnel des bibliothèques. La mise en place de ce réseau et la constitution d'un centre de ressources sur la France suppose la poursuite de l'action initiée par les directeurs des CCF et la conjugaison des volontés et des énergies pour mener à terme cette transformation des bibliothèques.

ANNEXES

Bibliothèque du CCF de Bandung

1. Locaux :

La bibliothèque est située en prolongement du hall d'accueil, dans lequel sont rangés les collections de disques et cassettes et le rayon des livres d'art. C'est au guichet d'accueil que s'effectuent le catalogage et le prêt des ouvrages. La bibliothèque occupe 123 m² et offre 13 places de lecture, ainsi que 11 places d'écoute de musique.

2. Personnel :

Deux personnes employées à temps plein s'occupent de la gestion matérielle de la bibliothèque. Titulaires d'un diplôme de français de l'IKIP⁴³, elles n'ont reçu aucune formation en bibliothéconomie. Elles assurent également l'accueil téléphonique et des tâches de secrétariat. Deux aides s'occupent du prêt et des retours d'ouvrages, le samedi et le dimanche. Le directeur assure lui-même l'ensemble de la gestion financière et intellectuelle : il choisit les nouvelles acquisitions, passe les commandes, effectue les tris dans les dotations du MAE et indique souvent aux bibliothécaires les catégories dans lesquelles classer les nouveautés qui arrivent au CCF.

3. Budget :

Il a été de 63 000 francs en 1992, de 92 000 francs en 1993 et de 51 000 francs en 1994. Le budget minimal est fixé à 35 000 francs dont 15 000 à 16 000 consacrés aux abonnements. La somme restante est souvent plus élevée mais ne peut être prévue et fixée à long terme. Sa prévision définitive pour l'année se fait au moment de l'élaboration du budget général, qui varie en fonction du nombre d'inscrits aux cours et de la mise en place ou non de sessions intensives à l'intention des boursiers qui s'appêtent à partir en France.

4. Fonds : 5620 ouvrages

1a- Répartition des livres

FICTION : 78,7 %	ouvrages jeunesse	10,2 %
	bandes dessinées	17,8 %
	romans + RP+ SF	42,4 %
	poésie-théâtre	8,3 %
DOCUMENTAIRES : 21,3 %	Société (100-200-300-900)	7,8 %
	sciences et techniques (500-600)	1 %
	littérature et linguistique (400-800)	4,2 %
	arts (700)	2,9 %
	références-généralités	5,4 %

1b- Périodiques

Le nombre de périodiques a augmenté et la bibliothèque est actuellement abonnée à 26 revues.

Abonnements 1994	
Beaux Arts	Ca m'intéresse
Architecture intérieure	Science et vie
Art et Décoration	CFI Avant-première
Femme pratique	Le Monde sélection hebdomadaire

⁴³ IKIP : Institut de formation des enseignants.

20 ans	Le nouvel observateur
Vogue	L'événement du jeudi
Elle	Le point
Paris Match	Les clés de l'actualité
Historia	Astrapi
Géo	Le journal des enfants

En plus de ces abonnements contractés auprès d'un groupeur parisien, le CCF reçoit six revues en service gratuit du MAE : Le Monde de la musique, la Recherche, les Cahiers du cinéma, l'Histoire, le Magazine littéraire, Livres de France. Il est également abonné à trois quotidiens indonésiens, mis à disposition du public à la cafétéria. Le coût des abonnements représente aujourd'hui 16 000 francs.

1c- Musique

687 disques compacts et cassettes sont actuellement à la disposition du public (musique classique et variété française), sur place et à domicile..

2. Actualité

Faible actualité du secteur documentaire, hors périodiques.

3. Taux de renouvellement

Il est variable selon les rayons : fort pour le secteur BD, français facile, romans policiers et science fiction. Le rayon Musique est en création.

4. Modalités d'acquisition

Dotations thématiques du MAE (les mêmes que dans les autres CCF).

Dons occasionnels : Bibliothèque Nationale, quelques rares particuliers.

Achats directs auprès d'un groupeur parisien, deux fois par an en général.

5. Gestion du fonds

1. Outils de gestion

Grille d'acquisition prévisionnelle comprenant le total visé par catégories d'ouvrages. Pas de calendrier d'acquisition.

Comptage des prêts quotidiens et récapitulation mensuelle et annuelle avec distinction entre livres et bandes dessinées.

Comptage séparé pour la musique avec distinction entre cassettes et disques compacts, classique et variété française.

Outils de sélection bibliographique : Livres de France, Livres disponibles en format de poche, catalogues d'éditeurs livres et musique.

2. Classification

Système maison. Lettres initiales des différentes catégories d'ouvrages et utilisation de lettres supplémentaires pour subdiviser (ex : S pour Société, S/p pour politique, A pour Arts, A/p pour peinture...). Les livres exclus du prêt ne portent pas de cote sur la tranche.

3. Catalogage

Chaque livre nouveau est marqué du tampon du CCF et fait en principe l'objet de deux fiches mentionnant l'auteur, le titre, l'éditeur, parfois la date de parution, et la cote. Les fiches qui commencent par l'auteur sont rangées dans le fichier **auteurs**, les deux autres sont classées dans un fichier titres par sujets. Chaque livre est équipé d'une fiche de prêt et d'une fiche mentionnant la date de retour.

-4. Inventaire. Récolement

Un inventaire est tenu sur Excel depuis deux ans. Le fonds antérieur n'est pas inventorié. Le numéro d'inventaire figure sur toutes les nouvelles acquisitions sauf sur les disques et cassettes. Il n'existe pas de récolement récent.

5. Système de prêt

Chaque lecteur reçoit une carte que l'on conserve lorsqu'il emprunte un livre ou de la musique et dans laquelle on range la fiche de prêt de l'ouvrage. On indique la date de retour (la durée de prêt est de 21 jours pour les livres, de 7 jours pour les CD). Les cartes de lecteurs sont rangées par ordre alphabétique.

Gestion parallèle pour le prêt de disques compacts.

6. Conditions de prêt

Depuis 1994, le droit d'inscription a augmenté et l'on peut emprunter livres et cassettes (10 000 rupiahs par an)? L'inscription ne se fait plus par année civile et est désormais valable pour une durée d'un an. Elle est gratuite pour les anciens boursiers et pour les professeurs. Le prêt à domicile de disques compacts fait l'objet d'une inscription séparée, d'un montant de 20 000 rupiahs.

7. Nombre de prêts

1993 : 9401 prêts (4409 livres, 4992 bandes dessinées).

1994 (de janvier à juillet) : 6530 prêts (2774 livres, 3756 bandes dessinées).

8. Nombre de prêts/heures d'ouverture (1994)

217 prêts/semaine, 58h30 d'ouverture : moins de quatre prêts par heure.

9. Nombre de prêts/fonds total

9401 prêts sur un fonds total de 5620 imprimés : taux de prêt moyen d'un ouvrage : 1,7 fois par an (6,5 fois pour les bandes dessinées, 1 fois pour les livres).

6. Public

1. Nombre d'inscrits

Le CCF compte à peu près 900 inscrits aux cours de langue chaque année.

Pour 1993 : 541 inscrits (le prêt portait uniquement sur les livres).

Pour 1994 : 466 inscrits plus 25 inscrits au prêt de disques compacts à domicile.

2. Types de lecture

La seule distinction qui existe à l'heure actuelle est celle qui est faite entre livres et bandes dessinées.

1993 : 47 % livres, 53 % bandes dessinées.

1994 : 42,5 % livres, 57,5 % bandes dessinées.

Analyse des ouvrages empruntés et ds catégories de lecteurs (relevé effectué sur treize jours)

DATE : 29 août- 10 septembre	Nombre de livres	Et. CCF	prof	Et. autre	individ	AB	Total des lecteurs
philosophie (100)	1			1			1
religion (200)	1			1			1
société (sociologie, politique, ...) (300)	5			3			3
économie (330)							
mode (391)							
linguistique, langue française (400)	1					1	1
sciences (500 et 600)							
arts (700)	2			2			2
sports (796)	1			1			1
romans	87	7	5	16	9	2	39
français facile et collection Harlequin	1			1			1
livres pour la jeunesse	8	3		2	1		6
romans policiers	6			3			3
science fiction							
poésie (841)							
théâtre (842)	2			1	1		2
biographies d'écrivains	1			1			1
histoire et critique littéraire	5			5			5
BD	189	22	3	26	5	1	57
histoire (900)	3	1		1		1	3
géographie (900)	2	1			1		2
Totaux	314	34	8	64	17	5	128

Nous avons divisé le public en fonction des catégories existant sur le cahier d'inscription, et en distinguant les étudiants du CCF de ceux des autres établissements d'enseignement de Bandung.

La forte proportion de bandes dessinées et de romans parmi le total des emprunts est tout à fait confirmée par ce relevé. On s'aperçoit également qu'il existe une demande d'ouvrages documentaires, certes bien moindre que celle qui porte sur les livres de fiction, mais néanmoins réelle.

1. Les étudiants des autres établissements d'enseignement :

Ils représentent la moitié du public qui a fréquenté la bibliothèque durant cette période. Ce public a un choix de lecture diversifié : il emprunte des ouvrages dans presque tous les domaines offerts par la bibliothèque. La lecture de fiction reste largement majoritaire mais elle n'est pas exclusive.

2. Les étudiants du C.C.F. :

Ils représentent un peu plus du quart des lecteurs pendant cette période. Bandes dessinées et romans constituent la quasi totalité de leurs emprunts. La lecture documentaire à domicile est faible.

3. Professeurs et lecteurs individuels :

Les emprunts de ces deux catégories de lecteurs sont très similaires, et comme ceux des étudiants du C.C.F, portent pratiquement uniquement sur les bandes dessinées et les romans. Il faut rappeler que les livres de pédagogie appartiennent à la bibliothèque pédagogique et sont gérés de façon indépendante.

4. Les anciens boursiers :

Le public des anciens boursiers est venu en trop petit nombre pour que les relevés des emprunts effectués soient réellement significatifs du type de lecture.

3: Catégories de lecteurs

Il n'existe pas de classement différencié des lecteurs. Au moment de leur inscription, on se contente de mentionner une des catégories suivantes. Il faut donc examiner le registre des inscriptions pour pouvoir effectuer un comptage.

Etudiants (CCF et autres établissements)	376	80,6 %
Anciens boursiers	30	6,5 %
Indonésiens (individuels)	41	8,8%
Professeurs et autres non spécifiés	19	4,1 %

4. Pourcentage d'inscrits parmi les étudiants :

Pas de données disponibles. Les premières inscriptions au cours de langue comprennent une inscription obligatoire à la bibliothèque.

8. Services

Bibliothèque pédagogique: située dans le bureau de la direction des cours. Gestion séparée des prêts et des acquisitions. Réservée aux professeurs.

Heures d'ouverture, périodes de fermeture : les heures d'ouverture ont été étendues : 58h30 par semaine. La bibliothèque est désormais ouverte toute la semaine, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h, et le samedi et le dimanche de 9h à 17h, à l'exception de quelques jours fériés.

Type d'accès : l'ensemble de la collection est en libre accès, exception faite des livres de philosophie, et de certains livres sur le cinéma, utilisés pour présenter la programmation cinématographique. Le fichier **titres par sujets** est à la disposition des lecteurs dans la bibliothèque. Le fichier **auteurs** est derrière le bureau de prêt et sert surtout aux bibliothécaires.

Prêt à domicile :

Tous les ouvrages sont prêtés sauf les livres d'art, les ouvrages de référence et les revues récentes.

Guide du lecteur : il n'existe pas à l'heure actuelle.

Signalétique : un plan d'ensemble est affiché à l'accueil. Il n'existe pas d'indication très visible des différents rayons.

Bibliographies sélective, listes de nouveautés : les nouveautés de la bibliothèque sont annoncées dans le programme du C.C.F. Dans la bibliothèque et à la cafétéria, il existe également des panneaux d'affichage où sont présentés les prix littéraires.

Animations : pas d'animations spécifiques autour de la bibliothèque.

PEB : pas de prêt entre bibliothèque à l'heure actuelle.

Photocopie : pas de service de photocopie pour le public dans les locaux du C.C.F. Une photocopieuse vient d'être installée dans les bureaux.

Information, renseignements, orientation : les renseignements qui peuvent être obtenus à l'accueil portent sur les cours et sur les manifestations culturelles. Il n'y a pas d'aide au lecteur plus précise qu'une orientation générale vers les différents rayons de la bibliothèque.

8. Environnement

-Librairies : plusieurs librairies indonésiennes, qui vendent des ouvrages en anglais et en indonésien. Pas de librairie française .

-Etablissements français : pas d'établissements français autres que le C.C.F et l'Alliance française (900 étudiants pour le C.C.F, 200 à 300 pour l'Alliance française).

Bibliothèques : plusieurs bibliothèques universitaires, la plus importante étant celle de l'ITB. Annexe régionale de la bibliothèque nationale. Pas d'ouvrages en français.

-Universités et établissements indonésiens comprenant des départements de français :

IKIP : institut de formation des enseignants (100 étudiants de français).

UNPAD : Université d'Etat (300 étudiants de français)

BPLP et STBA : écoles d'hôtellerie et de tourisme (200 étudiants de français).

Ces quatre établissements, qui assurent un enseignement de français, disposent de bibliothèques peu fournies et peu accessibles aux étudiants. Le livre est une denrée rare, chère et les responsables de ces établissements hésitent à communiquer les ouvrages, c'est à dire à prendre le risque qu'ils soient perdus.

Bibliothèque du C.C.F de Yogyakarta

1. Locaux

La bibliothèque est située à proximité de l'accueil et des salles de cours. Elle occupe environ 70 m² et offre 12 places de lecture, ainsi que 6 places autour de tables basses.

2. Personnel

Deux personnes employées à mi-temps s'occupent de la gestion matérielle de la bibliothèque. Titulaires d'un diplôme de français de l'IKIP⁴⁴, elles n'ont reçu aucune formation en bibliothéconomie.

Le directeur assure lui-même l'ensemble de la gestion financière et intellectuelle : il choisit les nouvelles acquisitions, passe les commandes, effectue les tris dans les dotations du MAE.

3. Budget

Le budget est fixé à 28 000 francs dont 8 000 sont consacrés aux abonnements. Le C.C.F de Yogyakarta n'a pas de ressources importantes : il donne plus de cours que celui de Bandung mais le prix des sessions est inférieur car le niveau de vie dans cette région est plus bas que dans les autres villes d'Indonésie.

4. Fonds : 4200 ouvrages

D'après l'examen des cahiers d'inventaire et des rayons, le nombre d'ouvrages répertoriés est d'un peu moins de 4200. Cette répartition est approximative, étant donné le mode de comptage et la cotation des ouvrages.

1a - Répartition des livres:

FICTION : 56,7 %	ouvrages jeunesse	6,5 %
	bandes dessinées	8,2 %
	romans + RP+ SF	34,2 %
	poésie-théâtre	7,8 %
DOCUMENTAIRES : 43,3 %	Société (100-200-300-900)	25,4 %
	sciences et techniques (500-600)	1 %
	littérature et linguistique (400-800)	10,3 %
	arts (700)	5 %
	références-généralités	1,6 %

Une observation des rayons met en évidence l'ancienneté du fonds documentaire, en géographie notamment, pour lequel le desherbage n'est pas encore terminé. Si l'on éliminait tous les ouvrages trop anciens la part réelle de la lecture de fiction serait beaucoup plus importante que ne le montre cette estimation. Cela se fera au fur et à mesure du renouvellement de ce fonds, qui devient une priorité.

1b - Périodiques

La bibliothèque est actuellement abonnée à 9 revues.

Abonnements 1994	
Beaux Arts	CFI Avant-première

⁴⁴ IKIP : Institut de formation des enseignants.

Art et Décoration	Le Monde sélection hebdomadaire
Elle	Le nouvel observateur
Paris Match	L'événement du jeudi
Géo	

En plus de ces abonnements contractés auprès d'un groupeur parisien, le C.C.F reçoit six revues en service gratuit du MAE : Le Monde de la musique, la Recherche, les Cahiers du cinéma, l'Histoire, le Magazine littéraire, Livres de France et quelques revues diverses reçues au coup par coup. Il est également abonné à trois quotidiens indonésiens, mis à disposition du public à la bibliothèque. Le coût des abonnements représente aujourd'hui 8 000F sur un budget de 28 000 F.

1c - Musique

Deux cents cassettes de musique sont en prêt. C'est un secteur qui végète et qui ne connaît pas de renouvellement régulier. Sans doute faudrait-il préciser les choix dans ce domaine pour savoir ce que l'on veut faire exactement de ce service.

2- Actualité

Faible actualité du secteur documentaire, hors périodiques.

3- Taux de renouvellement

Il est faible dans l'ensemble, plus fort pour le secteur BD et français facile.

4- Modalités d'acquisition

Dotations thématiques du MAE (les mêmes que dans les autres C.C.F).

Dons occasionnels : quelques particuliers, dons de l'alliance française de Paris.

Achats directs auprès d'un groupeur parisien, deux fois par an en général.

5. Gestion du fonds

1- Outils de gestion

Enregistrement des prêts quotidiens et récapitulation annuelle.

Outils de sélection bibliographique : Livres de France, numéros du bulletin critique du livre français, catalogues d'éditeurs.

2- Classification

Système maison. Lettres initiales des différentes catégories d'ouvrages inscrites sur la page de garde. Les livres ne sont pas cotés, ce qui ne facilite pas le classement en rayons.

3- Catalogage

Chaque livre nouveau est marqué du tampon du C.C.F et fait en principe l'objet d'une fiche mentionnant l'auteur, le titre, l'éditeur, la date de parution. Les fiches sont rangées dans le fichier **auteurs**, qui comprend des subdivisions **sujets**. Chaque livre est équipé d'une fiche de prêt et d'une fiche mentionnant la date de retour.

Il existe un bulletinage des périodiques qui permet d'avoir une vision claire de la régularité de leur arrivée.

4- Inventaire. Récolement

Un inventaire général ainsi que des inventaires par catégories de livres sont tenus manuellement. La numérotation n'est pas continue, chaque catégorie est numérotée de façon indépendante.

Le fichier est de création récente et tous les livres n'ont pas encore été catalogués.

5- Système de prêt

A chaque lecteur est attribuée une fiche à laquelle on associe la fiche de prêt de l'ouvrage. On indique la date de retour (la durée de prêt est de 14 jours pour les livres). Les cartes de lecteurs sont rangées par ordre alphabétique.

6- Conditions de prêt

Les personnes qui viennent s'inscrire sont divisées en trois catégories.

public indonésien (étudiant)	20 000 rupiahs/an (50 F.)
public étudiant (du C.C.F)	gratuité
public individuel	30 000 rupiahs/an

7 Nombre de prêts

Pas de données concernant les prêts sur une année. Un relevé a été effectué pour une période de 40 jours. 307 prêts ont été enregistrés.

8- Nombre de prêts/heures d'ouverture (1994)

40 à 50 prêts/semaine, 40 heures d'ouverture : un prêt par heure.

9 Nombre de prêts/fonds total

Pas de données disponibles.

6. Public

1- Nombre d'inscrits

Le C.C.F compte à peu près 1200 inscrits aux cours de langue chaque année.

Il n'existe pas de statistiques qui permettraient de connaître avec précision le public qui fréquente la bibliothèque du C.C.F. L'inscription peut se faire à n'importe quel moment et reste valable un an : le nombre total de lecteurs inscrits au cours d'une année ne correspond donc pas exactement au nombre réel d'inscriptions en cours de validité.

1994 (du 01.01 au 15.08 : inscriptions de l'année et cartes en cours de validité) : 45 personnes hors C.C.F se sont inscrites à la bibliothèque en 1994, dont 32 étudiants. Le fichier des lecteurs contient 478 fiches dont 62 correspondent à celle de lecteurs ayant emprunté des livres. Il n'existe pas de moyen précis de connaître le nombre réel de personnes qui fréquentent et utilisent la bibliothèque.

2 Types de lecture : analyse du prêt (relevé sur quarante jours : 307 prêts)

catégories			catégories		
100		10	700		3
200		3	800		7
300		16	<i>littér.</i>	6	
<i>soc</i>	8		<i>essais</i>	1	

<i>anthr</i>	6		romans		53 (17,5 %)
<i>eco</i>	1		jeu		68 (22 %)
<i>pol</i>	1		BD		91 (30 %)
400		22	RP		7 (2,3 %)
<i>ling.</i>	15		indonésie		10
<i>ens. du fr.</i>	7		900		17
500		0	<i>hist.</i>	3	
600		0	<i>géo.</i>	14	

Le relevé effectué est représentatif du type de lecture recherchée : à elles seules, les bandes dessinées représentent le tiers des livres empruntés, et l'ensemble des ouvrages de fiction plus de 70 % du prêt total.

Ce type de lecture est en correspondance directe avec le type de public de la bibliothèque qui maîtrise mal le français et recherche des livres faciles à lire et agréables à regarder.

3- Catégories de lecteurs :

Pas de données disponibles autres que celles citées plus haut.

4. Pourcentage d'inscrits parmi les étudiants :

Pas de données disponibles. Les premières inscriptions au cours de langue comprennent une inscription gratuite et automatique à la bibliothèque.

7. Services

Bibliothèque pédagogique : Elle est intégrée au fonds de la bibliothèque.

Heures d'ouverture, périodes de fermeture : la bibliothèque est ouverte 40 heures par semaine, du lundi au vendredi de 10 h à 12h, et de 13 h à 19 h.

Type d'accès : l'ensemble de la collection est en libre accès. Le fichier **auteurs** est à la disposition des lecteurs dans la bibliothèque.

Prêt à domicile : tous les ouvrages sont prêtés sauf les livres d'art, les ouvrages de référence et les revues récentes.

Guide du lecteur : il n'existe pas à l'heure actuelle.

Signalétique : il existe une indication pour chaque rayon.

Bibliographies sélective, listes de nouveautés : les nouveautés de la bibliothèque sont annoncées dans le programme du C.C.F.

Animations : pas d'animations spécifiques autour de la bibliothèque.

PEB : pas de prêt entre bibliothèque à l'heure actuelle.

Photocopie : pas de service de photocopie pour le public dans les locaux du C.C.F. Une photocopieuse vient d'être installée dans les bureaux.

Information, renseignements, orientation : les renseignements qui peuvent être obtenus à l'accueil portent sur les cours et sur les manifestations culturelles. Le repérage est facilité par la petite taille de la bibliothèque.

8. Environnement :

- Librairies : quelques librairies indonésiennes, qui vendent des ouvrages en anglais et en indonésien. Pas de librairie française .
 - Etablissements français : pas d'établissements français autres que le C.C.F et l'Alliance française (qui n'a qu'une existence légale)
 - Bibliothèques : plusieurs bibliothèques universitaires. Pas d'ouvrages en français. Antenne régionale de la bibliothèque nationale.
 - Universités et établissements indonésiens comprenant des départements de français :
 - IKIP : institut de formation des enseignants (178 étudiants de français).
 - UGM : université générale, comprenant des départements de langue (150 étudiants de français).
 - Académie des langues étrangères (150 étudiants de français).
 - Quelques instituts privés à Yogyakarta et un établissement à Solo (60 km de Yogyakarta) auquel le CCF fait régulièrement parvenir des ouvrages en français.
- Ces établissements, qui assurent un enseignement de français, disposent de bibliothèques peu fournies (de cinquante à deux cents livres de français) et peu accessibles aux étudiants.

Bibliothèque du CCF de Surabaya

1 Locaux

Le CCF de Surabaya a été progressivement rénové et équipé au cours des deux dernières années. La bibliothèque dispose aujourd'hui de locaux très agréables composés de trois grandes salles qui couvrent 150 m², à proximité de la salle d'exposition et de la cafétéria.

Des meubles spécifiques pour les collections de musique ont été installés, ainsi qu'un mobilier de bibliothèque bien adapté mais dont une partie n'a pas encore été livrée.

2. Personnel

Une seule personne s'occupe de la bibliothèque. Elle doit également assurer le standard téléphonique, l'accueil du centre et le secrétariat des cours et ne peut pas consacrer beaucoup de temps à la bibliothèque.

Le recrutement de deux bibliothécaires est prévu avant la fin de l'année 1994. L'option retenue à Surabaya a été d'employer de jeunes diplômées en bibliothéconomie, formées à l'université Airlangga, qui dès leur arrivée au CCF suivront des cours intensifs de français.

3. Budget

Aucune commande n'a été effectuée durant ces dernières années, l'essentiel du budget étant consacré au fonctionnement de l'établissement et plus spécialement aux manifestations culturelles et artistiques. La reconstruction du centre a également nécessité un investissement important.

Les 11 000 francs affectés à la bibliothèque ont été consacrés à l'achat de périodiques et, grâce à une subvention spécifique du MAE, une somme de 50 000 francs est à la disposition de la bibliothèque pour des acquisitions à effectuer en 1994.

4. Fonds : 3605 ouvrages

1a. répartition des livres:

La bibliothèque a été fermée au moment du déménagement et les livres ramassés en vrac dans des cartons, sans classement d'aucune sorte. L'ensemble vient d'être déballé, trié, classé et desherbé.

CLASSES	NOMBRE	%
000 (généralités)	40	1,1 %
100 (philosophie) et 200 (religion)	76	2,1 %
300 (sciences sociales)	258	7,2 %
<i>anthro/socio</i>	61	
<i>politique</i>	63	
<i>economie</i>	36	
<i>droit</i>	15	
<i>éducation</i>	4	
<i>mode</i>	3	
400 (linguistique) et 800 (études sur la littérature, essais, ...)	193	5,4 %
500 (sciences) et 600 (sciences appliquées)	37	1 %
700 (arts)	420	11,7 %
900	271	7,5 %
<i>histoire</i>	210	

<i>géographie</i>	61	
romans, RP, SF	1670	46,3 %
841 (poésie) et 842 (théâtre)	230	6,4 %
jeunesse	80	2,2 %
bandes dessinées	330	9,1 %

FICTION : 64 % 2310 ouvrages	ouvrages jeunesse	2,2 %
	bandes dessinées	9,1 %
	romans + RP+ SF	46,3 %
	poésie-théâtre	6,4 %
DOCUMENTAIRES : 36 % 1295 ouvrages	Société (100-200-300-900)	16,7 %
	sciences et techniques (500-600)	1 %
	littérature et linguistique (400-800)	5,4 %
	arts (700)	11,7 %
	références-généralités	0,8 %

1b. périodiques

Il n'existe pas de bulletinage ni de catalogage des périodiques

Abonnements 1994		
Le Monde	Elle	L'événement du jeudi
Vogue décoration	Paris Match	Vogue homme

En plus de ces abonnements contractés auprès d'un groupeur indonésien, le CCF reçoit gratuitement six revues : Le Monde de la musique, la Recherche, les Cahiers du cinéma, l'Histoire, le Magazine littéraire, Livres de France et quelques revues reçues au coup par coup. Il est également abonné à trois quotidiens indonésiens, mis à disposition avec les revues grand public à la cafétéria. Le coût des abonnements représente aujourd'hui environ 10 000F.

1c- musique

projet de création d'un rayon musique.

2. Actualité

Faible actualité du secteur documentaire, hors périodiques.

3. Taux de renouvellement

Variable selon les rayons, en fonction des envois du ministère.

4. Modalités d'acquisition

Dotations thématiques du MAE (les mêmes que dans les autres CCF).

5. Gestion du fonds

1. Outils de gestion : pas d'outils de gestion à l'heure actuelle.

2. Classification : système maison. Lettres initiales des différentes catégories d'ouvrages.

3. Catalogage : chaque livre nouveau est marqué du tampon du CCF et fait l'objet d'une fiche mentionnant l'auteur, le titre, l'éditeur, parfois la date de parution, et la cote, rangée dans le fichier auteurs. Chaque livre est équipé d'une fiche de prêt.

4. Inventaire. Récolement : un inventaire est tenu manuellement. Il n'existe pas de récolement récent.

5. Système de prêt : on retire la fiche de prêt de l'ouvrage, on y inscrit le nom du lecteur puis on la classe par ordre alphabétique.

6. Public

1. Conditions de prêt

L'inscription est prise pour une durée d'un an. Elle est d'un montant de 75 000 rupiahs pour les expatriés, de 29 000 pour les indonésiens non étudiants et de 19 000 pour les étudiants. Elle comprend l'accès gratuit aux séances de cinéma et un tarif préférentiel pour les manifestations culturelles. Les livres sont prêtés pour une durée de deux semaines.

Il n'existe pas de données disponibles concernant le nombre de prêts ou les types de lecture.

7. Services

Bibliothèque pédagogique : située dans la salle des professeurs et réservée à ces derniers.

Heures d'ouverture, périodes de fermeture : la bibliothèque est ouverte 45 heures par semaine, de 8h à 12h et de 16h à 20h du lundi au vendredi, de 8h à 13h le samedi.

Type d'accès : toute la collection est en libre accès.

Prêt à domicile : tous les ouvrages sont prêtés sauf les livres d'art, les ouvrages de référence et les revues récentes.

Information, renseignement, orientation : les enseignements qui peuvent être obtenus à l'accueil portent essentiellement sur les cours et sur les activités générales de l'établissement.

Il n'existe pas de guide du lecteur, ni de service spécifique.

8 Environnement

- Librairies : quelques librairies indonésiennes. Pas de librairie française en ville.
- Enseignement : aucun autre établissement n'enseigne le français à Surabaya.
- Bibliothèques : il existe plusieurs bibliothèques publiques et universitaires. La mieux équipée est celle de l'université privée de Petra, spécialisée dans divers domaines scientifiques et techniques et dans celui du tourisme.

Questionnaire distribué à Jakarta auprès du public indonésien, non inscrit au cours de langue.

Les réponses sont en cours de dépouillement.

.Cher lecteur,

La bibliothèque cherche à mieux connaître son public pour pouvoir mieux le servir. Merci de remplir ce questionnaire et de le déposer ou de l'envoyer par courrier à la bibliothèque.
Perpustakaan Pusat Kebudayaan Perancis mencoba untuk lebih mengenal pembacanya dengan tujuan memberi pelayanan lebih baik.

Kami akan berterima kasih bilamana saudara bersedia mengisi angket ini, kemudian menyerahkannya atau mengirimkannya kembali lewat pos.

1. Par quel moyen avez-vous connu le Centre Culturel Francais?

Bagaimana saudara mengenal Pusat Kebudayaan Perancis ?

Les journaux / lewat koran	
Quelqu'un vous en a parlé / Informasi dari orang lain	
Le programme mensuel / program bulanan	
Autre / Dan lain lain	

Vous pouvez préciser :
 Mohon dijelaskan

2. Suivez-vous les activités et animations organisées par le CCF?

Apakah saudara mengikuti kegiatan yang diselenggarakan oleh Pusat Kebudayaan Perancis ?

	jamais/tidak pernah	rarement/ jarang	souvent/sering
cours de français <i>kursus</i>			
cinéma <i>bioskop</i>			
programmes de CFI <i>program TV CFI</i>			
expositions <i>pameran</i>			
concerts <i>konser</i>			
spectacles <i>pertunjukan</i>			
bibliothèque <i>perpustakaan</i>			

3. Depuis quand êtes-vous inscrit à la bibliothèque?

Sejak kapan saudara menjadi anggota perpustakaan ?

plus de 10 ans (avant 1984) / lebih dari 10 th (Sebelum 1984)	entre 5 et 10 ans (entre 1984 et 1989) /sekitar 5 s/d 10 th (antara 1984-1989)	entre 5 et 1 an (entre 1989 et 1993) /sekitar 1 s/d 5 th (antara 1989-1993)	depuis cette année (1994) mulai tahun ini (1994).

4. A la bibliothèque, vous lisez ou vous empruntez surtout :

Bacaan apa yang terutama saudara baca atau pinjam di Perpustakaan ?

presse, journaux <i>majalah dan koran</i>		philosophie, religion <i>filosofia, agama</i>	
romans <i>novel</i>		économie, politique <i>ekonomi, politik</i>	
bandes dessinées <i>komik</i>		mode, cuisine, loisirs <i>mode, resep, hobby</i>	
romans pour la jeunesse <i>novel remaja</i>		géographie <i>geografi</i>	
ouvrages sur la littérature <i>karya sastra</i>		histoire <i>sejarah</i>	
théâtre, poésie <i>teater, puisi</i>		ouvrages sur la science et les techniques <i>buku sains dan teknik</i>	
arts <i>seni</i>		autres (vous pouvez préciser ci-dessous) <i>dll (mohon dijelaskan)</i>	

5. Combien de livres empruntez vous?/ Berapa banyak buku yang saudara pinjam ?

- par mois : / setiap bulan

- par an : / setiap tahun

6. Trouvez vous facilement ce que vous cherchez?

Apakah saudara dapat dengan mudah menemukan apa yang saudara cari ?

oui / ya	pas toujours /tidak selalu	rarement /jarang	jamais /tidak pernah

Vous vous servez du fichier par auteurs <i>Saudara menggunakan katalog penulis</i>	
Vous vous servez du fichier par titres <i>Saudara menggunakan katalog judul</i>	
Vous regardez sur les étagères <i>Saudara mencari langsung di rak buku</i>	
Vous demandez au bibliothécaire <i>Saudara meminta tolong bagian perpustakaan</i>	

7. Quel genre de livres ou d'information souhaiteriez vous trouver à la bibliothèque?

Jenis buku atau informasi apakah yang saudara harapkan dapat ditemukan di perpustakaan ?-

8.

Recevez vous le programme du CCF?/ apakah saudara menerima program CCF

Sinon, désirez-vous le recevoir? (Indiquez votre nom et votre adresse) Jika tidak, apakah saudara ingin menerimanya ? (Tulislah nama dan alamat saudara)

9. Quel est votre âge? / Berapa usia saudara ?

moins de 15 ans di bawah 15 th	entre 15 et 25 ans / antara 15 s/d 25 th	entre 25 et 35 ans / antara 25 s/d 35 th	entre 35 et 50 ans / antara 35 s/d 50 th	plus de 50 ans / lebih dari 50 th

10. Quelle est votre activité principale? / Apa kegiatan utama saudara ?

étudiant (vous pouvez préciser dans quelle domaine)/ mahasiswa/pelajar (jelaskan fakultas/jurusan apa)	adulte sans profession / dewasa tidak bekerja	vous exercez un métier : lequel? / jika bekerja , apa profesi saudara ?

Eléments de programme pour une formation élémentaire

(Programme établi par Monsieur Calenge au cours de sa mission dans les centres culturels français en décembre 1993)

1. Les autres ressources

- Connaissances des bibliothèques indonésiennes
- Les autres CCF
- Le CEDUST et le BCLE
- Bibliographie élémentaire (méthodes de recherche sur l'existant indonésien)
- savoir se servir d'un ouvrage de référence (index, dates des informations,...)

2. Circuit du livre et catalogue

- Inventaire
- Notions minimales de catalogage (beaucoup de travaux pratiques)
- Classement des fiches
- Découverte des catalogues informatisés
- Opérations à faire en cas de suppression d'un livre
- Le bulletinage des périodiques

3. La classification Dewey

- Présentation
- Utilisation pour les recherches
- Utilisation pour le classement
- Manipulation simple (trois premiers chiffres)

4. Les livres dans la bibliothèque

- Aménagement du local
- Répartition : jeunes, romans, documentaires, périodiques,...
- Accueillir et informer : signalétique, affichette, guide du lecteur
- Le classement des livres et autres documents

5. Les services aux lecteurs

- Le prêt et les systèmes de prêt
- Cahier de demande et de suggestions
- Bureau de renseignement
- Faire de petits dossiers documentaires
- Tenir les statistiques

6. La promotion de la bibliothèque

- Expositions thématiques
- Table de nouveautés
- Lien avec les autres activités du CCF (travaux pratiques à partir du programme de l'année précédente et idées pour l'année à venir)
- Monter un petit club de lecture
- Affichettes pour l'extérieur : vers quels organismes?

Et...

- Connaissance des bibliothèques françaises
- Initiation aux bibliographies françaises élémentaires, et aux livres français
- Connaissance de la France, appliquée aux bibliothèques (en fait, passer en revue une bibliothèque de CCF, thème par thème, et développer pour mieux faire connaître la France)
- Initier aux nécessités du désherbage.

Grille d'acquisition établie pour la bibliothèque de Bandung

Type d'ouvrages	Nombre actuel	% du fonds total	Achats annuels	% d'acq. / fonds actuel	% / l'ensemble des acquis°	coût moyen en FF.	coût total en FF.	commentaires
Fiction	4 420	78,7 %	270	6,1 %	53 %	46	12 500	
Jeunesse, Français facile	575	10,2	70	12,2	13,8	50	3 500	Viser un public adolescent plutôt qu'un public enfant.
BD	1 000	17,8	100	10	19,6	40	4 000	
Romans, SF, RP	2 375	100	100	4,2	19,6	50	5 000	Achat d'auteurs français.
Poésie/théâtre	470	-	-	-	-	-	-	Achats ponctuels en relation avec les pièces jouées par les troupes (amat. et prof.)
Documentaires	1 200	21,3 %	240	20 %	47 %	116	27 800	Constitution de dossiers documentaires à partir des abonnements de la bibliothèque. Achat de livres en anglais sur la France.
Jeunesse	-	-	30		5,8	80	2 400	Ranger ces ouvrages avec les autres documentaires en les signalant par la lettre J.
Philo/religion	65 (+?)	1	-		-	-	-	Demander le prêt d'ouvrages au CCF Jakarta.
Sc. sociales	96	1,6	70	73	13,7	100	7 000	Société française, écon., polit., mode... Quelques recueils statistiques à renouveler régulièrement. Laisser la pédag. à la direction des cours.
Histoire/Géo.	295	5,2	70	24	13,7	120	8 400	France contemporaine et Indonésie.
Sc. et techniques	50	1	30	60	5,8	100	3 000	Secteur centré sur la France. Ressources en anglais et indonésien à la bib. de l'ITB.
Arts	160	2,9	20	12,5	5,8	250	5 000	Creuser le secteur arts décoratifs, architecture.
Linguist./Littér.	235	4,2	20	8,5	4	100	2 000	Linguis. pour les étudiants : grammaires, etc... Hist. et critique littéraire.
Généralités	300 tous domaines	5,4	-	-	4	-	-	Prévoir l'achat d'outils biblio. actualisés
TOTAL	5 620	100 %	510	9 %	100 %	79	40 300	Sur cinq ans : achat de 2 550 ouvrages Elimin./renouvel. : 5 % du fonds soit 1 405 ouv. Augmentation : 4 % du fonds soit 1 145 ouv.

Bibliothèque de Jakarta : indications pratiques

A. Propositions concernant l'organisation et la répartition physique des collections

1. Regroupement des différentes catégories d'ouvrages selon la classification Dewey simplifiée, en six catégories.

400 et 800 : LITTÉRATURE ET LINGUISTIQUE (plus la collection de Français langue étrangère non cataloguée à la bibliothèque)

- Ouvrages de références de ce domaine exclus du prêt : encyclopédies de littérature, dictionnaires de Français, dictionnaires étymologiques, de prononciation, ouvrages sur la langue française...
- Romans français et romans d'auteurs francophones.
- Littérature pour la jeunesse et bandes dessinées.
- Poésie et ouvrages sur la poésie.
- Théâtre et ouvrages sur le théâtre.
- Biographies d'écrivains, de poètes, d'auteurs de théâtre des collections suivantes : monographies Seghers, *classiques du XXème siècle* des Editions Universitaires, *Connaissance des Lettres* de Hatier, *Les critiques de notre temps et ...* des éditions Garnier...
- Histoire et critique littéraire (sur la littérature, sur les oeuvres et sur les auteurs).
- Romans policiers et romans de science fiction.
- Manuels et méthodes de F.L.E.

Société 100 : PHILOSOPHIE
200 : RELIGION

Ces ouvrages seront rangés :

- Dans la salle où se trouvent déjà les romans français et où je viens d'installer les romans d'auteurs francophones.
- Dans la petite salle adjacente où se situe le coin lecture.

Société 300 : SCIENCES SOCIALES
900 : HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

- Encyclopédies générales et dictionnaires exclus du prêt.
- Quelques dictionnaires de Français.
- Ouvrages destinés au prêt.

000 : GENERALITES

- Ouvrages exclus du prêt.
- Ouvrages destinés au prêt.

500 et 600 : SCIENCES ET TECHNIQUES

- Idem

700 : ARTS

- Idem

Ces ouvrages seront rangés dans la salle donnant sur l'entrée du CCF.

Cela suppose donc la poursuite du déplacement d'un certain nombre d'ouvrages. Il faut profiter de ce travail pour :

1°) Eliminer les ouvrages en mauvais état, ceux qui ne correspondent pas à la politique décidée par le CCF pour sa bibliothèque (centre de ressource sur la France), ceux qui sont obsolètes ou jamais lus...

2°) Vérifier l'indexation des livres, assez souvent erronée, et établir de nouvelles cotes sans oublier de faire figurer ces changements dans le fichier et sur les fiches des livres.

2. A l'intérieur de chacun de ces ensembles :

-- Sur les ouvrages :

- Supprimer les pastilles rouges puisqu'elles ne correspondent à rien.
- Indiquer clairement par une pastille de couleur portant la lettre U (pour usuel) les livres exclus du prêt.

- Signaler les ouvrages bilingues (Français-Anglais, Français-Indonésien) et les ouvrages en anglais ou en indonésien par une pastille d'une autre couleur.

- Refaire les cotes des biographies/critiques consacrées aux écrivains (collections citées plus haut) en utilisant les trois premières lettres de l'auteur étudié surmontées de la lettre B (et non pas les initiales de l'auteur de la monographie).

- Refaire l'indexation en respectant la classification Dewey.

-- Sur les rayons :

- Pour les romans, insérer des séparations alphabétiques mobiles pour faciliter le repérage par les lecteurs.

- Pour l'ensemble des collections, casser la monotonie des alignements par la présentation et la mise en valeur d'ouvrages de face, à changer régulièrement. Cette habitude permettra également de donner une nouvelle chance aux ouvrages jamais consultés.

- Installer les BD dans des bacs plutôt que sur les rayons.

- Installer une signalétique claire et lisible. Indiquer au-dessus des rayons chacune des six catégories et quelques sous catégories, notamment en 300 et 900. (cf indications plus loin.)

- Mise en place d'un nouveau rayon de méthodes d'apprentissage du F.L.E.

Ces ouvrages étant issus de la bibliothèque pédagogique, il faut prévoir leur consultation sur place et leur emprunt possible au bureau de la direction des cours et non à la bibliothèque.

B. Guide pour le classement des collections.

A) 400 et 800 : littérature, linguistique et rayon F.L.E.

Nom du rayon :

ROMANS

Romans :

Le fonds de romans a déjà été partiellement désherbé. Après classement et nouveau desherbage, le total des livres en rayons se monte à 2300 dont une soixantaine de romans francophones d'auteurs africains pour la plupart et une trentaine de romans en indonésien ou traduits en indonésien.

Le fonds de romans est désormais quasi exclusivement composé d'ouvrages français et francophones.

Les ouvrages français sont indexés en 843, les ouvrages francophones en 890.

La réindexation des premiers en utilisant la lettre R n'est ni une priorité (il y en a d'autres!), ni une amélioration notoire. En revanche, l'utilisation du 890 n'est pas justifiée. Il faut réindexer ces ouvrages en 843 et, pour préciser qu'il s'agit d'auteurs d'origine étrangère, utiliser simplement la lettre E à la suite (843E).

Reste le problème des ouvrages en indonésien, oeuvres originales ou traductions. Plutôt que de créer un rayon distinctif, il vaut mieux intégrer ces livres au reste de la collection afin d'inciter les lecteurs à consulter aussi d'autres ouvrages. On les indexera donc également en 843, même si cela constitue une entorse à la classification, en les signalant par une pastille de couleur collée sur la tranche du livre.

A plus long terme, on pourrait résoudre la question en passant à la cote R pour romans.

Nom du rayon :

METHODES DE FRANCAIS

Rayon F.L.E. :

En accord avec le directeur du CCF et la directrice des cours, nous avons décidé de proposer un rayon de méthodes de Français langue étrangère.

Jusqu'à présent, ces ouvrages étaient rangés dans la bibliothèque pédagogique, composée de deux armoires placées derrière les bureaux du secrétariat des cours, local déjà exigu.

Destinés aux professeurs, ces ouvrages sont peu consultés. Le fait de les installer dans la bibliothèque permettra aux professeurs et aux étudiants d'y accéder beaucoup plus facilement, dans un endroit spacieux. Par ailleurs, la localisation de cette collection ne pourra que favoriser une plus grande fréquentation de la bibliothèque par les professeurs. Le prêt à domicile sera géré directement par la direction des cours qui conservera sur place un double des ouvrages proposés.

Nom des rayons :

LITTÉRATURE JEUNESSE

DOCUMENTAIRES POUR LA JEUNESSE

Littérature pour la jeunesse :

Les ouvrages de ce domaine sont actuellement cotés en : ENFANT A, ENFANT B,...jusqu'à E. Cette division correspond en gros à une répartition par collections (*Bibliothèque rose, Bibliothèque verte...*) ou par tranches d'âge.

S'y ajoutent environ 120 bandes dessinées dont la présence est plutôt déterminée par l'usure que par l'adéquation au public visé, les BD acquises en 1993 étant rangées dans l'autre salle.

L'ensemble est ancien, dans un état de conservation médiocre. On compte très peu de nouveautés et le fonds documentaire est quasi inexistant.

Classement : Il faut passer du système actuel à un système plus explicite en indexant la fiction en **JR** (Jeunesse Roman) et **JA** (Jeunesse Album) et les ouvrages documentaires comme ceux des rayons adultes, en ajoutant la lettre **J**.

Nom des rayons :

841 : POÉSIE

842 : THEATRE

Ce fonds est assez riche, contemporain en grande partie. Il a été constitué essentiellement par des dotations du Ministère des Affaires Etrangères (M.A.E.).

Ces deux rayons sont globalement délaissés par le public et devront faire l'objet d'un effort de mise en valeur.

Classement :

841 : Poésie (française)

841.009 : Etudes sur la poésie

842 : Théâtre (français)

842.009 : Etudes sur le théâtre

Revue de théâtre

y ranger les n^{os} d'*Avant-scène* après avoir éliminé tous les exemplaires trop anciens ou en mauvais état, les pièces traduites...

Nom des rayons :

800 : LITTÉRATURE

BIographies LITTÉRAIRES

Biographies, histoire et critique littéraire :

Rayon qui mélange des ouvrages très généraux et à peu près accessibles au public, des ouvrages pointus d'analyse littéraire et des livres sans rapport avec une bibliothèque axée sur la France car dépourvus de liens avec la culture française. L'ensemble est souvent mal indexé.

Classement :

800 : HISTOIRE ET CRITIQUE LITTÉRAIRE (GENERALITES)

Y ranger aussi les recueils de textes, les anthologies.

803 : DICTIONNAIRES GÉNÉRAUX DE LITTÉRATURE

840 : OUVRAGES SUR LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

848 : TEXTES DIVERS D'AUTEURS FRANÇAIS

Y ranger les discours, les essais, les lettres, l'humour, les mémoires, les journaux intimes mais *seulement après avoir vérifié qu'ils n'appartiennent pas à une autre catégorie*.

Nom du rayon :

BIographies LITTÉRAIRES

Y ranger les collections citées plus haut et refaire la cote. Exemple d'une biographie *sur* Flaubert : B
FLA

Nom des rayons :

ROMANS POLICIERS

ROMANS DE SCIENCE FICTION

Ces deux catégories sont composées essentiellement de littérature traduite en français. On peut conserver la cote en **RP** et **SF**.

400 : ouvrages sur le langage

Les usuels dans ce domaine sont assez nombreux et récents mais généralement pas classés.

Nom du rayon :

400 : OUVRAGES SUR LE LANGAGE

classement :

443 : DICTIONNAIRES DE FRANCAIS

J 443 : DICTIONNAIRES DE FRANCAIS FACILE

Y ranger les éditions pour la jeunesse

440 : OUVRAGES SUR LA LANGUE FRANCAISE

Y ranger les livres sur la prononciation, l'orthographe, la grammaire, les difficultés, les locutions...de la langue française.

DICTIONNAIRES BILINGUES

Y ranger 443.992 : dictionnaires Français/Indonésien

443.2 : dictionnaires Français/Anglais

B) Société 100 :philosophie et 200 : religion

Nom du rayon :

100 PHILOSOPHIE, PSYCHOLOGIE, PSYCHANALYSE

classement :

100 : PHILOSOPHIE

150 : PSYCHOLOGIE, PSYCHANALYSE

Simplifier la cotation actuelle pour ne garder que ces deux subdivisions. Il faut également poursuivre le travail de vérification du bien fondé de l'indexation des ouvrages dans ce domaine.

Ce rayon est problématique : il est très fourni pour une petite bibliothèque (dotation du M.A.E.) mais peu accessible à la majorité d'un public ne maîtrisant suffisamment ni la langue, ni la culture française.

Nom du rayon :

200 RELIGION

classement :

200 : ouvrages sur la religion en général

202 : ouvrages sur le Christianisme

220 : ouvrages sur la Bible et sur les personnages de la Bible

292 : ouvrages sur la religion des Grecs et des Romains

294 : ouvrages sur les religions d'origine hindoue

296 : ouvrages sur le Judaïsme

297 : ouvrages sur l'Islam

299 : ouvrages sur d'autres religions

C) Société 300 : sciences sociales et 900 : histoire et géographie

Pour ces deux rayons, poursuivre le désherbage en mettant l'accent sur l'aspect contemporain de la documentation offerte aux lecteurs. Privilégier les ouvrages sur la France et sur l'Indonésie.

Nom du rayon :

300 SCIENCES SOCIALES

classement :

301 : sociologie : ouvrages d'ensemble sur la société

302 : ouvrages sur tout ce qui touche aux rapports sociaux
ex : Mass media (mais journalisme : 070.4)

303 : processus sociaux

ex : opinion publique, conflits sociaux...

304 : population, démographie, contrôle des naissances...

305 : groupes sociaux

306 : culture, pratiques culturelles, religieuses, sexuelles, familiales...

310 : STATISTIQUES GENERALES

314 : statistiques sur l'Europe

314.4 : statistiques sur la France

315 : statistiques sur l'Asie

320 : SCIENCES POLITIQUES

ex : idéologie, structure et fonctionnement des gouvernements, types d'états, groupes politiques, armée, syndicats, droits civiques et politiques...

325 : migrations internationales, colonisation

327 : relations internationales

330 : ECONOMIE

classement :

330 : ouvrages sur l'économie en général

331 : travail, chômage, métiers...

337 : Union européenne

340 : DROIT

350 : ADMINISTRATION PUBLIQUE, ORGANES EXECUTIFS DE GOUVERNEMENT

355 : art et science militaire, armée

360 : PROBLEMES ET SERVICES SOCIAUX

366 : sociétés secrètes

370 : EDUCATION, ENSEIGNEMENT, PEDAGOGIE

378 : enseignement supérieur

380 : COMMERCE, COMMUNICATION

385 : transports

390 : COUTUMES, SAVOIR VIVRE, FOLKLORE

391 mode

Nom du rayon :

900 HISTOIRE

classement :

900 : HISTOIRE (GENERALITES)

940 : HISTOIRE DE L'EUROPE

944 : HISTOIRE DE FRANCE

Ranger les biographies d'hommes célèbres français (chefs d'état, hommes politiques, historiens...) en

B

XXX (initiales de la personnalité étudiée)

944

950 : HISTOIRE DE L'ASIE

Y ranger 959.8 : Histoire de l'Indonésie.

Nom du rayon :

910 GEOGRAPHIE

classement :

910 : GEOGRAPHIE (GENERALITES)

914 : GEOGRAPHIE DE L'EUROPE

914.4 : GEOGRAPHIE DE LA FRANCE

Y ranger aussi les guides de villes, les guides pratiques., les guides de tourisme.

915 : GEOGRAPHIE DE L'ASIE

Y ranger 915.98 : Géographie de l'Indonésie.

D) 000 : GENERALITES

Nom du rayon :

000 GENERALITES

classement :

002 : le livre

011 : bibliographies

025 : opérations documentaires

027 : bibliothèques

004 : INFORMATIQUE

034 : DICTIONNAIRES ENCYCLOPEDIQUES ET ENCYCLOPEDIES FRANCAISES

Classer l'Ensiklopedi Indonesia en 039

070 : média, journalisme, édition, presse.

070.92 : biographies de journalistes

E) 500 et 600 : SCIENCES ET TECHNIQUES

Nom du rayon :

500 SCIENCES DE LA NATURE ET MATHEMATIQUES

Classement :

500 : Ouvrages généraux sur la science

510 : MATHEMATIQUES

520 530 540 : ASTRONOMIE, PHYSIQUE ET CHIMIE

520 : astronomie

530 : physique

540 : chimie

550 : SCIENCES DE LA TERRE

570 : SCIENCES DE LA VIE

575 : évolution, génétique, hérédité

580 : BOTANIQUE

590 : ZOOLOGIE

Nom du rayon :

600 TECHNIQUES ET SCIENCES APPLIQUEES

Classement :

600 : ouvrages généraux

610 : MEDECINE, SCIENCES MEDICALES

615 : pharmacologie et thérapeutiques. Médicaments.

616 : maladies

620 : INDUSTRIE (TECHNIQUES)

ex : matériaux, physique appliquée, électronique, radio, téléphone, ordinateurs...

624 : génie civil

625 : chemin de fer, routes, automobiles,...mais matériel à classer en 385

629 : aéronautique, astronautique, automobiles.

630 : AGRICULTURE ET TECHNIQUES DE L'AGRICULTURE

636 : élevage

639 : chasse et pêche commerciales

640 : ECONOMIE DOMESTIQUE; VIE A LA MAISON.

ex : gastronomie, cuisine, repas...

643 : la maison et son équipement

646 : couture

650 : GESTION DE L'ENTREPRISE

(une partie des ouvrages peut être incluse dans le rayon société)

690 : BATIMENTS, CONSTRUCTION

F) **700 : ARTS**

Nom du rayon :

700 ARTS

Classement :

700 : Généralités

y compris les dictionnaires sur l'art en général et l'histoire de l'art en général.

710 : URBANISME

720 : ARCHITECTURE

730 : ARTS PLASTIQUES , SCULPTURE

740 : DESSIN, ARTS DECORATIFS

750 : PEINTURE

760 : ARTS GRAPHIQUES, GRAVURE

770 : PHOTOGRAPHIE

770.92 : biographies de photographes

780 : MUSIQUE

780.92 : biographies de musiciens

782 : chant, chanson, chanteurs

790 : LOISIRS ET ARTS DU SPECTACLE

cinéma : 791.4

théâtre : 792

sports : 796

Bibliographie

ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANÇAIS. *Le métier de bibliothécaire*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1992.

BETHERY, Annie. *Abrégé de la classification décimale de Dewey*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1993.

Les bibliothèques de France à l'étranger. Paris : Ministère des affaires étrangères, juin 1993-juillet 1994.

Bulletin des bibliothèques de France. Paris, tome35, numéro 2, 1990.

Bulletin d'information de l'association des bibliothécaires français. Paris : ABF, numéro 149, quatrième trimestre 1990 et numéro 157, quatrième trimestre 1992.

CALENGE, Bertrand. *Les petites bibliothèques publiques*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1993.

CALENGE, Bertrand. *Les politiques d'acquisition*. Paris : Ed. du cercle de la librairie, 1994.

CURT, Anne. A propos de PDC. *Bulletin des bibliothèques de France*. Paris, tome 31, numéro 2, 1986.

GAUDET, Françoise, LIEBER, Claudine. *Le désherbage : élimination et renouvellement des collections en bibliothèque*. BPI, 1986.

Guide pour un centre de ressources sur la France. *Les bibliothèques de France à l'étranger : le quatrième dossier*. Paris : Ministère des affaires étrangères, juillet 1994.

LARBRE, F., DOUSSET, E. La constitution d'un réseau local mutipartenaires à Saint Etienne. *Bulletin d'informations de l'ABF*, deuxième trimestre 1990, n° 147.

Musique en bibliothèques . Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1993.

POULAIN, Martine. Le centre de ressources et les bibliothèques françaises à l'étranger. *Les bibliothèques de France à l'étranger : le quatrième dossier*, juillet 1994.

RESEAULEMENT *Bulletin d'information de l'association des bibliothécaires français*. Paris : ABF, numéro 147, deuxième trimestre 1990.

SPILLER, David. *Book selection : principles and practice*. London : Library Association Publishing, 1991.

